
3 1761 05642456 7

A

Godefroid KURTH

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

A L'OCCASION DU

XXVme ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION

DE SON COURS PRATIQUE D'HISTOIRE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, LIÈGE

Monsieur Godefroid Kurth a, le premier en Belgique, institué un cours pratique d'histoire. Cette innovation heureuse, prise il y a vingt-cinq ans, constitue un événement de haute importance dont le souvenir ne pouvait passer inaperçu. Hardiment essayée par le maître liégeois, successivement adoptée dans les différentes Universités belges, consacrée enfin par la loi, la méthode de l'enseignement pratique a suscité les plus brillants progrès et donné les résultats les plus féconds. Le moment était venu de célébrer avec éclat le point de départ de la rénovation des études historiques dans notre pays et de fêter, en même temps, l'initiateur de ce mouvement scientifique.

A cet effet, un comité s'est constitué pour organiser une manifestation en l'honneur de M. Kurth. Un de ses membres, M. Paul Fredericq, professeur à l'Université de Gand, s'est chargé de rédiger un rapport complet sur l'origine, l'organisation et les développements des cours pratiques d'histoire dans nos quatre Universités ; il a été décidé que ce travail serait publié et remis solennellement à M. Kurth, comme un hommage de reconnaissance et d'admiration de ses collègues, de ses amis et de ses élèves.



Schuttringer. Phot Liège. Hélioġ Dujardin

COMITÉ ORGANISATEUR

MM. SCHOLLAERT, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, *Président d'honneur.*

PIRENNE, Henri, professeur à l'Université de Gand, *Président.*

DELESCLUSE, Alphonse, chargé de cours à l'Université de Liège, *Secrétaire.*

BRASSINNE, Joseph, étudiant, *Trésorier.*

Membres :

MM. BALAU, Sylvain, curé de Pepinster.

BASTIN, Jean, étudiant.

BERLIÈRE, Dom Ursmer, de l'abbaye de Maredsous.

BORMANS, Stanislas, professeur à l'Université de Liège.

BRANTS, Victor, professeur à l'Université de Louvain.

CARLOT, Armand, étudiant.

CAUCHIE, Alfred, professeur à l'Université de Louvain.

CUVELIER, Joseph, conservateur-adjoint des Archives de l'État, à Bruges.

MM. DEGAND, René, étudiant.

DE SMEDT, R. P. Charles, bollandiste, à Bruxelles.

FREDERICQ, Paul, professeur à l'Université de Gand.

HALKIN, Joseph, docteur en philosophie et lettres.

HANQUET, Karl, docteur en droit, docteur en philosophie et lettres.

HELBIG, Jules, vice-président de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

HUBERT, Eugène, professeur à l'Université de Liège.

LECLÈRE, Léon, professeur à l'Université de Bruxelles.

LEQUARRÉ, Nicolas, professeur à l'Université de Liège.

LEQUARRÉ, Denis, étudiant.

LONCHAY, Henri, professeur à l'Université de Bruxelles.

MAGNETTE, Félix, docteur en philosophie et lettres, à Mons.

MOELLER, Charles, professeur à l'Université de Louvain.

MOTTE, Adhémar, professeur à l'Université de Gand.

PHILIPPSON, Martin, ancien professeur à l'Université de Bruxelles, à Berlin.

REMOUCHAMPS, Joseph, étudiant.

ROERSCH, Alphonse, chargé de cours à l'Université de Gand.

TSCHOFFEN, Paul, étudiant.

VANDERKINDERE, Léon, professeur à l'Université de Bruxelles.

de VILLENFAGNE, Jean, étudiant.

WÂTHELET, Auguste, étudiant.

L'Origine et les Développements

des

Cours Pratiques d'Histoire

dans

l'Enseignement Supérieur

en Belgique

par

Paul FREDERICQ, Professeur a l'Université de Gand

L'ORIGINE ET LES DÉVELOPPEMENTS

DES

Cours Pratiques d'Histoire

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En Belgique

On sait que les cours pratiques d'histoire nous viennent des universités allemandes.

Ils sont une création de Léopold von Ranke, qui les introduisit à l'Université de Berlin vers 1830. Ses élèves, Waitz, von Giesebrecht, Max Duncker, Ad. Schmidt, Henri von Sybel, Wattenbach et d'autres, devenus à leur tour des princes de la science historique, les répandirent dans tout l'enseignement supérieur de langue allemande, même en Autriche-Hongrie, en Suisse et dans les provinces baltiques de la Russie.

La France les acclimata chez elle par la création de l'École pratique des hautes études, due à Victor Duruy,

en 1868. De là elles pénétrèrent lentement dans les Facultés. La Belgique suivit en 1874, grâce à l'initiative de M. Kurth à Liège, et son œuvre fut adoptée assez rapidement dans nos quatre universités belges. Après sont venus l'Angleterre, les États-Unis, la Hollande et l'Italie (1).

Nous devons donc à M. Kurth d'avoir été, à peu de chose près, les premiers à imiter l'Allemagne en ce point capital pour l'enseignement supérieur de l'histoire.

D'ailleurs, durant quelques années déjà, à partir de 1844, à l'Université catholique de Louvain, et à partir de 1852, à l'École normale des Humanités annexée à l'Université de Liège, on avait essayé quelques tâtonnements dans le sens des cours pratiques d'histoire. Pour la tentative de Louvain, nous y reviendrons plus loin, à propos des premiers cours pratiques véritables, créés par l'Université catholique. Quant à Liège, comme M. Kurth le faisait observer lui-même en 1876, dans la *Revue de l'instruction publique* (2), c'est à l'École normale des Humanités qu'il faut chercher l'un des premiers embryons belges de ces exercices, qui depuis environ soixante-dix ans, font la force du haut enseignement historique en Allemagne.

M. Kurth rendait compte d'un voyage qu'il avait fait en 1874 aux universités allemandes. Parlant du cours pratique de M. le professeur Droysen à Berlin, il disait :

---

(1) Voir Rafael Altamira, *La enseñanza de la historia*, 2e édition Madrid 1895.

(2) *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XIX, p. 89.

« M. Droysen, dans sa *Société historique,* tient aux » travaux écrits, parce qu'ils semblent donner plus de » consistance aux études et que c'est quelque chose qui » reste ; ils fournissent plus facilement l'objet d'une » discussion, ils font mieux apprécier le degré de force » d'un élève ainsi que ses aptitudes scientifiques; enfin, » ils permettent à ses condisciples de profiter mieux de » son travail. La correction de celui-ci, en effet, est » confiée à un autre élève qui, sous les auspices du » professeur, en critique les erreurs et le discute dans » la réunion suivante avec l'auteur ; de là, des contro- » verses souvent animées, auxquelles chaque assistant » peut prendre part et qui offrent l'aspect d'une véri- » table vie scientifique. Je ferai remarquer que cette » méthode est suivie également dans notre École nor- » male des Humanités, excellent établissement qui riva- » lise avec les institutions analogues de l'Allemagne et » de la France et qui, sans être parfait, pourrait bien » des fois servir de modèle dans la réforme de notre » enseignement universitaire. »

En effet, l'arrêté royal du 1er septembre 1852 avait à peine détaché de la Faculté de Liège, l'École normale des Humanités en l'érigeant en établissement distinct avec trois années d'études, que, le 8 octobre suivant, un arrêté ministériel rangeait au nombre des cours pratiques de la troisième année d'études des « dissertations et exercices sur des sujets historiques (deux heures par semaine pendant toute l'année) (1). »

---

(1) *Rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique,* première période triennale 1852-1854, p. 219.

Ce cours pratique d'histoire, innovation sans précédent en Belgique, fut confié à feu M. Borgnet, professeur d'histoire à l'Université de Liège, qui le conserva jusqu'en 1872, époque à laquelle M. Borgnet fut déclaré émérite. A partir de 1856, une quatrième année d'études ayant été créée à l'École normale, le cours de dissertations et d'exercices historiques fut reporté sur cette dernière année. On avait en vue de rendre les professeurs agrégés sortis de l'École aptes à enseigner l'histoire dans les athénées et les collèges.

Certes, c'était là une organisation insuffisante qui ne pouvait préparer convenablement les normaliens à devenir de bons professeurs d'histoire; d'ailleurs, le gouvernement a fini par le comprendre; en 1880 il a créé à l'École normale une section spéciale pour l'histoire et la géographie (1). Mais le cours de « disserta-

(1) Par un arrête royal du 9 novembre 1880, complété par un arrêté ministériel du lendemain. — Le Gouvernement n'avait consulté aucun professeur d'histoire avant de créer la section historique de l'École normale. Aussi cette nouvelle section historique était-elle très incomplète. Elle ne comptait que deux années d'études, ce qui est absolument insuffisant. On n'y enseignait ni la paléographie, ni la diplomatique, ni l'épigraphie, ni l'archéologie, ni l'histoire de l'historiographie. Elle ne possédait qu'un seul cours pratique organisé par le gouvernement, à savoir le cours de dissertations et d'exercices historiques sur l'Orient ancien, Rome et la Grèce, cours dont l'institution remonte à 1852; mais les élèves avaient été autorisés par le Ministre à suivre, à l'Université de Liège, le cours pratique de M. le professeur Fredericq, cours d'ailleurs libre et sans aucune sanction officielle. — Cette ébauche informe de section historique fut heureusement complétée en 1884, lorsque fut créée en même temps une autre section historique, rattachée à l'Université de Gand.

tions et exercices sur des sujets historiques », créé en 1852, n'en resta pas moins, durant plus de trente ans, le seul cours pratique d'histoire que possédât le haut enseignement en Belgique (1).

A leurs débuts, M. le professeur Borgnet dirigeait ces exercices. Ce savant regretté s'était surtout consacré à l'histoire moderne et à l'histoire nationale ; on connaît ses beaux travaux sur les Belges à la fin du XVIIIe siècle et sur la révolution liégeoise de 1789 ; mais il s'était peu occupé d'histoire ancienne. Or, ce cours pratique roulait exclusivement sur l'antiquité grecque et romaine, sans doute pour le faire concourir indirectement aux études principales des normaliens, qui faisaient avant tout de la philologie classique.

Voici, d'après des souvenirs personnels, en quoi consistait ce cours pendant l'année académique 1870-71, à la fin de la carrière de M. Borgnet.

Les étudiants exposaient à tour de rôle et de vive voix les évènements principaux de l'histoire grecque et de l'histoire romaine d'après Curtius, Mommsen, Duruy, etc. Le professeur, qui n'était pas spécialiste en histoire ancienne, n'exigeait pas des recherches personnelles et critiques, de telle sorte que ces exercices d'élocution historique n'avaient pas une portée vraiment scientifique.

Tous les trois mois, les étudiants avaient à faire

---

(1) Par une bizarrerie administrative peu justifiée, l'École normale des Humanités de Liège se rattachait à l'enseignement moyen ; mais son organisation et son esprit la rangeaient dans l'enseignement supérieur.

une dissertation écrite sur un sujet d'histoire ancienne indiqué par M. Borgnet. Les dissertations, dont la correction, confiée à un condisciple, se faisait sous la direction du professeur, n'étaient pas l'objet d'un examen assez approfondi.

En somme, ce cours pratique laissait à désirer. Combien n'aurait-il pas été fécond, au contraire, si M. Borgnet avait fait travailler ses élèves sur les époques dont il connaissait si bien toutes les sources et toutes les questions controversées?

Cependant, malgré leur insuffisance, ces dissertations et ces exercices historiques valaient cent fois mieux que rien, car ils sollicitaient le travail personnel et tendaient à éveiller l'esprit critique, ce qu'aucun cours théorique d'histoire de la Faculté ne faisait à aucun degré à cette époque.

En octobre 1872, M. le professeur Troisfontaines recueillit la succession de M. Borgnet et, depuis 1880-81 jusqu'à la suppression de l'École normale en 1890, ces exercices pratiques ont été suivis par les élèves de la section historique et par ceux de la quatrième année de la section des langues anciennes.

Voici quelques indications sommaires sur le fonctionnement du cours de M. Troisfontaines.

Chaque semaine, un élève désigné développait, à l'aide de quelques notes, pendant une heure environ, un sujet choisi par lui ou indiqué par le professeur. Ses condisciples et le professeur prenaient des notes sur ce qu'il avançait, afin d'être en mesure de lui poser des objections à la leçon suivante; celle-ci était tout entière consacrée à la discussion critique, les élèves faisant

d'abord leurs observations, le professeur complétant, corrigeant et expliquant ensuite les points faibles. Les questions développées ainsi oralement pendant une heure portaient sur la période préhistorique (deux ou trois leçons), sur l'histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome. Pour l'âge de la pierre et pour les peuples orientaux on s'appuyait sur les principaux travaux d'érudition récente. Pour la Grèce et pour Rome, l'élève était tenu de remonter aux sources, de les citer et de les discuter.

Voici, par exemple, quelques sujets traités ainsi de vive voix : L'homme pendant l'âge de la pierre. — Les Aryas primitifs. — Le Brahmanisme. — Le Boudhisme. — Le Mazdéisme. — Caractériser les institutions politiques et sociales de l'Égypte ancienne. — Caractériser les institutions de l'Inde védhique, d'après le travail de M. Zimmer (1880). — La Grèce aux temps homériques. — La ligue de Délos et le tribut des alliés d'après les inscriptions. — Retracer la carrière de Théramène d'après Thucydide, Lysias, etc. — La monnaie chez les anciens. — Philippe de Macédoine. — Alexandre le Grand. — La Grèce aux temps des Romains. — Les origines de Rome. — Discuter les opinions de Mommsen relativement à Caïus Gracchus. — Discuter les opinions de cet historien quant au caractère et à la réforme de Sylla. — Discuter le jugement qu'il porte sur César. — La Gaule avant les Romains. — Les principaux empereurs romains (plusieurs conférences).

Tous les trois mois, les élèves produisaient une dissertation écrite qui portait sur un sujet de leur choix ou suggéré par le professeur. Celui-ci leur fournissait

les indications nécessaires quant aux sources anciennes, aux inscriptions grecques et romaines et aux travaux modernes sur la question à traiter. S'il y avait lieu, il s'attachait à les mettre au courant des nouvelles inscriptions récemment découvertes. Le style de ces dissertations devait être net et soigné ; toute déclamation et toute généralisation manquant de preuves en étaient bannies sévèrement. La correction se faisait en commun sous la direction du professeur.

Voici quelques sujets traités par écrit : Faire l'histoire critique de l'ostracisme. — Retracer la carrière de Cléon en tenant compte des appréciations d'Aristophane *(Chevaliers)* et de Thucydide. — Depuis quand les archontes furent-ils élus au sort ? — L'argument négatif tiré du silence de certains auteurs anciens (Hérodote, Xénophon et Aristote) permet-il d'affirmer que jamais il n'y eut à Sparte d'égalité de biens ? — Jusques à quand dura chez les Athéniens le gouvernement dit des *Cinq mille* ? — Rechercher ce qu'il y avait d'essentiel dans la réforme de Clisthène. — Jusqu'à quel point la comédie attique peut-elle être considérée comme une source historique ? — Étude sur les dettes plébéiennes aux premiers temps de la république romaine. — Étudier critiquement la vie de Néron d'après Tacite. — Néron est-il l'auteur de l'incendie de Rome ? — Jusqu'à quel point peut-on croire aux accusations dont Julia Domna a été l'objet ? rechercher dans les inscriptions tout ce qui la concerne.

Le professeur dirigeait aussi de temps en temps des analyses critiques de sources anciennes, par exemple

sur le premier livre de Tite-Live, sur les vies de Tibère et de Néron dans Tacite.

M. Troisfontaines a fait en outre, depuis 1880-81, un cours de méthodologie historique où il exposait en une dizaine de leçons les sources, les lois de l'histoire, les règles de la critique historique et les sciences auxiliaires de l'histoire.

A la mort de M. Troisfontaines (octobre 1887), M. le professeur Eug. Hubert a été chargé de ce dernier enseignement jusqu'en 1890. A côté de ce cours d'encyclopédie historique, il a dirigé aussi des exercices pédagogiques qui avaient pour but d'enseigner aux futurs professeurs d'histoire de nos athénées à faire des leçons convenables à leurs élèves.

Quant à la partie qui comportait une sorte de cours pratique, c'est M. Henri Pirenne qui en fut chargé et qui dirigea pendant un an, en 1885-1886, des exercices sur les sources de l'histoire du moyen âge. A son départ pour l'Université de Gand, M. le professeur G. Kurth reprit et dirigea jusqu'en 1890 ce petit cours pratique d'histoire médiévale.

Ce cours accessoire, fait dans une école spéciale pour un nombre très restreint d'élèves, ne fut d'ailleurs que la mise en œuvre, sur un terrain plus étroit, de la méthode appliquée par ces deux professeurs dans leurs cours pratiques universitaires. Nous y renvoyons simplement, sans nous arrêter davantage à la défunte École normale des Humanités de Liège.

Telle est l'historique sommaire de l'origine et du développement graduel de ces « dissertations et exercices historiques », qui ont existé pendant environ qua-

rante ans à l'École normale des Humanités de Liège, jusqu'à sa suppression en 1890.

Mais cet établissement était complètement distinct de l'Université qui vit à ses côtés, et il ne relevait même pas de l'administration de l'enseignement supérieur. Depuis sa création en 1852, il a été rattaché à l'administration de l'enseignement moyen. C'est, du reste, le seul établissement officiel où le gouvernement ait organisé lui-même un cours pratique d'histoire. On peut croire qu'il l'a fait sans préméditation en 1852 et qu'il est complètement innocent des bons résultats que ce cours a pu produire.

I. — COURS PRATIQUE DE M. KURTH

à l'Université de l'État à Liège (1874-1898).

L'honneur d'avoir introduit les cours pratiques d'histoire dans les universités belges revient à M. Godefroid Kurth, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Liège.

A la suite d'une visite faite par lui aux Universités de Leipzig, de Berlin et de Bonn (1), il créa, en 1874-75, le premier cours d'exercices historiques tenté dans une Faculté de philosophie belge. Après deux années de tâtonnements, il lui a donné l'organisation qu'il a encore aujourd'hui, dans ses grandes lignes. Toutefois,

---

(1) Voir les intéressantes notes publiées par M. Kurth sur ce voyage dans la *Revue de l'instr. publique en Belgique* (1876, t. XIX, pp. 88-100) sous le titre de : *De l'enseignement de l'histoire en Allemagne*. M. Kurth y traite surtout des cours pratiques de MM. les professeurs Voigt, Wuttke et Brandes à Leipzig, Nitzsch, Ern. Curtius et Droysen à Berlin.

la création du doctorat en sciences historiques par la loi de 1890 n'a pas laissé d'amener certaines modifications importantes qui nous obligent à partager en deux périodes le quart de siècle pendant lequel ce cours a fonctionné.

Nous reproduisons d'abord le tableau que nous avons tracé précédemment (1) du cours de M. Kurth tel qu'il a été fait de 1873 à 1884.

M. Kurth s'efforce d'écarter les auditeurs faibles ou médiocres, et il considère cinq ou six élèves comme un maximum qu'il ne faut pas dépasser. Les élèves s'engagent à rester fidèles au professeur pendant deux ans au moins, mais, aux débuts, tous n'ont pas tenu parole; cependant, plusieurs ont suivi le cours pendant trois, quatre et même cinq années. Durant les premiers temps, tous ces élèves étaient des étudiants appartenant à la candidature en philosophie; après 1890, le recrutement fut plus aisé et plus sérieux.

Le cours est divisé en deux sections. Chaque section se réunit une fois par semaine pendant 1 ½ à 2 heures. Les séances de la deuxième section se prolongent parfois pendant trois heures. La plus stricte assiduité est exigée : si un élève est obligé de s'absenter, il doit en prévenir le professeur.

Dans la section des commençants, le cours est sensiblement le même tous les ans. Il débute par une introduction du professeur sur la nature et le but des exercices historiques. M. Kurth expose ensuite

(1) Voir la préface de P. Fredericq, *Travaux du cours pratique de Liège*, tome I.

les principes fondamentaux de la critique en histoire, surtout d'après l'excellent livre du Père Ch. De Smedt, le savant Bollandiste (1). Il donne ensuite des notions générales de bibliographie historique ainsi que des notices plus précises sur la bibliographie spéciale du sujet à traiter l'année suivante dans le cours supérieur. Après cette introduction, on aborde les exercices d'analyse de sources. Chaque leçon se divise en deux parties : le professeur donne d'abord quelques indications bibliographiques et critiques ; puis on passe à l'analyse et à la discussion d'un document ou d'une source historique, présentée par un élève désigné à l'avance et qui s'est préparé à loisir. Vers la fin de l'année, les élèves font parfois de petits travaux critiques. En 1882-83, M. Kurth a chargé son meilleur élève, M. Henri Pirenne, de faire tout entier ce cours préparatoire sous sa direction.

Dans la deuxième section, on prend un sujet spécial pour l'étudier à fond en passant en revue toutes les sources. Chaque aspect de la question fait l'objet d'un travail écrit ou débité sur notes, confié à un élève ou réservé au professeur.

Voici quelques-uns des sujets étudiés ainsi en commun pendant les dix premières années : Études critiques sur les sources de l'histoire de la Lotharingie, — sur les sources de l'histoire des Barbares, — sur l'hagiographie liégeoise au VIIe et au VIIIe siècle (pendant deux ans), — sur les sources de l'histoire du Pays de Liège (pendant trois ans).

---

(1) *Principes de la Critique historique,* par le P. Ch. De Smedt, S. J., Bollandiste (Liège et Paris, 1883).

Les mémoires que M. Kurth a publiés sur Saint Remacle, sur Saint Lambert, sur Grégoire de Tours, sur Saint Servais et sur les origines de la ville de Liège, ont été faits d'abord en vue de ce cours et lus par lui à ses élèves.

Deux d'entre eux ont publié des études élaborées au cours pratique de M. Kurth : M. Léon Lahaye, une dissertation sur *les Normands au diocèse de Liège*, et M. Henri Pirenne, une monographie sur *Sédulius de Liège*.

Voici, d'ailleurs, quelques renseignements plus détaillés, en laissant de côté la section préparatoire.

En 1875-76, la section supérieure ne comptait que deux élèves, mais ils étaient pleins de zèle. Le cours porta sur les sources de l'histoire de la Lotharingie. On fit surtout l'étude critique des annales principales, telles que celles de Fulda, de Laurisheim, de Saint Vaast, de Saint Bertin, de Prudence de Troyes, de Hincmar et de Réginon au point de vue des faits qui ont eu la Lotharingie pour théâtre. A ce cours se rattache la dissertation publiée dans la suite par l'un des élèves, M. Lahaye, sur les invasions des Normands dans le diocèse de Liège. Le second élève du cours avait réuni les éléments d'une monographie consacrée à Hugues, bâtard du roi Lothaire II ; mais cette dissertation n'a pas été mise par écrit.

En 1876-77 le cours comptait sept élèves. L'année fut employée à passer en revue les sources de l'histoire des Barbares. On analysa successivement en commun les chapitres I-XXVII et XXVIII-XLVI de la *Germania* de Tacite, Jornandès pour les Goths, Jornandès

et Ammien Marcellin pour les Huns, Priscus pour le camp d'Attila, des passages de Grégoire de Tours pour les Francs avant Clovis et pour l'époque de Clovis et de ses fils, des extraits de Paul Diacre pour les Lombards, de Beda pour les Anglo-Saxons, de Saxo Grammaticus pour les Scandinaves, ainsi que des parties de la *Lex Salica* et de quelques autres lois barbares, enfin la vie de Saint Martin de Sulpice Sévère.

En 1877-78 la section supérieure comptait six élèves (1). M. Kurth fit d'abord une série de leçons sur la littérature hagiographique prise dans son ensemble et plus spécialement sur l'hagiographie du VIIe siècle en Gaule, sur les caractères généraux des documents, sur leur valeur historique et littéraire et sur les procédés des auteurs. On passa ensuite à l'objet du cours qui était le *Vita Lamberti*. Ce document fut étudié en commun d'une manière approfondie. Le professeur commençait chaque leçon par des indications

---

(1) La section préparatoire, qui comptait cinq élèves, a été particulièrement bonne cette année. Les analyses ont porté sur Tacite *(De moribus Germanorum)*, Jornandès *(De rebus Geticis)*, César comparé à Tacite pour les Germains, Grégoire de Tours *(Historia ecclesiastica Francorum)*, Éginhard *(Vita Karoli Magni)*. En outre les élèves ont préparé tour à tour les questions suivantes : Grégoire de Tours, la lettre d'Avitus et Aimoin (leur valeur respective comme sources de l'histoire de Clovis), Éginhard et le moine de Saint-Gall (comme sources de l'histoire de Charlemagne), les sources de la légende de la Sainte Ampoule (transformation et accroissements successifs de la légende depuis Grégoire de Tours).

bibliographiques, critiques et historiques sur la partie du texte qu'un élève avait préparée et que celui-ci expliquait ensuite sous la direction de M. Kurth. En outre les sujets suivants furent traités par des élèves dans de petites dissertations écrites : Indiquer la valeur historique du *Vita Theodardi* et établir la date de sa composition. — Faire, d'après les chartes du VIIe siècle et le *Vita Remacli*, l'histoire de la fondation de Stavelot et de Malmédy. — Étude de géographie historique sur la valeur du mot *Francia* depuis le VIIIe siècle jusqu'au Xe. — Critique de la théorie nouvelle de M. Bonnell sur l'origine condrusienne et ardennaise des Carolingiens. — Ces dissertations étaient faibles, sauf une qui était bonne, mais incomplète.

Les années 1878-80 furent consacrées à des études sur l'hagiographie liégeoise au VIIe et au VIIIe siècle. On fit une analyse critique des principales vies des saints du Pays de Liège. (Les quatre vies de Saint Lambert, les vies de Saint Théodard, de Saint Hubert, de Saint Servais et de Saint Remacle avec les *Miracula.*) Puis on étudia sommairement les chroniques d'Hériger et d'Anselme en s'arrêtant plus spécialement à ce qui se rapporte à Notger. On travailla sur un manuscrit d'Hériger appartenant à l'abbaye d'Averbode. C'était un acheminement vers les études plus approfondies et plus circonscrites sur Hériger, Anselme et Gilles d'Orval qui ont rempli les années 1880-83. Il y avait une demi-douzaine d'élèves.

En 1880-81 M. Kurth débuta par une introduction sur l'historiographie du Pays de Liège, spécialement

avant le x[e] siècle. Il termina cet exposé préliminaire par une étude littéraire et historique sur Hériger. On aborda ensuite l'analyse de toute la chronique d'Hériger et on détermina les sources auxquelles cet auteur a pu puiser, en les comparant avec la chronique elle-même. Les principales questions étudiées à ce propos furent : La Vie des saints Euchaire, Valère et Materne et le parti qu'en a tiré Hériger. — Une étude critique de la valeur de la liste donnée par Hériger des évêques de Tongres antérieurs à Saint Servais. — Un examen des documents relatifs à la biographie de Saint Servais que le chroniqueur a mis en œuvre. — Une étude critique de la vie de Saint Amand par Baudemund et des autres documents relatifs à ce saint. — Un examen critique des traditions orales recueillies par Hériger sur la vie de Saint Jean l'Agneau. — Une étude critique de la vie de Saint Remacle et de ses divers remaniements.

En 1881-82 le cours pratique de M. Kurth porta sur Anselme, le continuateur d'Hériger et sur les interpolations postérieures de Gilles d'Orval. A ce cours se rattache le mémoire de M. Henri Pirenne sur *Sédulius de Liège*. Un autre élève étudia la vie et les œuvres de l'évêque Rathère. D'autres furent chargés de faire des études critiques sur les documents relatifs à la vie de Notger et sur la vie de Saint Ebrégise. Le plan suivi fut analogue à celui qu'on avait adopté l'année d'avant pour Hériger. Le professeur étudia avec ses élèves le manuscrit original de Gilles d'Orval, conservé à la bibliothèque du séminaire de Luxembourg, et le manuscrit d'Hériger et d'Anselme, conservé à l'abbaye d'Averbode.

En 1882-83, on étudia en commun la partie originale de la chronique de Gilles d'Orval, c'est-à-dire le livre troisième, au point de vue des règnes des princes-évêques liégeois Théoduin, Henri de Verdun et Otbert. Après une introduction, faite par M. Kurth, sur Gilles d'Orval et sur ses sources, on examina sa chronique en général, puis on fit une lecture critique des parties relatives aux trois règnes indiqués plus haut. A ce sujet se rattachèrent quelques études critiques consacrées au document anonyme relatant l'histoire de la translation des reliques de Saint Jacques à Liège, aux épitaphes des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liège antérieurs au XIIe siècle, à Stépélinus de Saint-Trond et à ses *Miracula Trudonis* (XIe siècle), au servage ecclésiastique à Saint-Trond d'après le cartulaire de l'abbaye publié par M. Piot, enfin aux origines de la vie communale dans le pays de Liège. Quatre élèves ont été chargés de rédiger des monographies sur ces différentes questions.

A l'occasion, M. Kurth fait faire à ses élèves des exercices de paléographie sur les manuscrits de la bibliothèque de Liège et il s'attache à déterminer leurs principaux caractères. C'est ainsi que le grand Passionnaire de Saint-Trond (XIVe siècle) et plusieurs autres manuscrits ont fait l'objet d'un examen en commun.

Pour clore cette première partie de notre exposé, nous ajouterons que, de 1884 à 1890, M. Kurth a poursuivi cet enseignement dans le même esprit et d'après le même plan. C'est pendant ces années qu'il a publié son recueil de *Dissertations académiques*, dont nous croyons devoir reproduire la préface :

« *Avis au lecteur.*

» Le recueil dont je publie aujourd'hui le premier fascicule, est destiné à servir d'organe aux jeunes historiens qui se forment à la critique historique, dans les cours pratiques d'histoire que je fais à l'Université de Liége et à l'École normale des Humanités de la même ville. En inaugurant cette publication, je crois devoir m'expliquer brièvement sur le caractère que je lui ai donné et que je m'efforcerai de lui garder.

» Je n'ai pas la prétention de publier un recueil périodique paraissant à intervalles réguliers, et les fascicules ne verront le jour qu'au fur et à mesure qu'il se produira des travaux dignes d'être soumis au lecteur.

» C'est assez dire que je n'abuserai pas de la publicité, et que *l'imprimatur* ne sera donné qu'en connaissance de cause. C'est, à mon sens, un danger, et même des plus grands, que d'encourager chez les jeunes gens la tendance naturelle qui les pousse à faire part au public de tout ce qu'ils font.

» En matière d'histoire surtout, il importe de les prémunir contre cet entraînement, parce qu'il est plus fort que dans d'autres sciences, et qu'on se fait plus facilement illusion sur la valeur de ce qu'on produit. Il suffit de tomber sur un document inédit quelconque et de le publier pour se croire historien, et tel encombre de ses publications les revues savantes et les bulletins d'Académie, qui ne connaît pas même les éléments de la science historique. Quelle que soit d'ailleurs l'étude à laquelle on se livre, c'est la possession de la méthode

qui fait le véritable savant, et la méthode ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Il y faut, outre les facultés naturelles de l'esprit, deux facteurs que rien ne remplace : l'exercice et le temps. *Ars longa.*

» Ce choix de *dissertations académiques* ne contiendra donc que les travaux de jeunes gens ayant fait, sous ma direction, un cours complet de critique historique, et capables de travailler seuls désormais. Que si l'on me demande pourquoi je l'ai créé, et à quelle nécessité il répond, je dirai que j'ai rêvé de combler, dans la mesure de mes forces, une des plus fâcheuses lacunes de notre législation sur l'enseignement supérieur. La publication d'une dissertation inaugurale de doctorat est de rigueur dans tous les pays qui marchent en tête du mouvement scientifique, et il est à espérer que les Chambres belges inscriront la même obligation dans la loi qui doit sortir prochainement de leurs débats. En attendant, j'ai voulu fournir aux jeunes docteurs l'occasion de faire l'apprentissage du régime que je demande, et au public lettré celle de l'apprécier.

» Là est toute la raison d'être de ce recueil. Il durera tant que la dissertation inaugurale ne sera pas rétablie ; il disparaîtra le jour où l'on nous aura accordé une réforme que, grâce à Dieu, je ne suis pas seul à réclamer.

» Liége, le 7 décembre 1887.

» Godefroid Kurth. »

Ajoutons que, la loi de 1890 ayant heureusement réalisé le vœu formulé dans ces dernières lignes, les

Dissertations académiques n'ont pas été continuées. Les travaux d'élèves jugés dignes de la publicité trouvent facilement l'hospitalité dans d'autres recueils; quant aux dissertations inaugurales des docteurs, dont une seule a jusqu'à présent été imprimée, elles paraîtront désormais, lorsqu'il y aura lieu, dans la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*. Ce sont les *Régestes d'Hugues de Pierrepont* par M. Lavallée, les *Régestes d'Henri de Gueldre* par M. Brouwers, l'*Étude sur Lambert le Bègue* de M. Fayen, la *Dissertation sur la chronique de Saint Hubert* par M. Hanquet.

Le vote de la loi du 10 avril 1890 est venu consacrer l'initiative de M. Kurth et satisfaire, du moins en partie, ses aspirations et celles de ses collègues. La création d'un doctorat en sciences historiques, l'inscription des cours pratiques, sous le titre d'exercices, et des cours de critique historique au programme des études et l'obligation de la dissertation inaugurale sont un ensemble de mesures excellentes, et il faut féliciter le législateur d'avoir reconnu que, pour faire une bonne loi d'enseignement, c'est aux hommes du métier qu'il convient d'en demander les éléments.

Depuis 1890 jusqu'à ce jour, l'enseignement historique de M. Kurth est assis sur de nouvelles bases. L'étude de l'histoire étant devenue, pour certains élèves, une vraie spécialité, il y a eu désormais des auditeurs réguliers dont l'assiduité était garantie pour plusieurs années, et qui, grâce aux autres cours d'histoire qui complétaient leur formation, apportaient aux travaux communs une préparation meilleure et un zèle plus

éclairé. Il a été possible de former des historiens, chose qui jusqu'alors n'était que l'exception.

Malheureusement, en créant les nouveaux cours, le législateur avait oublié de les doter, et cette fâcheuse négligence pesa dès le commencement sur l'avenir de l'enseignement historique. M. Kurth en fit pour sa part personnelle une expérience concluante. Il lui eût fallu pour son laboratoire un local spécial et une bibliothèque rudimentaire qui contînt tout au moins les principaux ouvrages de référence dont on avait besoin dans les leçons. Il ne put se procurer ni l'un ni l'autre. Pour le laboratoire, il dut se contenter de l'auditoire d'histoire, qu'il partageait avec quatre collègues et qui n'est en général libre que l'après-midi. Pour la bibliothèque, qui lui était indispensable, il a dû la constituer lui-même au moyen de ses doubles et d'autres ouvrages reçus en don : le reste de l'outillage consiste en volumes empruntés, sous sa responsabilité, à la bibliothèque de l'Université, au grand mécontentement des travailleurs du dehors, qui se plaignent non sans quelque raison de voir confisquer pendant toute l'année des livres dont ils ont souvent besoin. Il y a là une source de petits désagréments pour le professeur et de grands inconvénients pour ses élèves, et il est à souhaiter que cette fâcheuse situation ne se prolonge pas indéfiniment. Toutefois, on a tiré le meilleur parti possible des mauvaises conditions que nous venons d'indiquer. Le cours pratique de M. Kurth a été porté à trois années. La première est une année préparatoire pendant laquelle les futurs historiens, sur les bancs de la candidature en philosophie et lettres, font l'apprentissage de leur métier par des travaux

faciles, tels qu'analyses de textes historiques importants ou exposés de l'état de certaines questions. Comme tous les professeurs d'histoire de la Faculté font des exercices de ce genre, chaque élève, pendant la première année, suit d'ordinaire plusieurs de ces cours pratiques et prend part à leurs travaux. Dès la seconde année, ils sont reçus, s'ils se montrent capables, au *cours de critique historique*, réservé en principe aux deux années de doctorat. En règle générale, c'est donc pendant trois années au minimum que chacun doit suivre ce cours. En réalité, ils le suivent en moyenne pendant cinq ou six ans, car tous les docteurs en histoire qui n'ont pas quitté Liège, se plaisent à y revenir, donnant aux jeunes l'exemple de l'assiduité et du travail. Dans ces derniers temps, le clergé et le personnel du dépôt des archives ont fourni aussi quelques élèves de choix.

Voici un aperçu de la manière dont on travaille au cours de critique. Le cours se fait depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, à raison de deux séances par semaine, chacune de 2 à 3 heures. Chaque année, on prend pour sujet l'étude de quelque question intéressante qui est choisie de préférence dans le domaine de l'histoire du pays de Liège, parce qu'on a plus facilement à sa portée les sources manuscrites et imprimées de cette histoire et aussi à cause de l'intérêt particulier qu'elle présente pour les élèves. Souvent, à côté de ce sujet principal, un autre sujet emprunté à un domaine différent est traité dans la seconde séance hebdomadaire ; c'est ainsi que la plupart des documents de l'époque mérovingienne et carolingienne ont été examinés au point de vue critique et que l'histoire de Clovis, de Charlemagne, de

Louis le Débonnaire ont été refaites d'après les sources.

Après une introduction historique et bibliographique du professeur sur l'objet du cours de l'année, ce sont les élèves eux-mêmes qui font les leçons suivantes à tour de rôle. Chacun d'eux a une semaine de temps pour préparer la partie du sujet sur lequel roule son travail. Qu'il s'agisse d'un texte à établir, à analyser, à discuter ou d'une thèse à défendre, la méthode est la même. L'auditoire, groupé autour d'une table longue sur laquelle sont réunis, par les soins du bibliothécaire du cours, les livres principaux de référence, suit pas à pas, les textes sous les yeux, la marche du conférencier, le contrôle sans relâche, objecte dès qu'il y a lieu et ne tarde pas à transformer l'exposé didactique du professeur de circonstance en une discussion animée, le maître n'intervenant que pour régler les débats, pour émettre son avis, lorsqu'il y a lieu, et pour tirer les conclusions, lorsque le débat est épuisé. Lorsque la question est obscure ou difficile, la multiplicité des solutions proposées, l'ingéniosité qui apparait même dans les hypothèses erronées, parfois aussi les réjouissantes bévues de quelque distrait ou les joyeuses saillies de l'un ou de l'autre donnent à la discussion un intérêt des plus vifs. Certaines fois, après de tels échanges d'idées, on aboutit à des conclusions aussi neuves qu'évidentes sur des sujets souvent traités, et c'est alors un sentiment d'intime satisfaction qui est éprouvé par tous. D'autres fois, la discussion n'aboutit pas le jour même, chacun se cantonnant dans son point de vue ; on la reprend avec une nouvelle ardeur et de nouvelles lumières la

semaine suivante, et il est rare qu'en deuxième ou troisième discussion on n'arrive pas à des conclusions unanimes. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas toujours le professeur qui sort victorieux du débat, et que ce n'est pas toujours lui qui trouve les solutions définitives.

Lorsque, sur une question, la lumière a été entièrement faite, l'un des élèves est chargé de mettre par écrit toute la marche de la discussion. Il en résulte un certain nombre de travaux-types qui, malheureusement, n'ont que rarement été publiés. En règle générale, un registre aux procès-verbaux contient le résumé des travaux de chaque séance.

Outre les travaux faits en commun, chaque auditeur se charge d'ordinaire pendant l'année d'un travail spécial, dont le sujet est pris d'ordinaire dans les questions traitées au cours. Le local du cours est mis à la disposition de tous les élèves : chacun a une clef de la bibliothèque et peut travailler dans ce laboratoire autant qu'il le désire. Grâce à cette organisation, certains travaux, tels que la confection de régestes des princes-évêques liégeois, ont pu être poussés activement.

D'ordinaire une excursion historique est faite en été. On a ainsi visité, pendant les dernières années, le Musée archéologique de Namur, dont les honneurs ont été faits par M. Béquet ; Dinant avec ses intéressantes archives communales et ses grands souvenirs ; Bouvignes, qui est tout entier une leçon d'histoire ; le château de Montaigle, type de demeure féodale ; l'abbaye de Maredsous, qui évoque l'image de la vie monastique du moyen âge. On a soin d'emporter tous les documents

servant à l'étude du sujet et, au milieu des cadres historiques, on restitue les évènements.

Autre détail à noter, quitte à scandaliser certains lecteurs. Depuis un certain nombre d'années, l'habitude s'est introduite de clore chaque année académique *inter pocula*, c'est-à-dire au café, à la manière d'Outre-Rhin.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Kurth, *Notice sur la plus ancienne biographie de Saint Remacle.* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 1875, 4e série, t. III. 16 pages.)

G. Kurth, *Étude critique sur Saint Lambert et son premier biographe.* (Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers, 1876, 112 pages.)

G. Kurth, *Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle.* (Revue des questions historiques de Paris, oct. 1878, 8 pages.)

G. Kurth, *Deux biographies inédites de Saint Servais.* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, 1881, t. I, 61 pages.)

G. Kurth, *Les origines de la ville de Liège.* (Ibid., 1882, t. II, 87 pages.)

G. Kurth, *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle.* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, IVe série, t. XVII, 1891, p. 365-422.)

G. Kurth, *La reine Brunehaut.* (Revue des questions historiques, t. L, 1891, p. 1-79.)

L. Lahaye, *Les Normands au diocèse de Liège.* (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1876-1877, t. XIX et XX, 24 pages.)

H. Pirenne, *Sédulius de Liège.* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, collection in-8o, 1882, t. XXXIII, 72 pages avec fac-simile.)

E. Dony, *L'auteur unique des Vies des saint Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf.* (Dissertations académiques publiées par Godefroid Kurth. Liège, 1888, p. 1-20.)

E. Bacha, *Étude biographique sur Éginhard.* (Même recueil, p. 21-81.)

J. Halkin, *Albéron I, évêque de Liège (1123-1128).* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, t. VIII, 1894, p. 321-354).

F. Magnette, *Saint Frédéric, évêque de Liège (1119-1121).* (Même recueil, t. IX, 1895, p. 225-262.)

A. Delescluse, *Le comté de Laroche et le Tribunal de la paix.* (Même recueil, t. IX, p. 263-272.)

K. Hanquet, *Les premiers antependiums au pays de Liège.* (Même recueil, t. X, 1896, p. 43-45.)

II. — COURS PRATIQUE DE M. VANDERKINDERE

à l'Université libre de Bruxelles (1877-1879 et 1887-1891).

En 1877-78, M. le professeur L. Vanderkindere organisa un cours pratique d'histoire à l'Université libre de Bruxelles. Il le dirigea pendant deux années académiques.

Les étudiants n'y étaient admis qu'après avoir suivi le cours d'histoire nationale professé par M. Vanderkindere. Une douzaine d'élèves s'étaient fait inscrire au début ; six restèrent fidèles au professeur jusqu'au bout. On y consacrait une séance d'une heure et demie chaque semaine. Le sujet du cours était l'étude des chartes communales de la Flandre et du Brabant depuis le XIIe jusqu'au XIVe siècle inclus, examinées au point de vue des institutions publiques. Le professeur s'attachait surtout à la comparaison des chartes d'une même commune afin d'en dégager l'histoire des développements successifs des institutions flamandes et brabançonnes.

Ces premières années n'ont pu fournir qu'un travail intermittent, faute d'élèves assidus.

En 1879, M. Vanderkindere, absorbé par d'autres travaux, a dû interrompre son cours pratique, mais il l'a repris en 1887.

Pendant quatre ans, il a conservé alors les mêmes collaborateurs. Le professeur a étudié avec ses élèves les institutions germaniques primitives, la loi salique et les autres *leges Barbarorum*, les capitulaires, les formules, les actes du temps ; puis, lorsque les élèves eurent acquis une connaissance approfondie du droit franc, on a recherché les analogies dans le moyen-âge belge : coutumes, keures, etc. Deux élèves, MM. L. Wodon et P. Cattier, ont préparé au cours des travaux qui ont paru dans la suite.

En 1891-92, l'application de la loi de 1890 a amené un remaniement dans les attributions des professeurs. M. Lonchay a été chargé des exercices pratiques que M. Vanderkindere a abandonnés provisoirement ; mais il se propose de commencer de nouveaux exercices historiques consacrés à la Belgique du moyen-âge, pendant l'année académique prochaine 1898-1899. Déjà il est assuré d'avoir cinq élèves sérieux.

BIBLIOGRAPHIE.

ANNALES DE LA FACULTÉ :

Tome I. Fasc. I. L. Wodon, *Du wergeld des Romains libres chez les Ripuaires*, p. 107-118. 1889.

Fasc. II. L. Wodon, *Le droit de vengeance dans le comté de Namur* (XIVe-XVe siècles), p. 119-196.

» » F. Cattier. *La guerre privée dans le comté de Hainaut* (XIIIe-XIVe siècles), p. 197-289.

Tome II. F. Cattier, *Le premier registre aux plaids de la Cour féodale du comté de Hainaut* (1333-1405), 465 pp., 1893.

F. Cattier, *Évolution du droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au XVe siècle.* XI-230 pp. Dequesne-Masquillier, Mons (thèse de doctorat spécial), 1893.

L. Wodon, *La forme et la garantie dans les contrats du droit Franc.* Étude d'histoire du droit. 237 pp. Godenne, Malines (thèse de doctorat spécial), 1893.

E. Vanderkindere, *La* Dilatura *dans les textes francs.* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, in-8o, t. XLI.)

— *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen-âge.* Bruxelles, 1890, 1 vol.

III. — COURS PRATIQUE DE M. PHILIPPSON

à l'Université libre de Bruxelles (1879-1889).

Lorsqu'en 1879 M. Vanderkindere abandonna momentanément son cours pratique, son collègue, M. Martin Philippson, ancien professeur de l'Université de Bonn, reprit heureusement à Bruxelles la tâche interrompue. M. Philippson a consacré d'abord son cours pratique à la paléographie pendant le semestre d'hiver de 1879-80.

Commencé avec une quarantaine d'auditeurs, parmi lesquels les simples curieux dominaient naturellement, ce cours s'est terminé avec quinze élèves, dont dix étudiants et cinq amateurs. Après une introduction sur l'histoire de l'écriture en général et de la paléographie latine en particulier, M. Philippson retraça les variations de l'alphabet jusqu'au xve siècle, au moyen d'exercices pratiques sur les *Schrifttafeln* du professeur Arndt de Leipzig et particulièrement sur le riche trésor

des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles. M. Philippson conduisait parfois ses élèves au local de la bibliothèque et ceux-ci y examinaient des manuscrits latins, s'exerçant à déterminer leur date et leur nationalité par une inspection sommaire.

Pendant les deux semestres de l'année académique 1880-81, M. Philippson a repris son cours de paléographie en développant la partie théorique et en étendant les exercices pratiques. Commencé avec une vingtaine d'élèves, ce cours s'est clôturé avec neuf, tous étudiants, sauf un.

M. Philippson avait rêvé de créer à Bruxelles un *séminaire historique* sur le modèle allemand, soit à l'Université libre, soit avec l'intervention de l'État (1). N'y ayant pas réussi, il se contenta de diriger un cours pratique d'histoire dû à son initiative personnelle, à partir du semestre d'hiver 1881-82.

Pendant le semestre d'hiver, M. Philippson a exposé, en manière d'introduction, les principes généraux de la critique historique. Ensuite le cours a porté d'abord sur la comparaison des principaux historiens qui ont raconté la première année de la révolution française de

(1) Voir l'article de M. Philippson : *Une nouvelle institution à l'Université de Bruxelles* dans la *Jeune Revue* (année 1881), organe des étudiants bruxellois. La *Jeune Revue* a cessé de paraitre depuis lors et a été remplacée aussitôt par la *Jeune Belgique* qui, dans sa livraison du 15 décembre 1881 (p. 30 et 31), contient une courte notice d'un élève du cours pratique de M. Philippson. Elle respire une vive reconnaissance envers le savant professeur pour les peines qu'il s'est données afin de fournir à ses élèves « le fil conducteur » dans le « vaste labyrinthe » de l'histoire.

1789 : Mignet, Thiers, Michelet, Quinet, Sybel, Carlyle, Ranke et Taine ; on a surtout cherché à pénétrer l'esprit de chaque auteur, à saisir les principes et les idées qui l'ont guidé, à démêler ses qualités et ses défauts. D'après ces données, on a étudié ensuite de plus près quelques-uns des évènements principaux de l'année 1789, surtout les journées de Versailles (5 et 6 octobre) et les origines de la guerre de 1792. On tenait une séance de deux heures chaque semaine. Une cinquantaine d'élèves s'étaient fait inscrire ; une quarantaine ont assisté aux premières leçons consacrées par le professeur à l'exposition théorique. Dans le courant des exercices pratiques leur nombre a diminué graduellement jusqu'à neuf, qui sont restés fidèles jusqu'au bout et ont travaillé sérieusement du premier au dernier jour. Ces neuf élèves ont fait chacun un travail critique sur les journées du 5 et du 6 octobre 1789. La plupart de ces essais étaient naturellement médiocres ou mauvais ; mais il y a eu un bon travail et deux dissertations remarquables. L'une d'elles, faite par l'élève le plus âgé du cours, se distinguait par une grande perspicacité et avait une valeur telle, qu'au sentiment de M. Philippson, elle n'aurait pas déparé une bonne revue historique. A l'exception d'un seul, ces neuf élèves fidèles étaient déjà relativement mûrs ; ils avaient passé leur examen de candidature en philosophie, quelques-uns étaient même élèves du second doctorat en droit.

Pendant le semestre d'été de 1881-1882, le cours pratique de M. Philippson a compté huit élèves, qui sont restés assidus jusqu'à la fin. Ce cours a été consacré à

étudier quelques questions controversées se rattachant à l'histoire de la première croisade. On a d'abord essayé de décider, entre Tudebod et l'auteur anonyme des *Gesta Francorum*, qui des deux est l'imitateur de l'autre. Puis on a examiné Albert d'Aix pour tâcher de déterminer quel degré de créance on peut accorder à cet auteur. La conclusion a été que, pour la première croisade, Albert se borne le plus souvent à relater des traditions populaires; à ce propos on a distingué les différents courants de traditions qui se sont rencontrés dans la chronique d'Albert.

Pendant le semestre d'hiver 1882-83 le sujet du cours pratique a porté sur les *Mémoires* de Sully et sur la question du fameux « grand dessin » de Henri IV; le semestre d'été a été consacré à l'étude des causes et des circonstances véritables du meurtre de Darnley.

Les années suivantes, les recherches ont porté surtout sur les origines des guerres de religion dans les Pays-Bas. On travaillait toujours, autant que possible, sur les sources primaires.

Parfois le cours commençait, comme on l'a vu, par être surchargé d'un très grand nombre d'élèves, animés d'ailleurs des meilleures intentions; mais, comme il s'agissait de travailler sérieusement, le professeur s'adressait à ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas suivre avec assiduité et en fournissant une besogne assez lourde, et les priait de se retirer sans tarder. Après quelques semaines, le cours ne comptait plus que 8 à 12 élèves, tous fidèles et zélés, parmi lesquels il y a même eu deux étudiantes.

Généralement, le cours embrassait deux années aca-

démiques consécutives et avait lieu une fois par semaine pendant deux heures. Après un exposé des principes essentiels de la critique historique fait par le professeur, on abordait l'étude comparée des historiens de la révolution française, à titre d'exercice. Après ces travaux généraux, on s'attaquait à l'un des sujets spéciaux énumérés plus haut.

A la fin de chaque semestre, M. Philippson exigeait des élèves qu'ils développassent chacun à leur tour leur manière d'envisager le sujet traité, ce qui les obligeait à prêter aux travaux du cours pratique une attention continuelle, à prendre des notes et surtout à penser par eux-mêmes. Le professeur saisissait toutes les occasions pour appliquer, en les rappelant, les principes de critique qu'il avait exposés brièvement au début de ses exercices historiques.

A l'approche des grandes vacances, le professeur proposait au choix des élèves plusieurs thèses sur lesquelles chacun d'eux avait à composer un travail détaillé. A la rentrée d'octobre, ces travaux étaient répartis entre les élèves pour en faire la critique. Ainsi l'initiative intellectuelle et l'aptitude scientifique de chaque élève s'exerçaient avec une liberté individuelle entière, et une certaine compétition des plus salutaires s'établissait entre eux. M. Philippson dirigeait les débats relatifs à la critique de ces travaux écrits et cherchait à faire formuler des conclusions nettes par les élèves eux-mêmes.

Une partie des travaux écrits étaient naturellement assez médiocres et sans aucune valeur durable; mais d'autres étaient excellents. Deux de ces travaux ont été publiés dans les *Annales de la Faculté*

Il est à remarquer que M. Philippson a quitté l'Université libre de Bruxelles avant que la loi de 1890 ait été mise en vigueur et ait porté ses fruits. La très grande majorité de ses élèves étaient étudiants ou docteurs en droit, obligés de suivre des cours et de préparer des examens absolument étrangers au cours pratique d'histoire. En ce temps là, il n'y avait encore aucune issue pour ceux qui s'occupaient d'études historiques avec désintéressement scientifique. Aussi les difficultés contre lesquelles devaient lutter les cours pratiques, formant de vrais spécialistes, étaient-elles bien plus considérables que depuis la réorganisation de la candidature et la spécialisation des doctorats en vertu de la loi de 1890.

Cet enseignement pratique de M. Philippson, qui a porté d'abord sur la paléographie et ensuite sur l'histoire du moyen âge et sur l'histoire moderne, tient assurément une place des plus distinguées parmi les essais du même genre tentés à nos Universités.

Historien dont les livres jouissent d'une grande autorité et ancien professeur d'une des meilleures Universités prussiennes, M. Philippson a bien mérité de la Belgique en initiant les étudiants bruxellois aux méthodes scientifiques en honneur chez les savants d'Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE.

Léon Leclère, *L'élection du pape Clément V* (Annales de la Faculté de philosophie de l'Université de Bruxelles, année 1889).

M. Vercruysse, *Essai critique sur la Chronique d'Albert d'Aix* (ibid.).

Léon Leclère, *Les rapports de la Papauté et de la France sous Philippe III*. Bruxelles, Lamertin, 1889.

IV. — COURS PRATIQUE DE M. FREDERICQ

à l'Université de l'État de Liège (1880-83).

Avant même d'avoir renforcé, par une visite aux universités allemandes (1), sa conviction sur la nécessité absolue des cours pratiques d'histoire, M. le professeur Paul Fredericq en organisa un pendant l'année académique 1880-81, à l'exemple de celui que son collègue M. Kurth avait créé à Liège dès 1874.

Quatorze élèves s'étaient d'abord présentés, dont six appartenaient à la candidature en philosophie, cinq à l'École normale des Humanités et trois à la candidature en droit. Un peu plus de la moitié furent assidus jusqu'à

(1) M. Fredericq a publié ses impressions sur les universités de Berlin, Halle, Leipzig et Gœttingue dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (1882). Plus tard, il a publié d'autres notes de voyage sur l'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, en Écosse, en Angleterre et en Hollande.

la fin de l'année. Le sujet du cours était l'Inquisition dans les Pays-Bas au XVIe siècle.

Le professeur consacra d'abord quelques leçons à une introduction théorique portant sur le but des cours pratiques d'histoire, sur les idées et la législation du XVIe siècle en matière d'hérésie et sur les sources principales (bulles et édits, documents des archives, pamphlets du temps, mémoires et chroniques des contemporains, historiens plus récents).

Quelques élèves présentèrent ensuite à tour de rôle des analyses des principaux travaux de MM. Gachard et Henne et d'autres spécialistes contemporains, relatifs à l'Inquisition néerlandaise. Puis on passa à l'étude critique et détaillée du texte des bulles *Exsurge, Domine* (1520) et *Decet Romanum pontificem* (1521) du pape Léon X, de l'édit impérial de Charles-Quint, donné à Worms la même année, et des placards publiés contre les protestants des Pays-Bas par Charles-Quint en 1526, en 1529 et en 1531. On étudia de même le rôle des juges laïques et des inquisiteurs d'après les bulles papales de 1542 et de 1551, d'après la fameuse *Instructio pro inquisitoribus haereticae pravitatis* de Charles-Quint (1550) et d'après les curieux documents des archives de Mons, publiés par M. A. Loin (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. VIII). Chaque document était préparé à l'avance par un élève, qui l'analysait ou parfois en donnait lecture d'un bout à l'autre en le commentant; ses condisciples en discutaient à leur tour la portée sous la direction du professeur.

En outre deux élèves se chargèrent d'étudier des

questions spéciales et exposèrent au cours le résultat de leurs recherches. L'un d'eux présenta ainsi une liste chronologique approximative des inquisiteurs des Pays-Bas au xvie siècle d'après les documents imprimés et les travaux de MM. Gachard, Henne, etc. Le second retraça l'histoire sommaire de l'Inquisition liégeoise au xvie siècle d'après les édits des princes-évêques, publiés par Raikem et Polain, et d'après les ouvrages de MM. Ferd. Hénaux, Rahlenbeck et Lenoir. On tint vingt-cinq séances d'une heure.

En 1881-82 le cours pratique comptait sept élèves (2 du doctorat en philosophie, 3 de la section historique de l'École normale, 1 de la candidature en droit et 1 du premier doctorat en droit). Tous ces élèves, sauf un, avaient suivi le cours de l'année précédente ; tous restèrent assidus jusqu'à la fin.

Les dix premières leçons furent consacrées à étudier la question de la naissance et de l'origine maternelle de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, d'après les sources et les travaux de MM. Serrure, Vander Meersch, Vander Taelen, de Reumont et Rawdon Brown ainsi que d'après les remarquables préfaces des trois volumes de la *Correspondance de Marguerite de Parme*, publiée par M. Gachard. Un élève fut chargé d'exposer tous les éléments du problème dans un travail écrit, qui fut lu par lui à ses condisciples et examiné en commun.

Les quatorze dernières séances furent employées à poursuivre l'histoire de la répression de l'hérésie au xvie siècle dans les Pays-Bas. Après que plusieurs élèves eurent présenté le résumé de quelques chapitres

de l'excellent livre de M. Alex. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas*, et des nombreux documents des archives qui y sont cités, on passa à la lecture et à l'analyse critique détaillée des édits de Charles-Quint promulgués en 1550, de l'*Instructio pro inquisitoribus haereticae pravitatis* (déjà examinée sommairement l'année précédente) et d'une bulle du pape Jules III (1550). Puis on étudia en détail le texte de la Pacification de Gand et plus rapidement la teneur des autres grands traités qui se rattachent à nos guerres de religion (Union de Bruxelles, Édit perpétuel de Don Juan, Paix de religion d'Anvers, Unions d'Utrecht et d'Arras). C'était une sorte d'introduction et de préparation au cours pratique de l'année suivante.

En effet, en 1882-83, le cours a porté sur les préliminaires et les négociations de la Pacification de Gand. Les six élèves (1 de la candidature en philosophie, 3 du doctorat, 2 de la section historique de l'École normale et 1 du premier doctorat en droit) furent très assidus et très zélés. Trois d'entre eux avaient suivi le cours pratique pendant les deux années précédentes; un autre, pendant une année; deux élèves le suivaient pour la première fois. Les séances, au lieu de ne durer qu'une heure comme par le passé, se prolongèrent régulièrement pendant une heure et demie et parfois même pendant deux heures. Il y en eut vingt-cinq.

Le professeur commença par une introduction sur les sources et sur les questions controversées de la Pacification de Gand. Ensuite on étudia en commun la *Correspondance de Philippe II* publiée par M. Gachard (une partie des documents de l'année 1576), les lettres

de la même époque insérées dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne* de M. Gachard et dans les *Archives de la Maison d'Orange-Nassau* de M. Groen van Prinsterer ainsi que les principaux mémoires et chroniques du temps, au point de vue spécial des préliminaires et des négociations de la Pacification. Ces mémoires du XVIe siècle firent l'objet d'une série de travaux écrits ; chaque dissertation était soumise à un autre élève qui l'annotait dans les marges; puis le professeur l'examinait à son tour en y consignant par écrit ses observations. Ces dissertations, ainsi corrigées deux fois, étaient lues enfin au cours et discutées. Les principales portèrent sur les actes des États en septembre 1576, sur les négociations entre les Pays-Bas et le pays de Liège vers la même époque, sur les *Mémoires anonymes* publiés par M. Blaes, les *Mémoires* de Del Rio publiés par l'abbé Delvigne, les *Commentaires* de Bernardino de Mendoça publiés par M. Guillaume, les *Notules* de Berty publiées par M. Gachard, les *Relations des ambassadeurs vénitiens* (année 1576), le *Discours sur le gouvernement du Conseil d'État* du conseiller d'Assonleville publié par M. Gachard et le *Mémoire* de l'évêque Metsius publié par le même. Ces travaux étaient assez étendus et très soignés ; ils indiquaient nettement le parti que l'on peut tirer de chacune de ces sources pour l'histoire de la Pacification de Gand. Les opinions de Motley, de van Vloten et de Nuyens furent aussi analysées et discutées par écrit dans de petites notices.

Pour sa part le professeur rendit compte de ce qui pouvait être utilisé dans les *Resolutien van Holland*,

le *Dagboek* de Jan de Pottere, le *Diarium* de Philippe van Campene et l'ouvrage de Michel ab Isselt, *Sui temporis Historia*. Il s'était réservé aussi les recherches dans les archives et il communiqua à ses élèves les résultats auxquels il était arrivé en allant étudier en Hollande quelques documents des archives de La Haye, d'Utrecht et de Middelbourg ainsi que quelques imprimés rares de la Bibliothèque royale de La Haye. Il leur soumit de même ses extraits de certains registres des archives du royaume à Bruxelles (1) et des archives communales de Gand ainsi que les lettres et les renseignements qu'avaient bien voulu lui adresser MM. Fruin, professeur à l'Université de Leide, et les archivistes Van den Bergh de La Haye, Gachard (1) de Bruxelles, Devillers (2) de Mons, Diegerick père (3) d'Ypres, d'Hoop de Gand, Gilliodts-van Severen et Vanden Bussche de Bruges.

L'examen approchant, le professeur consacra les deux dernières séances à donner lecture de sa dissertation sur *L'enseignement public des calvinistes à Gand* (1578-1584).

Dès l'origine du cours, les élèves avaient été chargés à chaque séance de prendre note à tour de rôle de la

(1) M. l'archiviste général Gachard avait eu la bonté de faire envoyer pour un mois aux Archives de l'État à Liège un précieux registre de son dépôt.

(2) M. Devillers avait poussé l'obligeance jusqu'à envoyer des analyses très détaillées de certains documents des Archives de l'État à Mons.

(3) M. Diegerick avait envoyé pour le cours pratique toute une série de tirés à part de ses publications relatives au XVIe siècle.

marche des débats et des résultats acquis. A la séance suivante, le rapporteur donnait lecture de ce petit procès-verbal, qui était approuvé après les rectifications nécessaires et transcrit dans un registre *ad hoc*, où se trouve consignée ainsi l'histoire intime des trois années du cours pratique. En 1881, lors de la visite que fit M. Fredericq à l'Université de Halle, M. Conrad, l'éminent professeur d'économie politique, lui apprit qu'il avait introduit depuis longtemps cet usage dans ses exercices pratiques, qu'il s'en trouvait très bien et qu'il y attachait une grande importance. Ainsi se trouvait confirmée l'utilité de ces petits procès-verbaux des séances.

Après deux années d'études préliminaires, M. Fredericq avait pu aborder ainsi, avec des élèves convenablement préparés, une étude bien circonscrite qui devait aboutir à la publication d'une dissertation collective assez étendue sur la Pacification de Gand ; mais, le professeur ayant été transféré à l'Université de Gand, de ce beau projet il ne resta que des ébauches et de grosses fardes de notes. Par contre, le professeur eut la satisfaction de pouvoir publier avec ses élèves deux fascicules des *Travaux* de son cours pratique liégeois, qui furent les premières publications de ce genre en Belgique.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Lonchay, *L'inquisition au pays de Liège*. (Revue de Belgique, août 1881, 36 pages.)

G. Crutzen, *L'origine maternelle de Marguerite de Parme*. (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1882, t. XXV, 17 pages.)

Université de Liège. Travaux du cours pratique d'histoire nationale de Paul Fredericq.

Fascicule I : *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique* (P. Fredericq). — *L'origine maternelle et la naissance de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas* (G. Crutzen). *Les édits des princes-évêques de Liège en matière d'hérésie, au XVIe siècle* (H. Lonchay). — *L'enseignement public des calvinistes à Gand, 1578-1584* (P. Fredericq). — *Le renouvellement en 1578 du traité d'alliance conclu à l'époque de Jacques van Artevelde entre la Flandre et le Brabant* (P. Fredericq). — Gand et La Haye, 1883, LIV-144 pages.

Fascicule II : *La politique de Gérard de Groesbeck, prince-évêque de Liège,* pendant le gouvernement de Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas, 4 nov. 1576-1er oct. 1578 (H. Pirenne). — *Notice sur Fray Lorenço de Villavicencio, agent secret de Philippe II* (A. Journez). — *Contribution à l'histoire des inquisiteurs des Pays-Bas au XVIe siècle* (E. Monseur). — *Table chronologique du Registre sur le faict des hérésies et inquisition* (E. Hubert). — Gand et La Haye, 1884, VIII 132 pages.

V. — COURS PRATIQUE DE M. THOMAS

à l'Université de l'État à Gand (1882-1886)

Pendant l'année académique 1882-1883, deux cours pratiques d'histoire furent créés simultanément à l'Université de Gand par MM. Thomas et Motte, l'un pendant le premier, l'autre pendant le second semestre.

Le cours pratique dirigé par M. le professeur Paul Thomas était consacré à l'histoire ancienne ; il y a eu une leçon d'une heure par semaine jusqu'à Pâques. A la première leçon assistaient vingt-sept élèves ; une douzaine d'entre eux sont restés jusqu'à la fin ; tous étaient des étudiants de la candidature en philosophie, à l'exception d'un seul qui était élève du doctorat.

Le cours roulait sur les sources de la conjuration de Catilina. M. Thomas débuta par une introduction sur les principes de la critique historique ; il exposa ensuite sommairement la situation de la République romaine à l'époque de la conjuration ; enfin, il énuméra toutes les

sources de cet événement en les caractérisant brièvement. Après cette introduction, on passa aux exercices pratiques sur le *Catilina* de Salluste comparé aux *Catilinaires* de Cicéron.

Les élèves furent chargés de faire une série de petits travaux écrits. En voici la liste :

1° Analyser le *Catilina* de Salluste, dégager le récit principal des digressions et replacer les faits autant que possible dans l'ordre chronologique, chaque fois que Salluste anticipe ou revient en arrière; indiquer les principales phases de la conjuration; examiner dans quelles circonstances de temps et de lieu ont été prononcées les quatre *Catilinaires* et désigner la place qu'elles devraient occuper dans le récit de Salluste.

Ces questions furent traitées par treize élèves. Leurs travaux étaient en général médiocres.

2° Comparer la première *Catilinaire* de Cicéron au *Catilina* de Salluste ; noter les différences, les ressemblances, les détails qui se trouvent dans Cicéron et qui ne se trouvent pas dans Salluste.

Un seul travail fut remis au professeur en réponse à cette question par celui des auditeurs qui était élève du doctorat. L'auteur avait bien soigné sa dissertation et avait fait preuve de perspicacité et de sens critique.

3° Résumer la seconde *Catilinaire* et en apprécier le caractère. — Comparer la seconde *Catilinaire* à la première. — Comparer la seconde *Catilinaire* au récit de Salluste.

Chacun de ces points devait être traité séparément par un élève. Les travaux qui furent remis au professeur étaient faibles.

4° Comparer la troisième *Catilinaire* au récit de Salluste.

Un seul élève était chargé de ce travail. Son essai a été faible.

5° Apprécier la quatrième *Catilinaire* et la comparer au récit de Salluste.

L'élève à qui cette étude avait été confiée (un élève de candidature), remit un bon travail, remarquable par le fond autant que par la forme.

Tous ces travaux écrits furent discutés et critiqués devant tous les élèves. M. Thomas en signalait les lacunes et les erreurs, posait des questions aux auditeurs et essayait de leur faire tirer par eux-mêmes les conclusions.

Dans le courant de l'année académique 1883-84, le Gouvernement, sur l'initiative énergique de M. le professeur Wagener, administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, annexa à cette Université des Sections normales dites *flamandes,* parce qu'elles devaient préparer des professeurs de langues germaniques, d'histoire et de géographie capables d'enseigner en flamand ces matières dans les athénées royaux, en application de la loi du 15 juin 1883 sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen de l'État.

Comme à Liège, les cours pratiques d'histoire, dus à l'initiative privée de quelques professeurs, furent alors officiellement reconnus par le Gouvernement et figurèrent parmi les cours réguliers portés au programme de la Section normale flamande d'histoire.

Le cours pratique d'histoire ancienne fut ainsi suivi à partir de ce moment, non seulement par des élèves

de la Faculté, mais avant tout par les normaliens.

Le nombre des auditeurs a varié de six à dix. Il y avait une conférence de deux heures par semaine.

Les sujets traités de 1883 à 1886 ont été les suivants : 1° L'histoire des Gracques; — 2° La guerre de Jugurtha ; — 3° La « Pentêkontaétie » d'après Thucydide (Livre I, ch. 89 à 117).

Au commencement de chaque année, le professeur exposait brièvement les principes de la critique historique. Puis on abordait le point spécial à étudier. En premier lieu, on procédait à l'analyse, à la discussion et à la comparaison des sources. Les ouvrages modernes, les monographies et les articles de revues étaient ensuite résumés et critiqués. Cette étude se faisait en partie oralement, en partie par écrit. Les travaux écrits étaient lus et discutés dans les conférences. Chaque séance était résumée par les élèves à tour de rôle et ces espèces de procès-verbaux étaient transcrits dans un registre spécial.

Les auditeurs se montraient attentifs et pleins de bonne volonté. Malheureusement, la plupart d'entre eux n'avaient qu'une connaissance médiocre des langues anciennes et particulièrement du grec. Aussi le professeur devait-il souvent se borner à travailler sous leurs yeux et à provoquer leurs réflexions.

Ce cours pratique n'a pu produire aucune dissertation de quelque importance, mais plusieurs des analyses et des rapports faits par les élèves étaient dignes d'éloge.

Appelé à enseigner d'autres matières, M. Thomas a été déchargé de son cours pratique, sur sa demande,

à la fin de 1886. Il n'en a pas moins eu l'honneur d'avoir courageusement tenté en Belgique le premier cours d'exercices historiques sur l'antiquité, entreprise essentiellement ingrate et malaisée dans notre pays où l'enseignement moyen ne fournit guère à l'Université d'élèves munis d'une connaissance sérieuse du latin et du grec.

VI. — COURS PRATIQUE DE M. MOTTE

à l'Université de l'État à Gand (1882-1896)

M. le professeur A. Motte avait porté au programme de 1882-83 un cours pratique d'histoire moderne; mais, par suite de circonstances douloureuses, il n'a pu l'ouvrir qu'au second semestre et il n'a pu y consacrer qu'une dizaine de leçons. Vingt étudiants environ (tous élèves de la candidature en philosophie sauf un, qui était élève du doctorat) ont assisté à ces séances. Le cours roulait sur la question de la préméditation de la Saint-Barthélemy.

Vu la saison avancée et l'approche des examens, le professeur n'a pu songer à imposer aux élèves un travail personnel. Aussi le cours a-t-il été purement théorique.

M. Motte a commencé par exposer les termes du problème toujours débattu de la préméditation de la Saint-Barthélemy et de la responsabilité qui incombe aux principaux acteurs. Il a développé ensuite les règles

essentielles de la critique historique et en a fait l'application directe au sujet du cours, ce qui l'a amené à jeter un coup d'œil sur la Réforme en France, sur la situation des partis, sur la cour, sur les Huguenots, etc. Puis il passa rapidement en revue les sources générales de l'histoire de l'Occident au XVI[e] siècle et il s'arrêta plus longuement aux sources contemporaines spéciales pour l'étude de la Saint-Barthélemy et aux principaux auteurs postérieurs (allemands, anglais, belges, hollandais, espagnols et italiens). Il termina par l'exposition de toutes les questions controversées qui se rattachent à l'étude critique de la Saint-Barthélemy.

Ces leçons ont été ainsi une sorte d'introduction théorique aux exercices pratiques devant rouler sur le même sujet.

Les trois années académiques suivantes ont été, en effet, consacrées à l'étude des faits controversés relatifs à la préméditation du massacre de la Saint-Barthélemy :

1° Le massacre a-t-il été décidé dans les conférences de Bayonne en 1565 ?

2° La paix de Saint-Germain de 1570 était-elle sincère ou non ?

3° Doit-on voir dans le mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec Henri de Bourbon, un piège destiné à attirer à Paris les principaux chefs huguenots et leurs partisans ?

4° Le massacre général a-t-il eu pour cause l'insuccès de l'attentat de Maurevel contre Coligny, ou bien cette tentative d'assassinat était-elle un acte préliminaire d'un massacre général déjà décidé auparavant?

5° Quels sont les auteurs responsables de cette odieuse boucherie ?

Pendant les années académiques 1886-90 on examina les épisodes de l'histoire de Marie Stuart sujets à controverses :

1° Cette reine fut-elle complice du meurtre de son époux Henri Darnley ?

2° Son mariage avec Bothwell a-t-il été librement consenti par elle ou bien lui fut-il imposé ?

3° Les lettres de la cassette sont-elles authentiques ?

4° Marie a-t-elle participé au complot de Babington contre la vie d'Élisabeth ?

Enfin, pendant l'année académique 1895-96, on étudia, d'après les sources, la vie de Michel de l'Hôpital. On s'attacha surtout à rechercher dans ses propres écrits quelles étaient ses opinions politiques et religieuses.

Pour l'étude de ces différents points d'histoire, on examina les travaux des écrivains les plus récents, puis on contrôla leurs conclusions à l'aide des sources : *relazioni* des ambassadeurs vénitiens, correspondances des autres diplomates, mémoires, pamphlets de tous les partis, récits des historiens contemporains ou à peu près des évènements, etc.

Chacun de ces documents à été l'objet d'une analyse faite par écrit par un élève désigné d'avance. Le travail de celui-ci était révisé par un de ses condisciples et finalement discuté en séance sous la direction du professeur.

Le nombre des élèves fut en moyenne de huit à dix. Tous firent preuve de zèle et d'assiduité. Quelques-uns

dénotèrent même par leurs travaux une réelle aptitude à la critique historique.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, M. Motte a été obligé d'interrompre son cours pratique pendant les deux dernières années académiques ; mais il se propose de le rouvrir à bref délai.

VII. — Cours Pratique de M. ALBERDINGK THIJM

à l'Université catholique de Louvain (1883-1898)

En 1883, plusieurs membres de la société littéraire académique *Met Tijd en Vlijt* manifestèrent le désir de s'occuper régulièrement d'exercices ayant pour objet le Folklore. En conséquence, M. le professeur Paul Alberdingk Thijm proposa de fonder une section de Folklore au sein de la dite société.

On s'aperçut bientôt que la séparation totale s'imposait. C'est ainsi que fut établi, sous les auspices du recteur de l'Université et la protection des autorités académiques, un cours pratique d'histoire de la civilisation chrétienne nationale (1). Les initiales réunies des ouvriers de la première heure formèrent le nom qui fut

---

(1) Genootschap gesticht in 1883, onder den naam van *Dr Constantius Buter,* ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschavingsgeschiedenis, onder de leiding van professor Dr Paul Alberdingk Thijm.

donné à la nouvelle société (Dr Buter) et l'on prit pour devise, à l'instar des « Chambres de rhétorique », le mot *Constantia*.

Méthode pratique d'écrire l'histoire des mœurs et de la civilisation, recherche pratique des sources et de leur emploi scientifique : tel fut le programme de ce cours pratique, dirigé par M. le professeur Paul Alberdingk Thijm.

L'étude des sources ne comprenait pas seulement la compulsation des archives, elle s'étendit à des éléments plus vivants : aux recherches à faire sur le terrain des arts plastiques et des traditions populaires.

Chaque élève eut à s'occuper individuellement de telles sources où il puiserait les renseignements à fournir pour telle partie du travail d'ensemble. La tâche du professeur consistait dans la distribution méthodique du travail à accomplir, l'indication et le classement des sources, au double point de vue de la nature du sujet à traiter et des circonstances de temps et de lieu.

Les délibérations ont lieu en langue néerlandaise et les travaux collectifs sont rédigés également dans cette langue.

Cette méthode, évidemment, impliquait un espacement assez considérable des réunions : elles devinrent mensuelles.

On s'entendit d'abord sur le choix de l'époque à traiter, du pays, des lieux, voire d'une date précise.

Le premier fruit de ce travail fut un tableau de mœurs du xve siècle, la description d'un banquet en 1488, au point de vue de la vie politique, artistique et bourgeoise. Les soins les plus minutieux furent

apportés au parachèvement du tableau et l'opuscule fut publié avec indication détaillée des sources.

Puis on passa à l'histoire du commerce au temps de Charlemagne, traitée avec la même exactitude et qui, nécessairement, requit aussi des études prolongées avant de pouvoir être livrée à la publicité.

On choisit ensuite les institutions hanséatiques de Bruges, dont la première partie est déjà imprimée; puis les Joyeuses Entrées des archidues Albert et Isabelle à Louvain en 1599, avec l'histoire de contemporains illustres dans le domaine de la science et des arts.

Entretemps, on s'occupa encore de travaux de moindre envergure : comptes-rendus de publications nouvelles, conférences sur certains travaux parus dans des recueils périodiques traitant de l'histoire de la civilisation.

En outre, la société a régulièrement à sa disposition une vingtaine de revues belges et étrangères, dont les intéressés tirent des renseignements précieux.

Afin de favoriser un travail sérieux et approfondi, le nombre d'élèves admis à ce cours entièrement gratuit est limité à sept. L'expérience a prouvé l'utilité de cette mesure.

VIII. — COURS PRATIQUE DE M. FREDERICQ

à l'Université de l'État à Gand (1884-1898).

Ce n'est pas sans regret que le professeur avait quitté ses élèves du cours pratique de Liège ; mais, pour toutes les bonnes volontés, un champ de travail tout aussi favorable se retrouvait à l'Université de Gand.

En effet, celle-ci venait de se voir adjoindre des Sections normales flamandes ; et de cours libres qu'ils étaient, les exercices historiques de MM. Thomas et Motte y avaient été transformés du même coup en cours portés officiellement au programme des nouvelles Sections organisées à côté de la Faculté de philosophie et lettres.

En même temps, M. Fredericq fut chargé de faire un cours pratique d'histoire nationale en néerlandais,

ce cours étant destiné plus spécialement aux futurs professeurs des athénées flamands. Mais, à côté de ces élèves réguliers, le cours pratique restait ouvert aux étudiants de la Faculté. En fait, outre les normaliens, des étudiants en philosophie et en droit le suivirent chaque année ; même des anciens élèves (un avocat, des agrégés, des docteurs en philosophie ou en histoire) continuèrent parfois à le suivre une ou plusieurs années après avoir quitté la Faculté ou même l'Université. Parmi ces derniers se trouvaient, du reste, les quatre assistants que le professeur s'est adjoint successivement pour l'aider dans sa besogne scientifique et qu'il a dû rétribuer tant bien que mal de sa poche, le gouvernement ayant jusqu'ici refusé à la Faculté de philosophie et lettres les assistants qu'il accorde si nombreux à celles des sciences et de médecine.

Chaque semaine, une leçon de deux heures consécutives a été consacrée à ces exercices historiques flamands, qui ont compté, pendant les quatorze dernières années, un nombre d'élèves variant de quatre à dix. Jusqu'à la fin de l'année 1891-92, le cours s'est fait dans une salle de la bibliothèque de l'Université, au milieu du trésor des manuscrits, des livres et des revues où l'on pouvait puiser à pleines mains. Mais ce local cessa d'être disponible, et M. Fredericq, se souvenant de ce qu'il avait vu faire en Allemagne par maint professeur d'Université, transporta son cours pratique dans son cabinet de travail, au milieu de ses propres livres et notes, de telle sorte que sa bibliothèque privée put être utilisée sans cesse pendant les leçons. Chez lui, il donna à ce petit laboratoire historique un caractère plus

intime encore et le travail en commun se fit dorénavant comme en famille et même en fumant (1).

Les Sections normales flamandes avaient été organisées à Gand au commencement de 1884; M. Fredericq ouvrit son cours pratique en février avec dix élèves. Il commença par reprendre le sujet qu'il avait commencé à traiter à Liège en 1880-81 : l'histoire de la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas au XVIe siècle. En étudiant avec ses élèves les sources concernant les premières poursuites dirigées contre les protestants dans les provinces méridionales, jusqu'en 1531, il se proposait de composer sur les documents le complément encore attendu d'un savant ouvrage de M. le professeur de Hoop Scheffer d'Amsterdam, où l'auteur n'a eu en vue que les provinces du Nord (2). Dans ce but, il fit lire et commenter aux élèves les premiers édits de Charles-Quint et les premières bulles des papes et il passa rapidement en revue les documents relatifs à Praepositus, à Grapheus et aux Augustins hérétiques d'Anvers.

Le Ministre de l'Intérieur de l'époque, l'honorable M. Rolin-Jacquemyns, avait bien voulu autoriser le transfert aux archives de l'État à Gand du célèbre *Registre sur le faict des hérésies et inquisition*, que M. Gachard conservait sous clef avec un soin jaloux aux Archives générales du royaume à Bruxelles. M. Frede-

(1) Certaines années, le cours pratique alla visiter en corps les trésors de la bibliothèque de l'Université, le riche musée d'archéologie, l'intéressant petit musée de peinture, les belles ruines de l'abbaye de Saint-Bavon et celles en voie de restauration de l'admirable Château des comtes à Gand.

(2) *Geschiedenis der Kerkhervorming in Nederland.*

rieq put alors copier à son aise tout le *Registre* (658 folios) et en communiquer les pièces principales aux élèves de son cours pratique, les exerçant à interpréter scrupuleusement et à analyser avec netteté et concision ces documents si précieux. Il forma alors le projet de les publier avec l'aide de ses élèves.

En 1884-85, le professeur continua à faire discuter et analyser les pièces du *Registre* et chargea en même temps les élèves de glaner tous les documents analogues déjà imprimés, mais épars, dans les correspondances de Charles-Quint, de Philippe II, de Marguerite de Parme, du Taciturne, etc. La moisson fut beaucoup plus abondante qu'on ne l'avait espérée, et le projet de publier les pièces du *Registre* fit place à un plan plus vaste : la formation d'un recueil aussi complet que possible qui présenterait dans l'ordre chronologique les documents et les récits contemporains relatifs aux persécutions religieuses du XVIe siècle dans les Pays-Bas, sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II.

Le professeur utilisa déjà le résultat sommaire de ces premières recherches dans un livre de vulgarisation consacré aux trente premières années de notre XVIe siècle (1).

En 1885-86, on continua l'étude des pièces du XVIe siècle; mais il devint de plus en plus clair au professeur et aux élèves que, pour bien comprendre le fonctionnement de l'Inquisition réorganisée par Charles-Quint, il fallait connaître sérieusement l'organisation de l'Inquisition médiévale des papes et des évêques. On

---

(1) *De Nederlanden onder keizer Karel V*, Gand 1885.

se mit courageusement à remonter le cours des siècles, à étudier les documents déjà signalés par M. Arthur Duverger (1) et à rechercher, dans le *Magnum Bullarium Romanum*, dans le *Bullarium* des Dominicains, etc., les bulles relatives à l'Inquisition en général et à ses agissements dans les anciens Pays-Bas avant la Réforme. On commença aussi à récolter quelques pièces inédites obtenues en partie de la complaisance de MM. les archivistes Vanden Bergh à La Haye, Gilliodts-van Severen à Bruges et Devillers à Mons. Bientôt on eut recueilli une si grande quantité de pièces, glanées à droite et à gauche, inédites ou imprimées, dans des ouvrages souvent à peu près inconnus, que l'idée surgit tout naturellement de faire précéder d'un recueil de documents concernant l'Inquisition avant Charles-Quint, la grande collection projetée et déjà en partie préparée des pièces du XVIe siècle.

L'année 1886-87 fut tout entière consacrée à la réalisation de ce nouveau projet. Après avoir dépouillé Potthast et Jaffé, on dépouilla les chroniqueurs dont les annotations suppléent souvent à l'absence de documents officiels. Césarius de Heisterbach lui-même fournit de précieux renseignements dans son *Dialogus miraculorum*, de même que Thomas de Cantimpré dans son *Bonum universale de apibus*. On remonta aussi au XIIe et même au XIe siècle pour retrouver les premiers vestiges des Cathares et de la secte de Tanchelm dans nos provinces. Le manuscrit de Vanden Berch de la biblio-

---

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1879, 2e série, t. XLVII, p. 863-897.

thèque de Liège fournit des pièces inédites ainsi que les archives de Tournay et de Lille, grâce à l'obligeance de MM. les archivistes Rigaux et Macquest. L'ardeur ne se ralentit même pas pendant les grandes vacances, dont une partie fut sacrifiée par deux élèves (MM. J. Fredericks et G. Duflou) à dépouiller systématiquement une foule de revues et à faire un grand nombre d'extraits de chroniques et de copies d'autres documents, sous la direction du professeur.

En 1887-88, on donna un dernier coup de collier et, pour être à peu près sûr qu'aucun document connu n'avait échappé aux recherches, on revit systématiquement les *Tables* de M. Alph. Wauters, les collections éditées par Mansi, Hartzheim, Duplessis d'Argentré, Boehmer et bien d'autres encore. Le titre du recueil fut arrêté : il s'appellerait doctement et majestueusement : *Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae* (1) ; enfin, au mois de janvier 1888, on en commença l'impression. C'était le premier résultat palpable de la longue et laborieuse collaboration du professeur et des élèves depuis 1884. Ce fut aussi le premier fascicule des *Werken van den practischen leergang van vaderlandsche geschiedenis* (2). Pendant la correction des épreuves affluaient encore toujours de nouvelles pièces, dues à l'obligeance de MM. Léopold Delisle, Rigaux, Rahlenbeck, etc., ou simplement à d'heureux

(1) M. le professeur Dr Hansen, archiviste de Cologne, a entrepris de publier un recueil analogue, à l'exemple du *Corpus*, pour l'empire allemand et a obtenu à cet effet un subside de l'Académie royale de Berlin.

(2) Sept fascicules ont paru jusqu'à présent.

hasards, par exemple les nombreux avis du doyen Gilles Carlier au xve siècle, enfouis dans un incunable de Bruxelles (1478-1479), qui n'était connu jusqu'ici que des bibliophiles.

En même temps, on eut la curiosité de rechercher ce que les hommes du xvie siècle, mêlés au fonctionnement de l'Inquisition telle qu'elle était renforcée par Charles-Quint, avaient pensé de l'Inquisition plus ancienne des papes et des évêques. On étudia ainsi les *Mémoires* de Viglius et d'Hopperus, certaines lettres de Philippe II, de Marguerite de Parme, de Granvelle, de Requesens, etc., ainsi que les premiers historiens de nos troubles religieux : Wezembeke, van Meteren, Renon de France, Hooft, Bor. Enfin, on voulut savoir ce que les historiens récents ont écrit sur la répression de l'hérésie avant la Réforme. La remarquable *Histoire des Cathares* (1849) de C. Schmidt, les curieuses monographies de J. Ficker (1880) et Julien Havet (1881) et surtout les trois volumes de l'admirable *History of the Inquisition in the Middle Ages* de l'Américain H. C. Lea (1888), qui venaient de paraître, furent étudiés avec soin, tandis qu'éclatait du même coup l'insuffisance absolue des livres du chanoine Claessens, du journaliste allemand Fridolin Hoffmann et de l'anglais Rule. Les élèves s'exercèrent à rédiger des notices sur quelques questions de détail, à mesure que pouvaient être mises à leur disposition les premières épreuves du *Corpus*, où ils trouvaient réunis tous les documents connus sur les origines de l'Inquisition dans nos provinces après l'an mil.

Ainsi naquit tout naturellement, en 1888-89, l'idée de composer en commun une histoire solidement documen-

tée de l'Inquisition néerlandaise des papes et des évêques avant Charles-Quint. Le professeur fit brocher et distribuer aux élèves les premières pages imprimées du *Corpus* et on se mit à les éplucher et à les retourner en tout sens pour en tirer la matière des chapitres du futur livre. C'était un nouveau projet dans lequel on s'embarquait de conserve, le cœur léger et plein d'entrain. Mais l'entreprise fut moins aisée et de plus longue haleine qu'on ne s'y était attendu : car sans cesse il fallait faire des recherches de détail et entreprendre des excursions imprévues dans toutes sortes de domaines plus ou moins voisins du sujet principal et où ni le professeur ni les élèves ne se sentaient à leur aise. Aussi ne fut-ce qu'en janvier 1892 que parut le premier volume de cette histoire de l'ancienne Inquisition néerlandaise et il n'embrassait encore que le XIe, le XIIe et le XIIIe siècle. C'était le professeur qui avait tenu la plume, mais les sources de chaque chapitre avaient été scrutées en commun et la rédaction du maître avait été lue par lui à ses élèves, qui souvent lui firent des objections et lui soumirent des corrections dont il fut tenu compte avec profit. L'un des élèves, M. Jules Frederichs, avait surtout pris une grande part à ces recherches et il publia peu après deux dissertations qui s'y rattachaient directement. En outre, M. Fredericks, travaillant sur certains documents du XVIe siècle recueillis en vue des volumes à paraître du *Corpus*, avait fourni le second fascicule des *Werken* du cours pratique.

D'ailleurs, l'élaboration du premier volume de l'histoire de notre inquisition médiévale avait été interrompue en 1889-90 pour retourner au XVIe siècle; il fallait

compléter les documents en vue du volume suivant du *Corpus* et mettre en œuvre des pièces qui nous avaient été envoyées par MM. Lonchay, Macquest, Rahlenbeck, Hille Ris Lambers, Ch. Laurent, Crutzen, etc., ou qui avaient été recueillis par le professeur aux archives de Bruxelles, de La Haye, d'Amsterdam, de Zwolle, de Kampen et de Leeuwarden. Quelques imprimés rarissimes des bibliothèques de Gand, de Bruxelles, de La Haye, de Hambourg et de Munich furent aussi étudiés pour la question des Augustins d'Anvers. En même temps, le professeur s'adjoignit la collaboration de quelques élèves pour la rédaction de notices de la *Biographie nationale :* avec M. Henri Vander Linden, il écrivit ainsi la notice sur Ryhove (François de la Kethulle), et il revit les notices sur Philippe de Marnix (H. Vander Linden) et sur son frère Jean (D. Jacobs). Plusieurs petites notices des élèves parurent en même temps dans la revue *Nederlandsch Museum.*

A partir de 1890-91, l'activité du cours pratique fut de nouveau concentrée sur la continuation de l'histoire de notre Inquisition néerlandaise avant Charles-Quint. On se convainquit bientôt que beaucoup de documents manquaient encore, spécialement sur les Beggards, les Béguines, les Templiers, les Flagellants, les Danseurs, les Frères et les Sœurs de la vie commune, etc. On se remit à explorer les imprimés et le professeur alla faire des recherches dans les archives d'un couvent de Gand et d'un couvent de Vilvorde, dans les archives des hospices civils à Bruges et à Bruxelles, ainsi que dans les dépôts d'Ypres, de Tournay, de Lille, de Saint-Omer et d'Arras. Bientôt, les pièces ainsi recueillies furent si

nombreuses qu'elles formèrent la matière d'un second volume du *Corpus*, paru en août 1896. Enfin, en décembre 1897, fut terminée l'impression du second volume de l'histoire de l'Inquisition néerlandaise, qui n'embrassait d'ailleurs que le XIVe siècle et avait été composé de la même façon que le premier. En même temps les élèves du cours pratique avaient été incidemment associés à d'autres travaux de leur professeur, tels qu'une histoire de la chanson historique dans les Pays-Bas avant les troubles religieux du XVIe siècle, présentée au nom du cours pratique à M. le professeur R. Fruin de Leyde, au moment de sa retraite en juin 1894; des recherches sur Lambert le Bègue d'après des documents de Glasgow, etc. Mentionnons ici aussi le 6e fascicule des *Werken*, qui ne parut qu'en 1897, mais qui contenait deux dissertations préparées auparavant par deux anciens élèves du cours pratique, feu M. J.-J. Mulder sur l'application des placards d'hérésie à Anvers (1550-1566) et M. J. Fredericks sur l'Inquisition dans le duché de Luxembourg avant et pendant le XVIe siècle.

Les trois dernières années 1895-1898 ont été consacrés à la préparation du troisième volume de l'histoire de l'Inquisition néerlandaise qui s'arrêtera à sa réorganisation par Charles-Quint, et à l'élaboration d'un troisième tome du *Corpus*, dont l'impression est commencée et qui contiendra les pièces du XVIe siècle relatives aux premières persécutions dirigées contre les protestants. M. Victor Fris, étudiant, et M. Arthur van Renterghem, docteur en histoire, ont pris une part prépondérante aux travaux de ces trois années. Ce dernier et M. J. Fredericks ont, en qualité de secrétaires-assistants, contribué

beaucoup à la bonne marche du cours pratique de M. Fredericq.

L'utilité ou plutôt la nécessité des assistants est reconnue depuis longtemps par le Gouvernement pour les Facultés des sciences et de médecine de ses deux Universités. Quand le sera-t-elle aussi pour les cours pratiques de la Faculté de philosophie et lettres?

BIBLIOGRAPHIE.

P. Fredericq, *De Nederlanden onder keizer Karel V* (De eerste dertig jaren der zestiende eeuw.) Gand, 1885; XVI-194 pages. (Publication du Willems-Fonds.)

P. Fredericq, *De* SPORTA *en de* SPORTULA FRAGMENTORUM *van den Kamerijkschen deken Gillis Carlier*, gedrukt te Brussel in de jaren 1478 en 1479. (Archief voor Nederl. Kerkgeschiedenis de La Haye, t. III, 1888; 31 pages.)

P. Fredericq et ses élèves, *Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis Neerlandicæ.* Verzameling van stukken betreffende de Inquisitie in de Nederlanden; eerste deel (1025-1520). — Deux cartes; Gand et La Haye, 1889; XL-640 pages. (1er fascicule des *Werken van den practischen leergang van vaderlandsche geschiedenis.*)

P. Fredericq et H. vander Linden, *François de la Kethulle, seigneur de Ryhove.* (Biographie nationale, 1889, 28 p.)

P. Fredericq, *Louis de la Kethulle* (Ibid.)

Julius Frederichs, *De kettervervolgingen van Philips van den Elzas.* Eene proeve tot dateering der oudste vervolgingen der graven van Vlaanderen tegen de ketters. Gand, 1890, 13 pages. (Revue *Nederlandsch Museum.*)

Julius Frederichs, *De Secte des Loïsten of Antwerpsche Libertijnen.* — Eligius Pruystinck (Loy de Schaliedecker) en zijne aanhangers (1525-1545). Gand et La Haye, 1891; LX-64 pages. (2e fasc. des *Werken.*)

P. Fredericq, *Inquisitio hæreticæ provitatis Neerlandicæ*. Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden tot aan hare herinrichting onder keizer Karel V. — Eerste deel (XI^de^, XII^de^ en XIII^de^ eeuwen). Deux cartes; Gand et La Haye, 1892; XVI-114 pages. (3e fasc. des *Werken*.)

Julius Frederichs, *Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France*. Gand, 1892; 32 pages. (6e fasc. des *Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*.)

Daniel Jacobs, *Het Eedverbond der Edelen*. Gand, 1892, 24 pages. (*Nederlandsch Museum*.)

P. Fredericq, *Onze historische volksliederen van vóór de godsdienstige beroerten der XVI^de^ eeuw*. (Dix-huit mélodies anciennes notées par M. Flor. van Duyse). Gand et La Haye, 1894; XII-119 pages. (4e fasc. des *Werken*.)

P. Fredericq, *La chanson historique en langue néerlandaise dans les Pays-Bas avant les troubles religieux du XVIe siècle*. (Lecture faite à la séance publique de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, le 9 mai 1894.) Bruxelles, 1894; 31 pages.

P. Fredericq, *Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue*. (Bull. de l'Académie royale de Bruxelles, 1895; 3e série, t. XXIX, 17 pages. — Ibid., *Note complémentaire* de 16 pages.

P. Fredericq, *Sentence prononcée contre Guillaume van Zwolle par l'inquisiteur général des Pays-Bas, en 1529*. (Ibid. 1895; t. XXX, 8 pages avec fac-similé photographique de la sentence.)

Daniel Jacobs, *Jean de Marnix*. Bruxelles, 1895, 12 pages. (Biographie nationale.)

H. Van der Linden, *Philippe de Marnix*, 45 pages. (Ibid.)

P. Fredericq, *De geheimzinnige ketterin Bloemaerdinne (Zuster Hadewijch) en hare secte der « Nuwe » te Brussel in de XIV^de^ eeuw*. (Verslagen en mededeelingen der Kon. Akademie van Wetenschappen, afd. Letterkunde; Amsterdam, 1895; 22 pages.)

P. Fredericq et ses élèves. *Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis Neerlandicæ.* Tweede deel (Stukken tot aanvulling van *Corpus* I, 1077-1518.) Gand et La Haye, 1896; XXIV-412 pages. (5e fasc. des *Werken.*)

P. Fredericq. *De secten der Geeselaars en der Dansers in de Nederlanden tijdens de XIVde eeuw.* (Mémoires in-quarto de l'Académie royale de Belgique, t. LIII, 1897; 64 pages. — Fac-similé en couleurs d'une miniature du temps.)

Twee verhandelingen over de Inquisitie in de Nederlanden tijdens de XVIde eeuw : J.-J. Mulder, *De uitvoering der geloofsplakkaten en het stedelijk verzet tegen de Inquisitie te Antwerpen (1550-1566).* — J. Frederichs, *De Inquisitie in het hertogdom Luxemburg vóór en tijdens de XVIde eeuw.* — Gand et La Haye, 1897; XVI-128 pages. (6e fasc. des *Werken.*)

P. Fredericq, *A propos du règlement des Béguines de Saint-Omer, 1428.* (Bull. de l'Académie royale de Bruxelles, 1897, 3e série, t. XXXIV; 8 pages.)

P. Fredericq, *Inquisitio hæreticæ pravitatis Neerlandicæ.* — Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden. Tweede deel : De veertiende eeuw. — Gand et La Haye, 1897 XX-196 pages. (7e fasc. des *Werken.*)

* * *

IX. — COURS PRATIQUE DE M. HUBERT

à l'Université de l'État à Liège (1884-1898).

Le cours pratique a débuté en février 1884. Jusqu'à ce jour, il a été fréquenté par un nombre d'élèves qui a varié de trois à dix suivant les années.

A chaque séance, les élèves communiquent le dépouillement des revues historiques dont ils ont été chargés, à raison d'une ou deux pour chacun. Il est régulièrement rendu compte des périodiques suivants : *Revue historique*, *Revue des questions historiques*, *Revue critique*, *Bulletin critique*, *Deutsche Zeitschrift für Geschichts-Wissensschaft*, *English historical Review*. En outre, le professeur oblige ses élèves à suivre aussi le cours d'encyclopédie historique, qui dure trois ans, et le cours de bibliographie historique de la Belgique, qui dure deux ans. Ils ont ainsi l'occasion de noter sur leurs fiches une foule d'indications qui leur seront utiles plus tard.

L'objet du cours pratique a été, dès l'origine, l'étude critique des sources (imprimées) de l'histoire de la Belgique au XVIIIe siècle et des principaux ouvrages consacrés à la même période.

Les documents suivants ont fait l'objet de recherches de la part des élèves : Les placards de Joseph II concernant la justice, l'enseignement, la presse, les métiers, les sépultures, les finances.

CORRESPONDANCES :

Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz, publ. par von Arneth, Vienne. 1867-68, 3 vol.

Marie Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihre Briefwechsel. Ibid. 1866.

Joseph II und Leopold von Toscana. Ibid. 1872, 2 vol.

Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde. Ibid. 1880-81, 4 vol.

H. Schlitter, *Briefe der Erzherzogin Marie Christine, Statthalterin der Niederlande an Leopold II*. Ibid. 1896.

Wolf, *Leopold II und Marie Christine. Ihr Briefwechsel*. Ibid. 1867.

Beer, *Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel*. Ibid. 1873.

Arneth et Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*. Paris, 1889-90, 2 vol.

Arneth et Geffroy, *Correspondance secrète de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy*. Paris 1874, 3 vol.

Feller, *Recueil des représentations*, Bruxelles 1790, 17 vol.

Journal encyclopédique, 1780-1790.

Journal historique et littéraire, id.

En outre, voici la liste des principaux ouvrages étudiés en commun :

De Neny, *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles 1785.

Shaw, *Essai sur les Pays-Bas autrichiens*. Londres 1788.

Durival, *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles 1786.

Forster, *Ansichten vom Niederrhein*. Berlin 1791, 2 vol.

Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle*. Bruxelles 1880.

Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*. Bruxelles 1861-62, 2 vol.

Piot, *Le règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens*. Louvain 1874, in-8°.

Discailles, *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse*. Bruxelles 1872.

O. Lorenz, *Joseph II und die belgische Revolution, nach den Papieren des general Gouverneurs Grafen Murray*. Vienne 1862, in-8°.

Küntziger, *Febronius et le Febronianisme*. Bruxelles 1889.

H. Schlitter, *Die Reise des Papstes Pius VI nach Wien. — Pius VI und Joseph II*. Vienne 1892-94, 2 vol.

Nosinich, *Kaiser Joseph II als Staatsman und Feldherr*. Ibid. 1885.

La plupart des travaux préparés au cours par les

élèves n'ont pas présenté le degré d'achèvement nécessaire pour pouvoir être publiés ; ils auraient dû être complétés par des recherches dans des fonds d'archives qui sont conservés à Bruxelles (1). Quelques élèves se sont cependant imposé ce travail supplémentaire et ont publié leurs dissertations. Telles sont les monographies de MM. G. Crutzen sur les défauts des corporations dans notre pays à la fin du XVIII[e] siècle, E. Duchesne, sur la question des cimetières sous Marie-Thérèse, et Magnette sur le rôle joué par Joseph II dans la question de l'ouverture de l'Escaut.

Au cours pratique se rattachent aussi les travaux du professeur sur la torture dans les Pays-Bas autrichiens au siècle passé et sur l'importance politique du voyage que fit Joseph II dans les Pays-Bas pendant l'année 1781.

BIBLIOGRAPHIE

G. Crutzen, *Les principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII[e] siècle.* (Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1887-88, 72 pages.)

G. Crutzen, *Un mémoire contemporain sur la question des corporations aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier.* (Ibid., 1887, 36 pages.)

L. Duchesne, *La question des cimetières sous Marie-Thérèse.* (Revue de Belgique, 1887, 33 pages.)

---

(1) Pour mémoire, voici l'indication des travaux des élèves demeurés à l'état de manuscrit inachevé :

E. Mahaim, *Les idées politiques et religieuses de Joseph II d'après sa correspondance.* — E. Dony, *Joseph II et l'enseignement primaire.* — A. Capitaine, *Les dissidences politiques secrètes de Joseph II et de Léopold II.* — A. Fayen, *L'importance politique et religieuse du voyage de Pie VI à Vienne en 1782.*

G. Crutzen, *Une querelle de métiers à Mons au XVIIIe siècle*, (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1890. 27 pages.)

Magnette, *Mémoire préliminaire sur la liberté de l'Escaut.* 165 pp.

Magnette, *Joseph II et la liberté de l'Escaut* (Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique, 1897, t. LV, 256 pages.)

Eug. Hubert, *La torture dans les Pays-Bas autrichiens durant le XVIIIe siècle.* (Mémoires in-quarto de l'Académie royale de Belgique, 1897, t. LV, 176 pages).

X. — COURS PRATIQUES DE LA CONFÉRENCE D'HISTOIRE

à l'Université catholique de Louvain (1885-1898)

La conférence d'histoire de l'Université de Louvain existe depuis douze ans. Elle a été instituée en 1885, cinq ans avant la création officielle du Doctorat en histoire (section B du Doctorat en philosophie et lettres).

Ce n'est pas qu'on eût attendu jusque là pour s'apercevoir, à Louvain comme ailleurs, de cette grave lacune de notre enseignement supérieur et pour chercher à y suppléer. Déjà dans l'organisation de l'Institut philologique (1), qui avait pour but de former les professeurs d'humanités (article 1er du règlement), il y avait une section d'histoire, qui fonctionna pendant dix ans, de 1845 à 1854, sous la direction du professeur Jean Mœller. Dans cette section celui-ci ne se bornait pas à donner des cours théoriques sur toutes les parties de l'histoire

(1) Voir le règlement du 15 octobre 1844 dans l'*Annuaire* de l'Université catholique de 1845, page 137.

exclues du programme officiel : *règles de critique* et *sciences auxiliaires*, *géographie et ethnographie*, *chronologie*, *méthodologie*, *sources anciennes* et *historiographie moderne*. On s'y livrait aussi à des exercices pratiques qui étaient de deux espèces, travaux écrits et leçons orales, les premiers rédigés à domicile sur une question proposée par le professeur (1), les leçons orales faites sous la direction de celui-ci en présence des condisciples du débutant. Mais, on le voit déjà, ce programme était plutôt pédagogique que scientifique. Les travaux écrits avaient un caractère exclusivement personnel et n'ont guère laissé de trace sinon dans les *Mémoires de la Société littéraire* de l'Université de Louvain et dans *les dissertations doctorales* présentées à la Faculté de philosophie et lettres (2).

(1) D'après le programme tracé au *Traité des études*, p. 2, « les exercices écrits avaient pour *but* d'initier les élèves à la » méthode d'étudier l'histoire, de les habituer à faire des » recherches et à traiter un sujet historique. Ils avaient pour » *objet* une question spéciale d'histoire, soit un point encore » obscur ou controversé, soit la biographie d'un personnage » illustre, soit l'étude d'une institution sociale ou politique. Quant » à la *méthode*, il s'agissait de compulser les sources, de les com- » parer entre elles, d'apprécier leur valeur historique ; de com- » parer avec les résultats ainsi obtenus les opinions des auteurs » modernes qui ont traité le même sujet et d'arriver à se former » un jugement raisonné de nos historiens les plus célèbres. »

(2) Par exemple : Berleur, *Étude sur la pragmatique sanction de Saint Louis*, Louvain 1848 ; Duculot, *De la restauration platonicienne du polythéisme*, 1848 ; Laforêt, J.-B., *Alcuin considéré comme restaurateur des sciences*, 1870 ; Parizel, *Saint Avite, sa vie et ses écrits*, 1857.

Ce qui manquait à cette organisation, c'était le travail en commun, et, ce qui en est le substratum matériel, une salle de travail, affectée aux étudiants de cette spécialité et pourvue de l'outillage indispensable à toute recherche historique.

L'Institut philologique n'en a pas moins rempli sa mission propre en fournissant à l'enseignement moyen bon nombre de professeurs distingués. Il disparut, avec sa raison d'être, à la suite de la création d'un enseignement normal des humanités, en 1852 à Liège, pour la formation du personnel des Athénées, et, en 1867 à Louvain, pour le recrutement des collèges ecclésiastiques.

Tout restait donc à faire à Louvain au point de vue de la formation scientifique des futurs historiens, et c'est ici qu'on doit rendre hommage à l'action prépondérante du Jubilaire actuel des cours pratiques.

M. Kurth venait de faire cette démonstration, pratique aussi, que notre pays était mûr pour emprunter à l'Allemagne les méthodes de ses séminaires et à la France l'organisation similaire de l'École pratique des hautes études. Les exemples donnés par les étudiants du cours pratique de M. Kurth à Liège ne furent pas sans écho parmi la jeunesse universitaire de Louvain. Celle-ci comptait d'ailleurs plus d'un ancien auditeur de M. Kurth, qui en était revenu plein d'enthousiasme pour les leçons d'un tel maître.

Encouragés par l'exemple de leurs condisciples de Liège, quelques jeunes gens de l'Université de Louvain s'adressèrent à la Direction, demandant que l'on fît pour les sciences historiques ce que le professeur aussi

distingué que regretté, M. Willems, faisait depuis dix ans déjà pour la philologie classique. A la suite de cette démarche, qui honore les étudiants d'élite qui en ont pris l'initiative, le recteur alors en fonction, Mgr Pieraerts, se fit un devoir de doter son Université de ce haut enseignement historique qui manquait à celle-ci. A ce titre il est le premier fondateur de la conférence d'histoire, que son successeur s'est appliqué à développer ensuite. La conférence leur doit : son personnel dirigeant ; un local approprié à sa fin ; l'institution complémentaire d'un doctorat en sciences morales et historiques et la publication d'une partie de ses travaux.

Il y a lieu de reprendre chacun de ces points pour remplir le programme tracé.

I. — Personnel dirigeant. Le professeur d'histoire nationale auquel cette direction aurait si bien convenu, le regretté Edmond Poullet venait de mourir en décembre 1882, après une carrière trop courte, mais brillante et signalée par une foule de travaux durables. A son défaut, force fut au Recteur de s'adresser au professeur d'histoire générale, M. Ch. Mœller, déjà chargé de cours multiples, *l'histoire politique de l'antiquité*, *l'histoire politique du moyen âge*, en candidature, le cours d'*antiquités grecques* au doctorat, auxquels le même recteur venait encore d'adjoindre un cours libre d'*histoire contemporaine*, créé en 1883.

Ne pouvant décliner le rôle honorable de contribuer à la rénovation de notre haut enseignement historique, mais prévoyant la surcharge écrasante que cette direc-

tion allait lui imposer, le titulaire de la chaire d'histoire générale y mit la condition de pouvoir s'associer un collaborateur, formé sous sa direction. Cette collaboration était d'autant plus nécessaire qu'il s'agissait de mener de front la première initiation des novices encore étrangers à la méthode historique et la direction de leurs aînés qui n'ont plus qu'à appliquer celle-ci. C'est nuire à la formation des uns et des autres que de les faire travailler ensemble. Dans l'organisation allemande, comme on sait, il existe partout, à côté du séminaire proprement dit, un pro-séminaire, qui lui sert de vestibule.

La loi de 1890, d'ailleurs, qui a donné à ce haut enseignement une consécration officielle, a voulu que les exercices historiques commençassent dès la candidature : pour recevoir ces novices qui n'en savent pas assez pour participer utilement aux travaux de leurs aînés, une section propédeutique devenait nécessaire.

De plus, voulant spécialiser les études de notre doctorat, la loi a reconnu justement que l'histoire universelle n'est pas une spécialité. Selon qu'il s'agit de l'antiquité ou des temps modernes, tout est différent, matériaux, instruments de travail, procédés, sciences auxiliaires. La loi, en conséquence, a formulé deux programmes d'histoire, entre lesquels elle laisse le choix à l'étudiant. Pour les remplir, il a fallu aussi sectionner la conférence et faire travailler séparément ceux qui se consacrent à l'antiquité et ceux qui ont choisi comme spécialité les temps modernes. Pour faire face aux multiples obligations de ce nouveau programme, le directeur ne pouvait se contenter désormais d'un

collaborateur. Il en fallut deux, qui sont M. le chanoine Cauchie, docteur en sciences morales et historiques, et M. l'abbé Sencie, docteur en philosophie et lettres. Depuis l'entrée en vigueur de la loi nouvelle (1891-92), la direction des travaux historiques dans la Faculté de philosophie et lettres de Louvain, est répartie comme suit :

M. Sencie dirige les exercices d'histoire ancienne (candidature et doctorat).

M. Cauchie dirige les exercices d'histoire moderne (candidature). (1)

M. Mœller dirige les exercices d'histoire moderne (doctorat).

II. — Fréquentation des cours pratiques. Pendant les cinq premières années de son existence jusqu'à la mise en vigueur de la loi nouvelle, la conférence d'histoire ne pouvait compter que sur des travailleurs volontaires ; ces années n'ont pas été pourtant les moins fréquentées ni les moins fécondes. La nouveauté de l'institution y était pour quelque chose ; et dans l'empressement des premiers jours, il restait une sélection à faire entre les simples curieux et les travailleurs de vocation. La moyenne de ceux-ci par an a été de dix à douze, les uns appartenant à la Faculté de philosophie, les autres ne redoutant pas de cumuler les travaux d'histoire avec l'étude du droit.

---

(1) Depuis 1895, M. Cauchie cumule, avec ces exercices de la candidature en philosophie, la direction du *Séminaire d'histoire ecclésiastique*, dont il sera question plus loin.

La mise en vigueur de la loi de 1890 qui a créé le doctorat en histoire, nous a donné un certain nombre d'assistants obligés de la Faculté de philosophie, mais sans accroître sensiblement le chiffre de la fréquentation. Car le nombre des assistants volontaires que nous fournissait la Faculté de droit, a diminué à la suite de la création au sein de cette dernière de nouveaux « cercles d'études », où les étudiants de cette catégorie ont trouvé un autre emploi de leurs facultés.

De plus il ne faut pas oublier que dans ce chiffre de dix à douze membres, il y a lieu de distinguer depuis 1890, deux groupes, celui des études anciennes et celui des études modernes, en sorte qu'en moyenne dans chacune de ces sections, le travail collectif ne peut compter que sur cinq à six collaborateurs.

Au point de vue des vocations scientifiques, la conférence d'histoire, après douze années d'existence, n'en a pas moins donné des résultats appréciables : du rang de ses membres, sont sortis cinq professeurs d'Université, trois professeurs d'Athénée, deux professeurs de collèges communaux, une dizaine de professeurs de collèges ecclésiastiques, et, pour finir, quatre attachés aux archives de l'État et des Ministères.

III. — Le doctorat en sciences morales et historiques. Ce doctorat a été créé presqu'en même temps que la conférence dont il forme le complément (1). Il a

(1) Voir le règlement général pour l'obtention des grades spéciaux de la Faculté de philosophie et lettres, 23 mars 1886. *Annuaire* de 1887.

pour but, en effet, de décerner aux travailleurs les plus méritants, une promotion académique qui leur assure, dans les fastes universitaires, une distinction durable. Ce titre est antérieur à la création du doctorat officiel en histoire et n'a pas été sans influence sur cette création, en montrant que les universités libres étaient en mesure de remplir le nouveau programme qui allait leur être imposé, en même temps qu'aux universités de l'État.

Le doctorat officiel n'a pas rendu pourtant inutile ce doctorat purement académique, mais il va de soi que les aspirants au premier n'ont que faire du second. Celui-ci demeure ouvert d'une part aux étudiants des autres Facultés, qui veulent cumuler un grade scientifique avec leur diplôme professionnel, et d'autre part aux étrangers qui ne suivent pas le programme imposé aux docteurs indigènes. Jusqu'ici le grade de docteur en sciences morales et historiques a été décerné à quatre étudiants, dont un étranger et trois belges. Un plus grand nombre sont arrivés à la licence et doivent encore passer par l'épreuve de la dissertation et des thèses pour obtenir les palmes du doctorat.

Dix membres de la conférence ont fait le doctorat légal ; deux d'entre eux ont obtenu la bourse de voyage en présentant à ce concours leurs dissertations doctorales.

IV. — L'Installation matérielle. Dans les Facultés de philosophie et de droit, la plupart des « cercles d'études » qui se forment sous la direction d'un professeur, peuvent se réunir au domicile de celui-ci, sans

inconvénient, tant qu'ils ne dépassent pas leur effectif habituel (1).

S'agit-il d'histoire ancienne, l'étudiant à la rigueur peut apporter, dans sa serviette, les textes classiques sur lesquels va rouler l'exercice de la séance. Mais, dès qu'on aborde le moyen âge, la pile d'in-folios qu'il faudra consulter ou dépouiller, exige un siège stable et l'emplacement de ce siège doit être à proximité d'une grande bibliothèque, seule en mesure de posséder les collections monumentales de ces précieux matériaux. Cet emplacement trouvé, il s'agit ensuite d'établir le va et vient des volumes en question, de façon à concilier les légitimes exigences des préposés au service des livres avec les besoins des étudiants qui, dans leur inexpérience, sont exposés à faire déplacer plus de volumes qu'ils n'en utilisent, à les laisser traîner après s'en être servis, quand ils ne vont pas jusqu'à les égarer ou les endommager.

On n'évite ces inconvénients qu'en obligeant les étudiants à travailler au local même où siège la conférence, et ce local doit être aménagé de façon à pouvoir servir de salle de travail à toute heure du jour.

Dans les habitudes invétérées de notre régime universitaire, tout cela était nouveau et allait exiger nombre d'ingrates démarches que le directeur de la conférence, déjà très occupé, n'avait pas laissé de prévoir, en réclamant dès le début le concours d'un collaborateur ou du moins d'un assistant (2).

---

(1) Tel est le cas pour l'aîné de ces cercles, la *Societas Philologa* de feu le professeur P. Willems.

(2) Les fonctions d'assistant du directeur ont été remplies successivement de 1885 à 1887 par M. A. De Groote, aujourd'hui

Grâce à l'appui que la Direction de l'Université n'a pas cessé d'accorder à l'institution des cours pratiques, ce problème a été résolu à Louvain dans des conditions suffisantes, bien que trop modestes pour oser entrer en comparaison avec les installations du moindre des laboratoires universitaires.

Cette installation se compose d'une salle unique, meublée d'une armoire vitrée avec deux tables et pourvue d'un appareil d'éclairage.

Partout ailleurs, les séminaires ou les cours pratiques disposent d'une bibliothèque autonome, comprenant un fond permanent d'ouvrages de référence, répertoires, bibliographies, dictionnaires, encyclopédies et traités classiques sur les sciences auxiliaires. Faute de ce fond, le directeur en est réduit à mettre quelques-uns de ses propres livres, ceux du moins dont il peut se passer, à la disposition de ses élèves. Ce serait tout à fait insuffisant, si l'administration de la bibliothèque n'y avait pourvu indirectement d'une autre façon : s'inspirant de l'exemple des grandes bibliothèques de l'étranger, elle a mis dans la salle de lecture, à la libre disposition du public, un choix intelligent des ouvrages de référence relatifs à tous les genres de sciences : les sciences historiques y sont largement représentées, et les étudiants en histoire peuvent y recourir aux heures où cette salle est ouverte, moyen-

avocat et conseiller provincial de la Flandre orientale ; de 1887 à 1889 par M. De Ridder, aujourd'hui chef de bureau à la section des archives au département des affaires étrangères ; enfin, de 1889 à 1890, par M. Cauchie qui, d'assistant, a passé directeur depuis cette date.

nant un déplacement qui n'est pas bien dur à leur âge. Somme toute, l'installation matérielle des cours pratiques d'histoire à Louvain en est la partie la moins brillante : pour être indulgent, on fait bien de ne la considérer que comme provisoire. Pendant longtemps, les laboratoires des Facultés de médecine et de sciences naturelles ont absorbé l'attention, comme les ressources, de la Direction. Les sciences historiques attendent leur tour.

V. — Les résultats. Malgré l'imperfection de son outillage, la conférence d'histoire n'a pas laissé de faire œuvre utile non seulement aux membres qui ont pris part à ses travaux, mais encore à la science qu'ils cultivent.

Mais, avant d'apprécier la somme de travail fournie par ses membres, il faut rappeler que pendant les cinq premières années de son existence, on ne faisait aucun des cours théoriques d'histoire que la loi de 1890 a inscrits au programme du doctorat, sauf un cours de paléographie du moyen âge, création spontanée de M. le chanoine Reusens. C'est pour suppléer à cette insuffisance, que le directeur s'empressa de publier, sous le titre de *Traité des études historiques*, les leçons professées autrefois par son père à l'Institut philologique, contenant avec les principes de la science, un répertoire général des répertoires spéciaux ainsi que des classiques de l'histoire ; ce livre est devenu le *vade mecum* des membres de la conférence. Il dispense le Directeur de refaire ces leçons oralement et de retomber ainsi dans l'abus des cours théoriques ; il lui épargne

la besogne fastidieuse de dicter une longue kyrielle de titres d'ouvrages, réalisant ainsi une notable économie de temps ; et cette économie était d'autant plus recommandée que les étudiants de cette époque étaient des volontaires qui avaient en outre à suivre le programme obligatoire de leurs Facultés respectives et à se préparer à l'examen final de l'année. C'était déjà beaucoup que de leur demander de consacrer à ce travail surérogatoire de la Conférence, une séance publique de deux heures par semaine, plus la fréquentation facultative de la salle de travail, quand il leur restait des heures de loisir.

Dans les travaux de la conférence, il y a lieu de distinguer deux catégories : les travaux en commun et les travaux personnels.

Le travail en commun a pour but d'initier à la méthode. Le sujet est imposé par le directeur, qui, en le présentant, a soin de le découper en cinq ou six questions, qu'il répartit en tenant compte du nombre et de la force relative de ses collaborateurs.

La solution doit être cherchée, non pas dans les travaux modernes, mais dans les sources, ce qui ne va pas sans tâtonnements ni mécomptes, mais où l'on ne cesse pas d'être aidé par l'expérience du maître, qui doit corriger les erreurs, relever les défaillances et souvent combattre les tentations du découragement. On s'y préoccupe d'ailleurs moins des résultats que de la méthode. C'est un simple exercice, mais des plus féconds pour les commençants. Il ne donne lieu qu'à un rapport final, qui est imprimé chaque année dans l'*Annuaire* de l'Université.

Ce n'est qu'après ce travail en commun qui lui sert de préparation, que l'étudiant est à même d'aborder un travail personnel, qui forme habituellement sa dissertation doctorale. L'étudiant ici a le choix du sujet. Le directeur tout au plus subordonne le concours de son expérience à certaines convenances scientifiques. Il demande que ce travail ait le caractère d'une monographie, qu'il soit travaillé sur les sources, et qu'il réalise sur un point ou l'autre un progrès pour la science.

Les meilleures de ces monographies ont été publiées dans le *Recueil des travaux de la Conférence d'histoire*, qui en est arrivé à son 7e fascicule.

D'autres ont paru dans des recueils d'un caractère plus général.

Voici d'abord l'énumération des travaux collectifs :

1re année (1885-86). — Dresser les regestes du règne de Philippe le Beau (1494-1506).

(Voir le *Rapport sur les travaux* de la Conférence dans l'*Annuaire* de l'Université, 1887.)

2e année (1886-87). — Les origines et la première organisation de l'ancienne Université de Louvain, jusqu'à la *visite* ou réformation de Charles le Téméraire (1425-1476).

(Voir le *Rapport, Annuaire*, 1888.)

3e année (1887-88). — Recherches critiques sur la chronique de Froissart.

(*Rapport, Annuaire* de 1889.)

4e année (1888-89). — Recherches sur l'historiographie brabançonne antérieure au xve siècle.

(*Rapport, Annuaire* de 1890.)

5e année (1889-90). — Origines des abbayes nobles aux Pays-Bas.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1891.)

6e année (1890-91). — Section d'histoire ancienne : Dresser la liste des satrapes qui se sont succédé dans les provinces persanes à l'époque des Achéménides. — Section préparatoire : La biographie de Godefroid de Bouillon avant son départ pour la croisade. (Exercice dirigé par M. Cauchie.) — Section d'histoire moderne : Les règles comparées des trois Ordres militaires de Terre-Sainte.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1892.)

7e année (1891-92). — Section d'histoire ancienne : La chronologie de la pentécontaétie (471-431) d'après Thucydide. — Section d'histoire moderne : La situation intérieure des Pays-Bas sous le gouvernement de Farnèse de 1578 à 1585. (Exercice dirigé par M. Cauchie.)

(*Rapport*, *Annuaire* de 1893.)

8e année (1892-93). — Section préparatoire d'histoire ancienne : L'époque des Trente à Athènes (404 à 403 av. J.-C.). (Exercice dirigé par M. Sencie.) — Section d'histoire ancienne : La chronologie de la pentécontaétie, d'après la *Politeia* d'Aristote.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1894.)

9e année (1893-94). — Section d'histoire ancienne : L'histoire interne d'Athènes durant la 1re partie de la guerre du Péloponèse (431 à 413 av. J.-C.).

(*Rapport*, *Annuaire* de 1895.)

10e année (1894-95). — Section d'histoire ancienne :

L'époque des Trente à Athènes (seconde partie). (Exercice dirigé par M. Sencie.)

(*Rapport*, *Annuaire* de 1896.)

11e année (1895-96). — Section d'histoire ancienne (Directeur M. Sencie) : La construction de l'Érechtheion d'Athènes d'après les sources épigraphiques. — Section d'histoire moderne (Directeur M. Mœller) : Les Belges en Espagne, à l'époque dite de la *domination flamande*.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1897.)

12e année (1896-97). — Section d'histoire ancienne (Directeur M. Sencie) : Examen critique de la vie de Périclès par Plutarque. — Section d'histoire moderne (Directeur M. Mœller) : Les Belges aux croisades, liste des Belges qui ont pris part aux trois premières croisades.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1898.)

Quant aux travaux personnels, on trouvera dans la *Bibliographie* ci-après la liste de ceux qui ont été imprimés jusqu'ici. Il y a lieu de mentionner, en outre, parmi les exercices dirigés par M. Cauchie :

Goossens, *Étude critique sur les sources de l'histoire de Tanchelin*. (*Rapport* dans l'*Annuaire* de 1893.)

Gillès de Pélichy, *Conflit entre Tournai et la Flandre en 1361*. (Ibid.).

Van Langendonck, *Origine des prémontrés dans les diocèses de Liège et de Cambrai*. (*Rapport* dans l'*Annuaire* de 1894).

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de travaux publiés par la conférence d'histoire de l'Université de Louvain.

Première série (publiée sous la direction de M. le professeur Ch. Mœller).

1er fascicule : A. CAUCHIE, *Mission aux Archives vaticanes* (épuisé), 1892, p. 182.

2e fascicule : DU MÊME, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*. Première partie : Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires (1075-1092). 1890, 124 pages.

3e fascicule : A. DE RIDDER, *Les droits de Charles-Quint au Duché de Bourgogne*. Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVIe siècle. 1890, 160 pages.

4e fascicule : A. CAUCHIE, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*. Deuxième partie : Le schisme (1092-1107). 1891, 218 pages.

5e fascicule : C. LECOUTERE, *L'Archontat athénien* (histoire et organisation) d'après la *Πολιτεία τῶν Ἀθηναίων*. 1893, 124 p.

6e fascicule : H. VAN HOUTTE, *Les Kerels de Flandre*, contribution à l'étude des origines ethniques de la Flandre. 1898, 78 pages.

Deuxième serie (publiée sous la direction de MM. les prof. Ch. Mœller et J. Sencie).

7e fascicule : H. VAN HOUTTE, *Essai sur la civilisation flamande* au commencement du XIIe siècle, d'après Galbert de Bruges. 1898, p. 158.

A. DE RIDDER, *La cour de Charles-Quint*, dans les *Mémoires* de la Société littéraire de l'Université de Louvain, t. XIV, 1889, pp. 39-214.

A. DE RIDDER, *François van der Dilft*, un ambassadeur flamand

à Londres (1544-1550), dans le *Magasin littéraire de Gand*, 1889, 16 pages.

De Caters (baron), *Origine italienne des consulats commerciaux*. Dissertation pour le doctorat en sciences morales et historiques. Louvain 1893, 80 pages.

A. Habets, *Histoire du pays d'Outre-Meuse* depuis la paix de Munster jusqu'au traité de partage de 1662 (t. XXXIII, 1897, des *Publications* de la Société historique et archéologique dans le Duché de Limbourg), 100 pages.

Ballet, *Les constitutions oligarchiques d'Athènes* sous la révolution de 412-411, dans le *Musée belge* de philologie classique, 1898, t. II, pp. 1-32.

XI. — COURS PRATIQUE DE M. PIRENNE

à l'Université de l'État à Gand (1886-1898)

Entré dans l'enseignement supérieur au moment où les cours pratiques venaient d'être inscrits officiellement au programme des Écoles normales annexées aux Universités de l'État, M. Pirenne n'a cessé depuis lors de diriger des exercices historiques sur l'histoire du moyen âge : tout d'abord à Liège, à l'École normale des Humanités en 1885-86 ; puis à Gand, aux sections normales d'histoire et de langues germaniques, de 1886-1890, et depuis cette dernière année (où les Écoles normales supérieures ont été supprimées et l'enseignement universitaire de l'État réorganisé), à la Faculté de philosophie à l'Université.

Pendant cette période de treize ans, les exercices pratiques dont la direction lui était confiée, ont été régulièrement suivis par des élèves des Écoles normales et des Facultés de philosophie et de droit. Le nombre de ces élèves a varié suivant les années de 4 à 12.

L'organisation des exercices a naturellement subi l'influence des programmes généraux dans lesquels ils étaient compris. A la fois plus simple et plus large que celui des anciennes Écoles normales, le cadre actuel des études dans la Faculté de philosophie a permis de leur donner plus d'extension et plus d'utilité.

Le règlement intérieur de la Faculté de philosophie de l'Université de Gand, qui laisse à chaque professeur une entière liberté, a naturellement contribué largement à ce résultat. Les exercices n'ont pu recevoir leur forme présente qu'à partir de la promulgation de la loi de 1890.

De 1885 à 1890, d'abord à l'École normale de Liège, puis aux sections normales de Gand, le sujet des exercices a comporté des recherches sur les textes suivants :

1° Grégoire de Tours, Frédégaire, le *Liber Historiae (Gesta Francorum)* et quelques autres sources relatives à l'histoire des temps mérovingiens ; 2° la *Vita Karoli* d'Einhard, les *Annales Laurissenses* et *Bertiniani* et certains textes relatifs à la même période, tels que les lettres comprises dans le *Codex Carolinus* et la *Translatio SS. Marcellini et Petri* d'Einhard ; 3° la chronique de Gislebert de Mons ; 4° la *Flandria generosa* et les chroniques relatives aux premiers temps de l'histoire de Flandre ; 5° les sources de l'histoire de Flandre à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle.

Les textes étaient lus et discutés en commun. En outre chaque élève devait rédiger pendant l'année un travail sur une question spéciale. Plusieurs de ces travaux étaient très satisfaisants. Quelques-uns d'entre eux ont été imprimés ; ce sont ceux de MM. Ch. Huygens

sur Gislebert de Mons, D. Jacobs sur la bataille de Mons en Pévèle et J. Frederichs sur le cri de guerre des Matines brugeoises et sur la bataille de Courtrai.

Aux divers objets traités dans le cours se rattachent également quelques travaux du professeur sur la formule *N. rex Francorum V. inl.*, sur la *Rymkronyk van Vlaenderen et ses sources* et sur *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai.*

A partir de 1890, le cours a pris une forme nouvelle. Le professeur l'a divisé en deux séries de leçons, qu'il fait chaque année pendant les deux semestres.

La première série est réservée aux commençants, la seconde aux élèves qui ont achevé la candidature en philosophie.

Pour les premiers, le cours comporte d'abord un exposé des principes essentiels de la méthode fait par le professeur : puis on passe à la lecture et à la discussion de sources choisies de telle manière qu'au bout de deux ans, les élèves aient une connaissance suffisante des principaux types de l'historiographie du moyen âge.

On a successivement expliqué de cette manière : certains livres de Grégoire de Tours, l'histoire du meurtre de Charles le Bon, de Galbert, les *Annales Gandenses*, diverses chroniques en langue vulgaire du XIVe siècle, etc. Chaque année, les élèves ont rédigé de petites dissertations qui ont été remises au professeur. L'établissement d'une bibliothèque spéciale dans l'auditoire affecté aux leçons a rendu d'excellents services.

Le procédé suivi au cours du doctorat est tout autre. Ici ce n'est plus un texte ou un groupe de documents,

mais une question controversée ou mal connue qui fait l'objet des leçons. Le professeur essaie d'initier les élèves à la méthode scientifique en travaillant pour ainsi dire sous leurs yeux. Mais tous les élèves sont continuellement associés à son travail. Chacun d'eux est excité à y prendre part, à soulever des objections, à formuler des critiques, à présenter des solutions personnelles.

Les sujets sont choisis autant que possible en tenant compte du goût et des aptitudes des auditeurs.

A côté des nombreux inconvénients qu'elle présente, l'habitude des étudiants belges de terminer leurs études dans la ville où ils les ont commencées au lieu de voyager d'université en université, comme en Allemagne, offre du moins l'avantage d'établir entre le maître et les élèves des rapports très intimes. Le professeur arrive à connaitre parfaitement la valeur des jeunes gens qui sont pendant plusieurs années confiés à sa direction. Il devient pour eux, en quelque sorte, un *précepteur* scientifique. Dès lors, comme un précepteur, il importe qu'il adapte l'objet et la nature de son enseignement aux dispositions de ses élèves, tandis que le professeur allemand, dont l'auditoire change chaque année, peut se contenter de porter au programme une question qu'il étudie personnellement.

C'est ce qui explique la variété de sujets qui ont été successivement abordés dans le cours : 1° Recherches sur les institutions urbaines dans les Pays-Bas ; 2° Le régime rural pendant les premiers siècles du moyen âge ; 3° Études sur la diplomatique des comtes de Flandre; 4° Recherches sur les institutions territoriales

au XIVe siècle; 5° Recherches sur quelques questions de l'histoire sociale et économique des Pays-Bas au XIVe siècle.

Comme on le voit par cette liste de sujets, le professeur cherche surtout à orienter les élèves du cours supérieur vers l'histoire sociale du moyen âge, qui prend une part de plus en plus grande dans les préoccupations scientifiques. Presque tous les élèves suivent en même temps dans la Faculté de droit le cours d'histoire économique. Mais il va de soi que la critique formelle joue encore un très grand rôle dans les questions traitées. Tous les élèves sont engagés par le professeur à suivre dans la section du doctorat consacrée à la philologie classique un cours de critique des textes.

Plusieurs travaux excellents ont été élaborés dans le cours pratique supérieur. Quelques-uns d'entre eux seront prochainement publiés. D'autres ont déjà paru. Ce sont les monographies de MM. H. Vander Linden sur l'*Histoire de la constitution de Louvain au moyen âge* et sur *Les gildes marchandes dans les Pays-Bas*, A. Hansay sur *La Formation et l'organisation économique des domaines de l'abbaye de St-Trond jusqu'à la fin du XIIIe siècle* et G. des Marez sur *Un diplôme d'Arnulf le vieux* et sur *La propriété foncière urbaine au moyen âge*.

C'est en vue des élèves de ses exercices pratiques que M. Pirenne a publié en 1893 sa *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Ses recherches sur *L'origine des constitutions urbaines au moyen âge*, sur *La chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIIIe siècle*, sur *Les sources de la chronique de Flandre*

jusqu'en 1342 et sur *L'ancienne chronique de Flandre et la Chronographia regum Francorum* se rattachent également à diverses questions étudiées en commun.

BIBLIOGRAPHIE

H. Pirenne, *La formule N. rex Francorum V. inl.* (Bulletins de la commission royale d'histoire, 1886, 4e série, t. XIII, 13 pages.)

H. Pirenne, *La Rymkronyk van Vlaenderen et ses sources.* (Ibid., 1888, 4e série, t. XV, 21 pages.)

H. Pirenne, *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai.* (Ibid., 1889, 4e série, t. XVII, 50 pages et 5e série, t. II, 41 pages.)

K. Huygens, *Sur la valeur historique de la chronique de Gislebert de Mons.* (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1889, 15 pages.)

D. Jacobs, *De slag bij den Pevelenberg.* (Nederlandsch Museum, 1894, 15 pages.)

J. Frederichs, *Note sur le cri de guerre des Matines brugeoises.* (Bulletin de la commission royale d'histoire, 1893, 5e série, t. III, 12 pages.)

J. Frederichs, *De slag van Kortrijk.* (Nederlandsch Museum, 1893, 43 pages.)

J. Frederichs, *Les derniers travaux sur l'histoire et l'historiographie de la bataille de Courtrai.* (Messager des sciences historiques, 1893, 31 pages.)

H. Pirenne, *Bibliographie de l'histoire de Belgique.* Gand, 1893, XVI-230 pages.

H. Pirenne, *L'origine des constitutions urbaines au moyen âge.* (Revue historique de Paris, 1893-1895, t. LIII et LVII, 108 pages.)

H. Pirenne, *La chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIIIe siècle.* (Mélanges Julien Havet, Paris, 1895, 16 pages.)

H. Pirenne, *Les sources de la chronique de Flandre jusqu'en*

1342. (Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod, Paris, 1896, 11 pages.)

H. Pirenne, *L'ancienne chronique de Flandre et la « Chronographia regum Francorum »*. (Bulletin de la commission royale d'histoire, 1898, 5e série, t. VIII, 12 pages.)

H. Vander Linden, *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge*. Gand, 1892, VIII-194 pages (7e fasc. des *Travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*.)

H. Vander Linden, *Les gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge*. Gand, 1896, VIII-126 p. (15e fasc. des mêmes *Travaux*).

G. des Marez, *Notice sur un diplôme d'Arnulf le vieux, comte de Flandre*. (Bulletins de la commission royale d'histoire, 1897, 5e série, t. VI, 34 pages.)

G. des Marez, *Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre*, avec des plans de Gand et d'Ypres. Gand, 1898, XXV-392 pages (20e fasc. des *Travaux* de la Faculté).

A. Hansay, *Étude sur la formation et l'organisation économique des domaines de l'abbaye de St-Trond, depuis les origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle*. 1898.

XII. — COURS PRATIQUE DE M. JUNGMANN

à l'Université catholique de Louvain (1889-1895).

Le séminaire d'histoire ecclésiastique a été créé au mois de novembre 1889 par M. le chanoine Jungmann. Répondant au désir de Mgr Abbeloos, Recteur Magnifique de l'Université, il s'était proposé de fournir aux étudiants de la Faculté de théologie un complément à leur formation scientifique, en leur donnant le moyen de s'initier pratiquement à la méthode historique.

Les exercices étaient obligatoires pour tous les étudiants en droit canon, mais tous les autres qui voulaient s'appliquer à l'histoire, pouvaient être admis comme membres du séminaire. A la tête se trouvait le président, M. le professeur Jungmann, qui avait la direction effective des travaux ; il désignait chaque année, parmi les élèves, un vice-président et un secrétaire. La fonction principale de ce dernier était de présenter au début de chaque année académique un rapport sur les travaux

de l'exercice précédent ; en outre il transmettait aux membres les communications que le président avait à leur faire en dehors des séances et se trouvait chargé du soin de la bibliothèque du séminaire.

L'Université affecta une salle spéciale aux travaux pratiques sur l'histoire : dans celle-ci se trouvait une bibliothèque qui fut mise à la disposition des étudiants. Cette salle est voisine de la bibliothèque même de l'Université. Il est très facile d'ailleurs aux membres soit de s'y rendre, soit d'en faire venir les ouvrages. De plus, une clause du règlement de celle-ci permet, moyennant la signature d'un professeur sur le bulletin de demande, d'emporter les livres à domicile : les étudiants en profitaient largement. Enfin M. Jungmann mettait à leur disposition sa bibliothèque personnelle.

Les séances se tenaient deux fois par semaine et duraient une heure.

Essayons de caractériser la méthode scientifique de M. Jungmann.

Le directeur avait l'avantage inappréciable de posséder des étudiants d'élite. Avant d'arriver à l'Université pour accomplir un cycle de deux, quatre ou six années d'études approfondies, les élèves de la Faculté de théologie doivent avoir suivi deux années déjà les cours de philosophie et trois années les leçons de théologie dans un grand séminaire : encore ne sont-ce que les élèves les plus distingués qui viennent des séminaires. Le directeur pouvait donc aborder de suite des sujets difficiles.

Ses études spéciales sur la patrologie furent cause sans doute de la prédilection qu'il montra souvent pour

les sujets patristiques. Il consacrait les séances du premier trimestre à exposer lui-même l'état de la question, les points de vue à examiner, la bibliographie du sujet, de façon à délimiter le cadre général et à faire connaître les idées principales. Puis il distribuait le travail aux étudiants. Ceux-ci avaient à contrôler et à compléter les renseignements qu'avait donnés le directeur et qu'ils avaient notés au cours des séances. Puis ils rédigeaient leurs conclusions. Celles-ci étaient discutées dans l'une ou l'autre des réunions.

Si pour un motif quelconque l'examen d'un sujet n'avait pu être terminé dans le courant d'un exercice, quelques-uns des anciens membres l'achevaient, tout en s'occupant également du travail nouveau.

L'exposé oral du professeur, la critique des études présentées par les élèves fournissaient au directeur l'occasion d'exposer les principes de la méthode historique.

Chaque année, le secrétaire résumait dans son rapport les conclusions des travaux. Cinq de ces rapports ont été insérés dans les *Annuaires de l'Université (1891-1895)*. En outre, les membres ont publié trois fascicules de leurs études.

Voici, année par année, les travaux du séminaire de M. Jungmann.

Pendant l'exercice académique 1889-1890, quatorze étudiants ont suivi les cours pratiques. Ceux-ci eurent pour objet l'étude de l'opuscule *De Aleatoribus*. Outre une monographie sur les jeux chez les anciens, les élèves firent la critique de restitution du texte, son analyse, sa traduction en français ; puis ils comparèrent l'opuscule

avec les œuvres de Saint Cyprien, auquel certains auteurs l'attribuent (1). Ce fut le sujet du premier travail publié par le séminaire. Les auteurs de cet ouvrage avaient attribué l'opuscule *De Aleatoribus* à un auteur postérieur à Saint Cyprien, qui s'était inspiré de lui. Cette thèse fondamentale fut attaquée peu de temps après sa publication dans la *Civiltà Cattolica*. L'un des membres, M. C. Callewaert, publia en 1893 la réponse qu'il crut devoir donner aux arguments allégués dans cette revue.

Les conclusions de feu M. Alphonse Vanden Peereboom dans son ouvrage : *Cornelius Jansénius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes* (1882) furent soumises à un examen approfondi, pendant l'année 1890-1891, par les huit membres du séminaire. Cet auteur avait conclu à la non authenticité du *Testament spirituel* de Jansénius. L'étude des documents qu'il avait publiés et celle de divers manuscrits des archives d'Ypres, de l'archevêché de Malines et du Vatican conduisirent les disciples de M. Jungmann à une conclusion opposée. Pour trancher la question de la sincérité de l'acte de soumission de Jansénius, ils examinèrent la correspondance de Jansénius avec Du Verger de Hauranne et le *Rapport du Vicaire apostolique de Hollande, Jacques de la Torre, sur la vie de Jansénius* et conclurent en faveur de l'opinion qui croit à la sincérité de cette soumission.

---

(1) V. le *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1889-1890*, par M. l'abbé d'Hoore. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1891, pp. 328-335, Louvain, J. Van Linthout.

Sept étudiants ont pris part aux travaux de l'année 1891-1892. On acheva d'abord l'étude sur Jansénius et on compléta la biographie de plusieurs personnages, grâce à la découverte de nouveaux documents qu'avait recherchés un des membres du Séminaire. On put ainsi publier en 1893 un volume consacré à la mort de Jansénius et aux questions qui s'y rattachent.

Cette même année, une nouvelle étude fut entreprise sur les écrits de Priscillien, l'hérésiarque célèbre de la seconde moitié du IVe siècle. Afin de déterminer le caractère de ses doctrines, chacun des membres étudia en particulier l'un ou l'autre des écrits de l'évêque d'Avila ; puis tous ses ouvrages, à l'exception des *Canones*, furent lus et commentés dans les séances du Séminaire (1).

En l'année 1892-1893, on continua l'étude sur le Priscillianisme. Le Séminaire comptait six membres. On fit d'abord brièvement la critique d'authenticité des œuvres de Priscillien, puis on interpréta ses *Canones* ; enfin on reconstruisit le cadre historique par l'étude des sources contemporaines : les canons du concile de Saragosse (380), de Tolède (400) et de Bracara (560) ; les actes du pape Saint Sirice, le réquisitoire de l'évêque Turribius et la réponse du pape Saint Léon ; la lettre de l'empereur Maxime ; les témoignages de Saint Ambroise, de Saint Augustin et de Saint Martin de

(1) Cf. *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1890-1891*, par M. l'abbé Callewaert. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1893, pp. 270-286. Louvain, J. Van Linthout.

Tours ; les historiens payens, spécialement Drepanius Pacatus (1).

L'année 1893-1894 fut consacrée à l'histoire du symbole des apôtres du Ier au VIIe siècle. La méthode employée fut rétrogressive. L'examen porta sur les sources depuis le Sacramentaire Gélasien jusqu'aux écrits des pères apostoliques (2). Chacun des sept membres du séminaire étudia une époque spéciale.

Le Séminaire historique entrait dans sa sixième année d'existence en l'année académique 1894-1895 et comptait sept membres. La question de la Légion thébéenne était inscrite au programme. Fidèle à sa méthode, M. Jungmann avait exposé les préliminaires à cette étude et se disposait à répartir le travail entre les membres, lorsque sa mort inopinée, arrivée le 12 janvier 1895, vint forcément interrompre les travaux du Séminaire historique.

L'approbation si flatteuse que J.-B. de Rossi a bien voulu donner à l'école de Louvain, fait assez l'éloge de cette institution et de son premier directeur.

---

(1) Les principales conclusions de ce travail sur Priscillien sont résumées dans le rapport de M. Callewaert que nous avons cité déjà et dans le *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1892-1893*, par M. l'abbé Bondroit. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1894, pp. 290-306. Louvain, J. Van Linthout.)

(2) Cf. *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1893-1894*, par M. l'abbé Bondroit. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1895, Louvain J. Van Linthout.)

Rapports sur les travaux dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* (années 1891-1895).

Étude critique sur l'opuscule « De Aleatoribus » par les membres du Séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université de Louvain. Louvain 1891, 133 pages.

C. Callewaert, *Une lettre perdue de Saint Paul et le « De Aleatoribus »*. Supplément à l'étude critique sur l'opuscule « De Aleatoribus ». Louvain 1893, 30 pages.

Jansénius, évêque d'Ypres. Ses derniers moments, sa soumission au Saint-Siège, d'après des documents inédits. Étude critique et historique par les membres du Séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université catholique de Louvain. Louvain 1893, 228 pages.

XIII. — COURS PRATIQUE DE M. FRANCOTTE

à l'Université de l'État de Liège (1890-1898).

L'enseignement pratique de l'histoire ancienne offre des difficultés spéciales. La première est la connaissance insuffisante des langues anciennes : aussi cet enseignement ne peut-il s'adresser avec quelque succès qu'aux élèves du doctorat et en particulier aux élèves du doctorat en philologie classique. La plupart des élèves de la candidature trouvent, dans l'interprétation des textes, des difficultés qui ne tardent pas à les rebuter. Seuls aussi, en général, les étudiants des dernières années ont eu le temps de se familiariser suffisamment avec la langue allemande pour pouvoir se livrer, d'une façon fructueuse, à des recherches personnelles.

Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à un auditoire très nombreux ni à une collaboration très

active de la part des étudiants, absorbés souvent par les cours principaux et les travaux qui en sont le complément.

Cependant, depuis sa fondation, en 1890, le cours pratique n'a pas cessé d'être suivi par quelques élèves de bonne volonté, qui se sont associés dans la mesure du possible aux travaux du professeur.

Des tâtonnements étaient inévitables dans le choix des sujets : on a abordé successivement l'étude critique de divers textes, avant de s'arrêter aux documents épigraphiques. L'expérience a montré que ceux-ci intéressent davantage les élèves et permettent aussi de délimiter plus étroitement l'objet de la recherche.

Les principaux thèmes des travaux pratiques ont été : *Les Guerres médiques* d'après Hérodote, *Les Institutions politiques* d'après les poèmes homériques, *Les Institutions d'Athènes* d'après la *Politeia* des Athéniens. Les inscriptions relatives aux Clérouchies athéniennes ont occupé le professeur et ses élèves pendant les deux dernières années.

Il sera permis de faire remarquer ici les lacunes de l'outillage. C'est ainsi que pour l'étude des guerres médiques, on n'a pu disposer de cartes suffisamment détaillées. D'autre part, la nécessité où est le professeur de faire lui-même des copies des inscriptions à interpréter, impose, si l'on veut être complet, un travail matériel assez pénible.

La fréquentation du cours pratique a pu être de quelque profit aux élèves pour la préparation de leur thèse de philologie classique ; mais elle n'a abouti de leur part à la publication d'aucun travail.

Le professeur a recueilli, dans son cours, les premiers éléments de deux études.

Comme on le remarque, le cours pratique n'a porté que sur l'antiquité grecque; mais l'antiquité romaine n'a pas été négligée. Elle a été étudiée dans le cours d'institutions romaines au doctorat.

Ici le professeur, au lieu de se borner à un enseignement purement théorique, a cru utile de placer les étudiants devant les textes et devant les faits. Pendant plusieurs années, il a pris comme objet du cours les institutions primitives de Rome. On lisait ensemble les premiers chapitres de Tite-Live, on les analysait et on en dégageait tout ce qui concerne les institutions. Le professeur ou les élèves recherchaient les textes des autres auteurs, les confrontaient avec Tite-Live et engageaient des discussions orales qui donnaient lieu ensuite à de petites dissertations écrites sur des points nettement déterminés.

La même méthode a été appliquée à la *Conjuration de Catilina*, de Salluste, laquelle se prête particulièrement à des travaux de ce genre et permet de pénétrer dans la période la plus intéressante de l'histoire romaine. Enfin, on a, par la lecture des *Verrines*, abordé plusieurs points des institutions judiciaires de Rome.

Par l'emploi de cette méthode, on a pu montrer aux étudiants les institutions romaines dans leur fonctionnement, sans négliger pour cela de les leur faire voir dans leur développement historique. Ces exercices ont semblé produire d'heureux fruits et compléter utilement l'enseignement théorique.

BIBLIOGRAPHIE

H. Francotte, *Les populations primitives de la Grèce.* Paris, Picard, 1890.

H. Francotte, *L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes.* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1892.)

XIV. — COURS PRATIQUE DE M. LONCHAY,

à l'Université libre de Bruxelles (1891-1898).

M. le professeur H. Lonchay a été chargé des exercices pratiques d'histoire après le départ de M. Philippson, c'est-à-dire au commencement de 1891.

Comme ces exercices n'existaient *officiellement* que depuis l'application de la loi du 10 avril 1890, il n'eut à diriger, pendant les années 1890-91 et 1891-92, que des élèves de candidature.

En 1891 ses auditeurs étaient pour la plupart des étudiants de première année. Comme on était déjà en janvier, quand le professeur ouvrit son cours, on ne put entreprendre cette année qu'une étude partielle du gouvernement de Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. Le travail le plus important fut une analyse orale des *Mémoires* de M. A. Del Rio d'après l'édition de M. l'abbé Delvigne, analyse faite par un élève et suivie d'une discussion à laquelle tout le monde prit part. Le cours comptait sept élèves, dont un de la candidature en droit et six de la candidature en philosophie.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1891-92, M. Lonchay garda trois de ses auditeurs, qui venaient de passer en 2e année de candidature et il en reçut deux de la 1re année. Comme le professeur commençait son cours pratique dès le mois d'octobre et qu'il disposait d'élèves déjà initiés aux recherches historiques (ceux de 2e année), il indiqua très rapidement aux nouveaux venus les principes de la critique historique, et il entreprit avec les anciens l'étude de questions plus compliquées que celles qui avaient été traitées l'année précédente. Ces questions concernaient l'histoire des Pays-Bas pendant le XVIIe siècle. Deux des vétérans exposèrent par écrit la *Conspiration des Nobles en 1632*, et les *Mutineries des soldats espagnols*. Les deux débutants eurent d'abord à faire la critique d'un ouvrage moderne (les *Missions diplomatiques de P. P. Rubens*, d'après Gachard, et les *Rapports de Henri IV et de la princesse de Condé*, d'après Henrard). Plus tard, ils eurent à étudier des documents originaux : l'un fit la critique des *Relations* du cardinal Bentivoglio; l'autre discuta les *Actes relatifs à la cession des Pays-Bas aux archiducs Albert et Isabelle*.

En 1892-93, les trois vétérans entraient en doctorat. Titulaire du cours nouveau de *Critique historique et application à une période de l'histoire*, M. Lonchay entreprit avec les futurs docteurs l'étude de questions controversées ou mal connues, de manière que chacun d'eux pût y trouver le sujet d'une dissertation finale. L'un commença l'histoire du *Siège de Bréda en 1624-25*; il ne l'acheva pas, parce qu'il renonça à l'histoire pour le droit et qu'il quitta l'Université libre pour l'Univer-

sité nouvelle. Par contre, son condisciple, M. Bigwood, devait produire après ses deux années de doctorat, donc en 1894, une dissertation volumineuse sur les *États généraux de 1632*. C'était la préface, en quelque sorte, de la publication de Gachard sur le même sujet, préface que le savant archiviste avait négligé de nous donner, tandis qu'il avait exposé dans une longue introduction l'histoire des *États généraux de 1600*. M. Bigwood comblait ainsi une lacune importante de l'histoire intérieure de nos provinces au XVIIe siècle, et il arrivait le plus souvent aux mêmes conclusions que M. Waddington, qui, vers la même époque, traitait le même sujet dans un chapitre de son beau livre : *La République des Provinces unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*. En même temps, M. Bigwood dépouillait aux Archives du royaume, sous la direction du professeur, les *Papiers du président Roose*. Il voulait compléter l'étude de Borgnet sur Stockmans et retracer la vie du célèbre président du Conseil privé (1) ; mais il reconnut que ce travail était plus long qu'il ne l'avait cru d'abord, et, comme il était lui-même entièrement absorbé par l'étude du droit, qu'il entama après avoir reçu son diplôme de docteur en philosophie, il abandonna ses recherches. Cette même année, le troisième vétéran, M. Vermeylen, présentait pour sa dissertation doctorale un travail en flamand sur la trêve de douze ans ; *Het Twaalfjarig Bestand van 1609-1621*. MM. Bigwood et Vermeylen furent donc les deux premiers

(1) Borgnet : *Vingt-quatre lettres inédites de Stockmans*, 1650 à 1652. (Bulletins de la Commission royale d'histoire, t. X, n° 2, 2e série.)

docteurs en philosophie, *section d'histoire*, de l'Université libre de Bruxelles.

Dans l'entretemps, les étudiants de candidature commençaient ou continuaient leurs exercices préparatoires; après le départ des deux élèves de 1re année (1892-93), qui quittèrent l'histoire pour la philologie classique, les deux élèves de 2e année exposèrent, le premier, les *Vues de Louis XIV sur les Pays-Bas*; le second, *L'organisation des armées au XVIIe siècle.*

Pendant les années suivantes, le professeur continua le même système : exposés oraux et travaux écrits, suivis de discussions auxquelles tous les élèves du cours prenaient part sous sa direction. Voici les principaux sujets traités depuis 1893 :

ANNÉE 1893-94 :

CANDIDATURE. — 1re année : La cour de Madrid d'après Saint Simon. — Rapports secrets adressés de Bruxelles à la cour de Madrid sur la situation de nos provinces à l'avènement de l'archiduc Albert, d'après les copies de Simancas, qui se trouvent aux Archives du royaume. — 2e année : (pas d'élèves).

DOCTORAT. — 1re année : L'Espagne et la Fronde en 1649. Examen critique des relations de Vincart, notamment de la relation de 1649.

Cette relation qui n'était connue que par un manuscrit de la Bibliothèque royale, a été publiée en 1894 par M. Eugène Lameere, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*. Cet élève, qui montra pendant les deux années de son doctorat une activité infatigable,

étudia, d'après les Archives du royaume, l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas. Ce fut le sujet de sa dissertation doctorale, dissertation achevée en 1895, imprimée l'année suivante dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, et qui valut à son auteur la bourse de voyage. Les pièces justificatives ont été publiées dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*.

M. Michel Huisman, l'ancien condisciple de Lameere, commençait dès cette année une étude approfondie du règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière. Il avait entamé ses études de droit, qu'il continua pendant les années 1894-95, tout en suivant le cours pratique d'histoire, et en consacrant ses moments de loisirs et ses vacances à des recherches dans les archives de Bruxelles, de Liège, de La Haye et de Paris. Son droit terminé, il revint en philosophie et, en avril 1898, il remit un travail complet qui lui a valu son diplôme de docteur en philosophie et qui a mérité les honneurs de l'impression. Dans l'intervalle, M. Huisman avait publié dans les *Annales pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, un Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Saint Lambert pendant les dernières années de l'évêque Maximilien-Henri de Bavière et au début du règne de Jean-Louis d'Elderen (1670-1689).

Doctorat. — Deuxième année : MM. Bigwood et Vermeylen produisirent les travaux précités sur les États généraux de 1632 et la Trêve de 12 ans. (Het Twaalfjarig Bestand van 1609-1621).

ANNÉE 1894-95

CANDIDATURE. — 1re année (pas d'élève). — 2e année : Étude critique du Bouclier d'Estat et de justice de Lisola.

DOCTORAT. — 1re année : M. d'Awans : La Campagne de Flandre de 1635, d'après les sources flamandes, françaises, espagnoles et latines, sujet d'une dissertation déposée par l'auteur en 1896. — 2e année : M. Lameere : Essai précité sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas (suite et fin). — M. Huisman : Maximilien-Henri de Bavière (suite).

ANNÉE 1895-96

CANDIDATURE. — 1re et 2e année : Vie de Charles IV de Lorraine d'après les contemporains. — L'élève chargé de ce sujet quitta bientôt l'histoire pour le droit.

DOCTORAT. — 1re année : L'élève chargé de la biographie du président Roose, le sujet délaissé par M. Bigwood, l'abandonne à son tour pour faire son droit. — 2e année : M. d'Awans, la Campagne de 1635 (suite et fin). — M. Huisman, Maximilien-Henri de Bavière (suite).

ANNÉE 1896-97

CANDIDATURE. — 1re année : Biographie de Francisco de Mello. — Biographie d'Egidius Puteanus.

DOCTORAT. — M. Huisman : Maximilien-Henri de Bavière (suite et fin).

CANDIDATURE. — 1re année : Charles-Quint et Philippe II d'après les contemporains. — Analyse et discussion de la Pacification de Gand, de la Paix de religion, de la Confédération d'Arras et de l'Union d'Utrecht — 2e année : La Cour des Pays-Bas au XVIIe siècle. — Bruxelles au XVIIe siècle. — En commun : Étude du premier livre des Commentaires de la guerre de Frise du colonel Francisco Verdugo.

DOCTORAT. — (Pas d'élève).

La durée de chaque séance, une par semaine pour chacun des cours pratiques de la candidature et du doctorat, varie de 1 1/2 heure à 2 heures suivant l'importance de la question traitée.

Les élèves sont mis, le plus possible, en contact avec les sources, soit avec les imprimés, soit avec les documents d'archives. Ils ont à leur disposition les livres de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque royale. Ils vont aux archives, autant que le programme ou plutôt l'horaire des cours le leur permet, et la plupart des dissertations finales, pour ne pas dire toutes les dissertations, ont été faites d'après les documents provenant des Archives du royaume à Bruxelles. La connaissance de l'espagnol étant indispensable pour l'intelligence des textes du XVIe et du XVIIe siècle, le professeur recommande l'étude de cette langue dès la première leçon, et il s'assure des progrès des élèves par des lectures appropriées qui prennent, selon des cas, un quart d'heure ou une demi-heure.

Les élèves des deux cours pratiques ont toujours

montré le plus grand zèle, comme le témoignent les travaux de leur séminaire historique et les matériaux qu'ils ont réunis pour le cours lui-même, et ce zèle a persisté chez la plupart après l'obtention de leur diplôme. C'est ainsi que M. Lameere, pendant son séjour à Paris, en 1896, a copié, aux archives du Ministère des affaires étrangères, la *Relation* de Vincart de 1635 et de nombreux documents qui ont permis à M. d'Awans de conduire à bonne fin son *Histoire de la campagne de 1635*, et que le professeur a utilisés lui-même pour son mémoire couronné par l'Académie sur la *Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas.*

BIBLIOGRAPHIE

H. Lonchay, *La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700)*. (Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique, 1896, t. LIV, 367 pages.)

M. Huisman, *Repertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre de Saint Lambert pendant les dernières années de Maximilien Henri de Bavière et au début de Jean Louis d'Elderen.* (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 1897, 2e série, t. X, 44 pages.)

E. Lameere, *Vincart : Relation de la campagne de Flandre de 1649* avec introduction et notes. (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1894, 5e série, t. IV, n° 4, 88 pages.)

E. Lameere, *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas.* (Revue de l'Université de Bruxelles, 1895-1896, nos 8-10, 78 pages.)

E. Lameere, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine et des attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas.* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1897, 5e série, t. VII, n° 3, 87 pages.)

E. Lameere, *L'origine du Grand Conseil ambulatoire et du Conseil privé.* (Revue de l'Université de Bruxelles, 3e année, 1897-98, n° 1, 19 pages.)

XV. — COURS PRATIQUE DE M. CUMONT

à l'Université de l'État de Gand (1892-1898).

Le cours comprend une leçon de deux heures consécutives par semaine.

En 1892-93, il y avait un élève et les exercices ont eu pour objet l'histoire des institutions des villes grecques d'Asie Mineure sous l'Empire romain. On y a spécialement étudié les fonctions du gymnasiarque d'après les nombreuses inscriptions où ce magistrat est mentionné, et on a essayé de montrer les transformations de cette charge particulière aux cités helléniques.

En 1893-94, M. Cumont, chargé de faire l'intérim des cours de langue grecque, a combiné les exercices de philologie et d'histoire. Il a interprété avec ses élèves les extraits des historiens du v[e] et vi[e] siècle contenus dans l'Encyclopédie de Constantin Porphyrogénète et a examiné à ce propos la valeur d'un manuscrit peu connu de la Bibliothèque de Bruxelles. A la

suite de ces travaux, l'un des élèves, M. Justice, a consacré sa thèse de doctorat à ce *Codex Schottanus des Excerpta de legationibus.*

L'année suivante, le cours ne s'est pas fait, faute d'élèves.

En 1895-96, le cours pratique a été consacré à l'explication de la correspondance de Pline le Jeune et de Trajan. Les élèves ont interprété à tour de rôle ces lettres et les ont commentées à l'aide des auteurs et des inscriptions.

Dans les exercices de 1896-97, auxquels ont pris part cinq étudiants, on s'est occupé des textes littéraires et épigraphiques relatifs aux mystères de Mithra, et l'on s'est attaché surtout à préciser les renseignements qu'ils fournissent sur la diffusion de ce culte dans les diverses provinces de l'Empire. Un élève, M. Hachez, a présenté une étude sur la propagation des cultes syriens en Occident.

En 1897-98, le premier semestre a été réservé à l'explication des épîtres de l'empereur Julien. Leur texte a pu souvent être rectifié à l'aide de collations nouvelles réunies en vue d'une édition critique de ces documents.

Pendant le second semestre, on a examiné divers morceaux inédits contenus dans des manuscrits d'astrologie grecque prêtés par la Bibliothèque nationale de Paris. Les dernières leçons ont été consacrées à l'étude d'inscriptions nouvelles de Macédoine d'après des estampages recueillis dans ce pays par le professeur.

M. Hachez a fait un travail sur les fragments conservés des œuvres perdues de l'empereur Julien.

Inutile d'insister sur les difficultés que présente un cours pratique d'histoire ancienne en Belgique. Ce serait répéter ce qui a été dit déjà à propos des exercices historiques de MM. les professeurs Thomas et Francotte.

BIBLIOGRAPHIE

F. Cumont. *La propagation des mystères de Mithra.* (Revue d'histoire religieuse. Paris, 1897.)

Ch. Justice. *Le codex Schottanus des Extraits de Legationibus.* (Recueil de travaux de la Faculté de philosophie de Gand, 17e fasc.) Gand, 1896.

XVI. — COURS PRATIQUE DE M. CAUCHIE

à l'Université catholique de Louvain (1895-1898).

En mars 1895, deux mois après le décès de M. le professeur Jungmann, M. l'abbé A. Cauchie, qui avait été chargé du cours d'histoire ecclésiastique, prit la direction du *séminaire historique* fondé par son prédécesseur. Déjà depuis 1890, il dirigeait les travaux pratiques de la section médiévale de la conférence d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres.

Sous sa présidence, le Séminaire prit de multiples développements. Signalons d'abord l'installation d'une nouvelle bibliothèque dans le local des séances. M. Jungmann ayant légué sa bibliothèque au Collège du Saint-Esprit, les membres du Séminaire, qui presque tous habitent ce Collège, ont ainsi à leur disposition un

assez riche fond d'ouvrages historiques. En outre, l'organisation interne fut entièrement remaniée.

M. Cauchie avait déjà sous sa direction le cours pratique sur les institutions du moyen âge à la Faculté de philosophie et lettres : il en fit une seconde section du Séminaire. Le lien entre les deux sections est personnel, mais cette réunion n'est pas sans présenter un grand avantage ; d'une part, les étudiants de la Faculté de théologie peuvent fréquenter les cours sur les institutions du moyen âge ; de l'autre, ceux de la Faculté de philosophie et lettres ont l'occasion de se familiariser avec l'histoire ecclésiastique.

De plus, à l'ancien séminaire d'histoire ecclésiastique s'ajoutèrent les conférences historiques : d'un côté, les membres de l'institution primitive continuèrent à se livrer à des travaux de première main ; d'autre part, les membres des conférences historiques s'appliquèrent avant tout à l'étude des auteurs.

Nous traiterons à part de chacun de ces organismes du Séminaire.

1° LES EXERCICES CRITIQUES SUR LES SOURCES OU TRAVAUX DE PREMIÈRE MAIN A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Notons d'abord en l'année 1895-1896 l'ouverture d'un cours d'*introduction à l'histoire ecclésiastique,* qui se donne une heure par semaine. Il est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté de théologie. Il a pour but d'enseigner, avec exemples à l'appui, les principes de la méthode historique, au point de vue de l'histoire religieuse. Il comprend les sciences auxiliaires, l'heuristique, la critique et la reconstruction historique :

forme un cycle de quatre ans. D'ailleurs, le cours théorique d'histoire ecclésiastique comporte des discussions scientifiques qui contribuent pour une large part à l'initiation à la méthode.

Quant au cours pratique proprement dit, parlons d'abord des travaux de première main. Cette section continue le Séminaire de M. Jungmann.

L'organisation n'a pas changé en ce qui concerne le recrutement des membres, leurs obligations et la composition du bureau ; de même un rapport annuel continue à être publié à l'*Annuaire*. Mais, au lieu de deux séances hebdomadaires d'une heure, il n'y en a plus qu'une seule qui dure deux et parfois trois heures.

A la première séance, le directeur expose rapidement le but du Séminaire, indique le sujet qui sera traité, en signale le point de vue général et le côté neuf et distribue aussitôt le travail. Les membres commencent généralement par lire un des ouvrages les plus récents sur la question ou, à son défaut, un ouvrage sur une matière analogue. Ainsi l'élève s'habitue, sous la direction et le contrôle du professeur, à reconnaître par lui-même quel est l'état actuel de la science, quelles idées sont admises jusque-là, enfin quelles sont les sources et les travaux principaux à consulter pour en vérifier l'exactitude, les compléter ou les modifier.

Comme on le voit, cette lecture permet d'une part de dresser un questionnaire provisoire que l'élève doit avoir toujours devant les yeux au cours de son étude : de l'autre, elle fournit les premiers renseignements bibliographiques. Il incombe à l'étudiant de les compléter d'après les procédés généraux de l'heuristique.

L'emploi de *fiches* uniformes est rigoureusement prescrit.

A l'aide de cette bibliographie et tout en profitant du travail de ses devanciers, l'élève examine pour chaque point les questions de critique de provenance, d'autorité et d'interprétation qui peuvent se présenter ; il étudie chaque source sur tous les points, pour comparer ensuite toutes les sources sur chaque point. Après ce travail analytique, il fait son plan définitif et rédige son travail.

Ce travail est sévèrement contrôlé dans chaque séance. Tous les membres, à tour de rôle, doivent subir un examen de conscience : Qu'avaient-ils à faire ? Qu'ont-ils fait ? Que leur reste-t-il à faire ? Voilà trois questions auxquelles chacun est appelé à répondre à chaque réunion. Dès que leur travail est quelque peu avancé, les membres exposent les résultats de leurs études ; pour plus de clarté et de précision, et afin de permettre à leurs confrères de suivre plus facilement l'exposé, ils écrivent au tableau un plan détaillé. Au cours de l'exposé, chaque membre doit montrer comment il a procédé et appuyer chacune de ses allégations sur des preuves puisées aux sources et dans les auteurs postérieurs ; il doit mettre sous les yeux de ses condisciples tous les ouvrages qu'il cite, lire et critiquer les passages qu'il invoque.

L'exposé fini, le président demande à chacun des auditeurs de présenter ses observations. Ceux-ci peuvent aussi demander des explications complémentaires. Puis, le président intervient pour apprécier les critiques, les compléter et les corriger, et souvent il

profite de l'occasion pour expliquer en quoi les principes de critique ont été appliqués, en quoi ils ont été oubliés, comme aussi pour signaler de nouveaux *desiderata* à réaliser.

Il en est ainsi jusqu'à ce que l'élève arrive à un résultat définitif. Le Séminaire vise, en effet, à aboutir à un travail complet exigeant l'application de l'ensemble des principes de la méthode historique.

Outre ces exercices critiques, le directeur signale et montre à chaque séance les principales nouveautés historiques et les derniers numéros des revues. Les étudiants peuvent les feuilleter à loisir après la séance.

Tel est le mécanisme général. Indiquons les travaux des différents exercices. Lorsque M. Cauchie recueillit la succession de M. Jungmann, l'année académique 1894-1895 se trouvait trop avancée et les examens étaient trop proches pour qu'on pût reprendre encore le cours régulier des séances.

Deux membres cependant, qui avaient des loisirs, s'appliquèrent à l'étude du manuscrit Vatican latin nº 3881, dont M. Cauchie avait pris copie à Rome. Les actes qu'il contient, intéressent hautement l'histoire religieuse de notre pays : ils concernent en effet les difficultés d'ordre ecclésiastique qu'Érard de la Marck, prince-évêque de Liège, rencontra dans ses rapports avec ses sujets et avec les états voisins soumis à sa juridiction épiscopale.

La classification chronologique des sources du manuscrit fut commencé par l'un des membres ; l'autre s'appliqua à étudier les institutions judiciaires du duché de Brabant, l'organisation et la compétence de la juri-

diction ecclésiastique de l'évêque de Liège dans la partie brabançonne de son diocèse, au début du XVIe siècle (1).

Le dépouillement du manuscrit n° 3881 s'était borné aux documents antérieurs au XVIe siècle : les pièces du début du XVIe siècle, presque toutes inédites et la plupart sans date, furent analysées et classées dans l'ordre chronologique par les six membres du Séminaire durant l'année 1895-1896. Puis, les divers renseignements qu'ils contiennent, furent classés dans l'ordre logique, ce qui permit d'éclairer les différentes questions dont il traite. Jérôme Aléandre est le personnage principal dont il est parlé dans le manuscrit : on étudia donc sa biographie. Enfin les documents furent mis en œuvre sur un point particulier : les conflits de juridiction entre le duc de Brabant et l'évêque de Liège. Cette étude a été continuée depuis, en particulier, par un des membres du séminaire (2).

Pendant l'exercice 1896-1897, le Séminaire a compté neuf membres. Quelques-uns d'entre eux se sont appliqués à décrire l'organisation de la nonciature de Flandre (1596-1597) d'après les manuscrits des archives générales du Royaume et des archives vaticanes. Origine, durée, ressort de la nonciature, situation et fonction des

(1) Cf. Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1894-95, par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain,* 1896, pp. 242-252. Louvain, J. Van Linthout.)

(2) Cf. Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1895-1896, par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain,* 1897, pp. 301-345. Louvain, J. Van Linthout.)

nonces, question du placet, tels furent les principaux points de vue envisagés ; on groupa des détails épars dans une multitude de documents afin de reconstituer ainsi l'ensemble de l'institution.

La même année, un des membres examina et contrôla les témoignages et les arguments invoqués par les partisans des divers systèmes dans la question de l'apostolicité des églises des Gaules. Ses conclusions ont été publiées dans le *Muséon* de Louvain.

Cette étude se rattache à un travail général qui fut entrepris dès cette même année sur les origines du christianisme dans la Gaule-Belgique (1).

Cette dernière question fut reprise et complétée pendant l'année 1897-1898. Les huit membres du Séminaire ont fait la critique de provenance et constaté un lien de parenté entre les sources biographiques suivantes : *Acta S. Piati ex ms Accincti monasterii ; Vita S. Luciani, auctore Odone episcopo ex veteribus mss ; Alia Vita autore monacho anonymo ex ms S. Mariæ de Ripatorio ; Passio SS. Fusciani et Victorici ex ms codice ; Prima Passio S. Quintini ex codice Parisiensi 5299a ; Secunda Passio S. Quintini ex codice monasterii Accincti ; Tertia Passio S. Quintini ex authentico vitæ S. Quintini ; Martyrium SS. Crispini et Crispiniani sicut habetur in pluribus iisque antiquissimis mss codicibus ; Vita S. Reguli ex codice ms Audomarensi ; Vita alia ex*

(1) Cfr. Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1896-1897 par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1898, pp. 338-376 Louvain, J. Van Linthout.)

pluribus codicibus mss.; Acta martyrii SS. Rufini et Valerii ex variis vetustis mss. et Mombritio.

Un des membres a émis l'opinion qu'au point de vue de la forme, on trouve dans la *Prima Passio S. Quintini* certaines particularités qui permettent d'affirmer qu'elle a été rédigée au IIIe siècle, ou du moins composée d'après une *vita* de cette époque.

2° LES CONFÉRENCES HISTORIQUES OU TRAVAUX DE SECONDE MAIN SUR LES AUTEURS.

Les exercices pratiques dont nous venons de parler, s'adressent à un nombre restreint d'étudiants. Dans le but d'initier le grand nombre des étudiants de théologie au travail personnel, sans y consacrer le temps qu'exigent les travaux sur les sources, M. Cauchie établit au mois d'octobre 1896 *les conférences historiques*. On s'y livre avant tout à l'étude méthodique des auteurs.

Ces conférences concourent à parfaire la formation historique des élèves pour lesquels l'histoire n'est qu'une branche auxiliaire. Les cours théoriques leur donnent une idée générale des faits et des institutions; le cours d'introduction à l'histoire ecclésiastique leur enseigne les principes de la méthode; les discussions des auteurs en classe, les exemples allégués au cours d'introduction les familiarisent dans une certaine mesure à l'étude des modèles. Il est utile cependant que cette étude soit l'objet de leur attention spéciale; il leur importe, en effet, d'apprendre à juger de la valeur des ouvrages à utiliser, de s'habituer à lire les travaux des

maîtres avec fruit. De plus, ils s'assimilent ainsi insensiblement les procédés de la méthode historique. Cela est si vrai que plusieurs membres sont passés d'eux-mêmes de la lecture des auteurs à l'étude directe des sources.

Pour les élèves qui font à la première section du Séminaire des travaux de première main, ils sont sans doute dans la nécessité de recourir aux ouvrages modernes, quand ils compulsent les sources; mais il leur est avantageux de s'appliquer d'une façon spéciale à ce genre d'exercice.

Enfin, ces conférences complètent les leçons d'histoire ecclésiastique. Au cours, l'abondance des matières est si grande, que forcément plusieurs questions doivent être résumées ou simplement signalées : elles font l'objet d'un examen plus étendu à ces séances.

Outre l'étude des modèles, les conférences comportent le dépouillement des revues.

Tous les étudiants qui prennent part aux travaux sur les sources, ont le droit d'assister à ces conférences; les autres membres sont pour la plupart des étudiants de la Faculté de théologie : ils ne sont reçus qu'à la condition de fournir un travail en seconde et en troisième année d'études.

Les réunions se tiennent une fois par semaine de huit à dix heures du soir pendant les deux premiers trimestres.

Régulièrement, chaque séance débute par l'analyse d'une revue. Après cela, le conférencier désigné pour ce jour prend la parole et expose oralement, tout en s'aidant de ses notes, le résultat de ses lectures, et pour

mieux soutenir l'attention et rendre la conférence plus fructueuse, il met sous les yeux de son auditoire un plan de son étude et les principales conclusions auxquelles il est arrivé. Soit au commencement, soit à la fin de son exposé, il fait la critique des ouvrages qu'il a étudiés. Pour faciliter cette tâche, tous les membres ont à leur disposition un questionnaire dans lequel sont classés dans un ordre systématique tous les points de vue à examiner dans cette étude critique. La séance se termine par les observations de l'auditoire et du président. Elles portent tant sur les ouvrages qui ont fait l'objet du travail, que sur la manière dont celui-ci a été fait. Un rapporteur, nommé d'office, résume et complète, à une réunion suivante, les appréciations qui ont été émises.

La première année (1896-1897), vingt-trois membres ont fréquenté ces réunions : elles eurent pour objet certaines questions de l'histoire de l'Église à l'époque contemporaine. (1)

L'année suivante (1897-1898), les conférences ont compté vingt-sept membres. Ils ont étudié divers points de l'histoire externe de l'Église jusqu'à Constantin, en s'appliquant avant tout aux rapports entre l'Empire et le christianisme naissant. Un travail sur un épisode de cette histoire, le massacre de la légion Thébéenne, a été publié dans le *Muséon*.

---

(1) Voir le Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'annee 1896-1897, pp. 41-42.

3° TRAVAUX PRATIQUES SUR LES INSTITUTIONS MÉDIÉVALES A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Nous avons dit plus haut par suite de quelles circonstances les exercices pratiques sur les institutions médiévales constituent une division du Séminaire historique.

La fréquentation des cours est obligatoire pour tous les étudiants qui se préparent au doctorat en histoire. Quelques élèves libres, soit de la Faculté de théologie, soit de la Faculté de droit, viennent s'y ajouter. Les travaux portent sur les institutions du moyen âge. Chaque année on étudie une nouvelle période, tantôt dans les sources, tantôt dans les auteurs. Les réunions se tiennent une fois par semaine et durent deux heures. Certaines séances sont consacrées à l'exposé, fait par le professeur, des institutions de l'époque qu'on étudie et constituent le cours théorique des institutions médiévales. Dans les autres, les membres exposent et discutent certaines questions spéciales : c'est le cours pratique. Nous n'insisterons pas sur la méthode. Selon qu'il s'agit de travaux sur les sources ou de travaux sur les auteurs, on emploie les procédés indiqués pour l'étude des sources sur l'histoire ecclésiastique ou pour les conférences historiques. Un court aperçu des travaux de cette section est donné chaque année dans le rapport du Séminaire.

C'est en 1896-1897 que fut appliquée pour la première fois, au cours des institutions, la méthode des cours pratiques.

On fit une étude comparée des principaux auteurs de notre siècle qui ont écrit sur l'époque franque. Les

étudiants étaient au nombre de six. Un des côtés éminemment utiles de ces travaux fut de faire la critique des ouvrages analysés : quelques-uns des comptes-rendus présentés par les étudiants sur des publications d'histoire médiévale furent insérés dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge.*

Pendant le dernier exercice académique (1897-1898), les dix étudiants qui fréquentaient le cours, ont traité, d'après les sources, quelques institutions de la dernière époque du moyen âge. Signalons à ce point de vue, un travail sur les chroniques brabançonnes et liégeoises du XIIIe au XVIe siècle, et une étude sur les actes constitutionnels du pays de Liège (1314-1507). Enfin, une monographie se rapportant à la lutte entre le clergé séculier et le clergé régulier, à la fin du XVe siècle, a été publiée dans les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire de Belgique.

Nous avons dit que les conférences historiques s'adressent avant tout aux étudiants de la Faculté de théologie. Les élèves de la Faculté de philosophie et lettres peuvent également les fréquenter. De fait, plusieurs ont profité de ce privilège.



Nous n'avons parlé jusqu'ici que des travaux qui se font en commun, et qui sont présentés et critiqués dans les séances. Un certain nombre d'étudiants entreprennent des dissertations particulières, après avoir fait leur première éducation au Séminaire. Pour ces travaux, qui le plus souvent ne sont que la continuation

d'une étude commencée au Séminaire, la direction se donne et la critique se fait dans des entretiens particuliers entre le professeur et l'élève. D'ailleurs, tout étudiant peut toujours se présenter librement chez M. Cauchie pour lui demander ses conseils et lui exposer ses difficultés : ces entrevues ont lieu généralement le soir à 8 heures.

Plusieurs thèses doctorales en philosophie et lettres sont sorties de ces entretiens. Telles sont l'étude sur l'*Échevinat de Tournai*, sur l'*Histoire de l'avouerie du monastère de Saint-Trond*, un *Inventaire des chartes contenues dans les archives particulières de M. le comte de Mérode-Westerloo* avec, en appendice, le texte et le commentaire d'un diplôme d'Henri III. Ce diplôme a été récemment publié dans les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire de Belgique.

L'étude juridique sur le manuscrit n° 3881 a été continuée de la même façon, ainsi que l'analyse et l'interprétation des instructions données aux nonces de Flandre de 1596 à 1634. Ces deux mémoires seront incessamment publiés.

Aux travaux précédents s'ajoutent chaque année des excursions aux dépôts d'archives : ceux de l'abbaye du Parc et de la ville de Louvain ont été visités plusieurs fois. Ces visites fournissent au professeur l'occasion d'indiquer la manière de s'orienter dans un dépôt de ce genre, et les principes qui doivent diriger son organisation, outre qu'elles permettent de saisir sur le vif les survivances des anciennes institutions.

Enfin, pour clôturer le premier semestre de l'année académique, un historien de renom vient donner une

conférence aux sections réunies du Séminaire historique. Le P. Berlière, le P. Desmedt, M. le professeur Kurth et le P. Van den Gheyn ont fait successivement aux membres du Séminaire l'honneur de leur exposer un point particulier de la méthode historique. Ceux-ci ont eu ainsi l'avantage de voir, sans se déplacer, des représentants autorisés de la science : ils leur restent reconnaissants de cette marque d'estime qu'ils ont bien voulu leur donner et des précieux enseignements qu'ils leur ont apportés.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports sur les travaux dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* (années 1896, 1897 et 1898).

R. Maere, *Les récentes controverses sur l'apostolicité des eglises des Gaules.* (*Muséon*, t. XVI, pp. 372-393, année 1897.)

E. Vander Mynsbrugge, *Un diplôme de l'empereur Henri III*, conservé aux archives de M. le comte de Mérode-Westerloo. (*Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, t. VII, pp. 583-605. — 1898.)

P. Demeuldre, *Pierre Jean Angeli.* Episode des conflits entre le clergé séculier et le clergé régulier à Tournai (1482-1483. (Ibidem, 5e série, t. VII, année 1897.)

J. Mahieu, *La Vita de St-Eucher et la légion Thébéenne.* (*Muséon*, t. XVII, pp. 313-322, année 1898.)

Le lecteur qui aura bien voulu nous suivre dans notre résumé des travaux des seize cours pratiques d'histoire tentés depuis un quart de siècle aux Universités belges, sera frappé, je l'espère, du chemin parcouru depuis l'initiative féconde prise en 1874 par M. Kurth.

En offrant au jubilaire ce tableau succinct (1) des progrès réalisés à son exemple dans notre enseignement supérieur de l'histoire, le Comité a cru ne pas pouvoir lui rendre d'hommage plus éloquent dans sa simplicité.

---

(1) Le rapporteur s'est borné à mettre en œuvre les notes reçues par lui de chaque directeur de cours pratique. Il ne peut s'empêcher de regretter la concision trop modeste de certains d'entre eux.

MANIFESTATION

DU

20 NOVEMBRE 1898

Le rapport ci-dessus a été remis solennellement à M. Kurth le 20 novembre 1898. Un millier d'amis et d'admirateurs du savant professeur s'étaient réunis dans la salle académique de l'Université. Les plus hautes personnalités politiques et scientifiques du pays rehaussaient la cérémonie de leur présence. Nous nous bornerons à citer M. Schollaert ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, président d'honneur de la manifestation et M. Beernaert, ministre d'Etat, président de la Chambre des représentants. Des discours ont été prononcés successivement par MM. Pirenne, président du Comité organisateur, Paul Fredericq, auteur du rapport, Paul Tschoffen étudiant, Gérard, professeur à l'Athénée d'Arlon. Nous avons cru devoir publier ces discours et la réponse de M. le professeur Kurth, afin que ce livre soit en même temps une œuvre scientifique et un souvenir vivant de la journée du 20 novembre.

La cérémonie académique terminée, un banquet de cent soixante-quinze couverts a eu lieu dans les salons de l'hôtel de Suède. Des toasts ont été portés par MM. Pirenne, Schollaert, Masius, recteur de l'Université de Liège, Philippson, ancien recteur de l'Université de Bruxelles, Kurth, Keiffer, ancien professeur de M. Kurth, Lequarré, professeur à l'Université de Liège, Nélis et Brassinne, étudiants.

DISCOURS DE M. HENRI PIRENNE,

Professeur à l'Université de Gand.

Mon cher maître,

Messieurs,

Voilà bientôt 25 ans que, dans cette Université, paraissait *ad valvas* un petit avis d'une écriture illisible et d'un contenu bizarre. Ceux qui eurent la curiosité de le déchiffrer apprirent qu'un jeune professeur, M. Godefroid Kurth, conviait les étudiants de la Faculté de philosophie à prendre part sous sa direction à des exercices pratiques d'histoire. Je ne comptais pas encore à cette époque parmi les nourrissons de l'*Alma Mater* liégeoise et je ne sais comment l'avis en question fut accueilli. Les cours à certificats — invention extraordinaire de la plus étrange des lois sur l'enseignement supérieur — sévissaient encore, je crois, à ce moment, et l'idée de consacrer des exercices à l'histoire, dont les

cours étaient spécialement affectés par les étudiants à la lecture des journaux et à la correspondance, dut passer, auprès de beaucoup, pour une mauvaise plaisanterie. Mais il ne faut jamais douter de rien et, même en Belgique, les idéalistes ont parfois raison de la blague nationale. Le Congo ne fait plus sourire aujourd'hui, et les exercices pratiques de M. Kurth eurent, en 1874, quelques auditeurs. Ils en eurent si bien que, l'année suivante, le programme officiel des leçons leur faisait une place et que, dès 1877, il fallut les diviser en deux séries.

Comment se passèrent les premières années? Je n'en sais rien : je n'y étais pas. Mais quand, en 1878, j'entrai à l'Université, je lus à mon tour la petite annonce du programme et, alléché par elle, j'eus la curiosité d'aller voir.

On était encore naïf à cette époque pourtant peu lointaine, et frais émoulus de l'Athénée, nous étions très fiers d'appartenir à l'Université. Nous nous figurions depuis longtemps l'enseignement supérieur sous les dehors les plus augustes. Habitués à la nomenclature peu variée des leçons du collège, nous lisions avec fierté la liste des cours que nous étions appelés à suivre dans la candidature en philosophie : *antiquités* romaines, histoire *politique*, psychologie, etc. Moins nous comprenions ce que cachaient ces mots, plus ils nous plaisaient. Il me sembla que les *Exercices historiques* ne pouvaient manquer à un si bel ensemble, et je résolus de les suivre.

D'autres raisons d'ailleurs m'y poussaient.

Vous savez tous aussi bien que moi comment s'opère,

chez les futurs historiens, à l'âge où ils sont encore sur les bancs de l'école, le premier éveil de l'esprit critique. On se dit : comment connaît-on l'histoire? Où l'auteur de notre manuel et celui du manuel plus gros de notre maître ont-ils puisé leur science? Sans doute, ils la doivent à des livres en parchemin, très anciens, très grands, très lourds, et très difficiles à comprendre. Ou bien, les historiens se transmettent-ils d'âge en âge, dans de secrets conciliabules, le souvenir des évènements du passé? ou serait-ce peut-être en fouillant dans de vieilles églises, dans des oubliettes de châteaux-forts, qu'on trouve, dans de mystérieux documents, la consignation des faits? Je me rappelle que nous avions vaguement posé à ce sujet de timides questions à notre professeur ; mais il s'était toujours renfermé dans un silence que je crois prudent aujourd'hui, mais qui nous avait semblé alors plein de sous-entendus. Notre curiosité inassouvie n'en était devenue que plus ardente.

Cette fois enfin, l'on allait savoir! Les *Exercices* de M. Kurth ne pouvaient manquer de nous dévoiler les secrets que l'on cache aux profanes, mais que l'Université dispense à ses disciples.

Le cours s'ouvrait à deux heures dans l'ancien auditoire du doctorat en philosophie. C'était, au second étage de l'Université, une petite salle voûtée, meublée d'un poêle de caserne, de quelques bancs vermoulus et d'une chaire peinte en jaune. Les fenêtres claires donnaient sur le jardin de l'École des mines, encombré de squelettes rouillés de vieilles machines, et sur la Meuse, d'où montaient des sifflets de bateaux à vapeur. Beaucoup d'entre vous l'ont connue cette petite salle,

et plus d'un certainement y a laissé comme moi une bonne partie des délicieux souvenirs de sa jeunesse scientifique. Nous étions là une dizaine de jeunes gens, inconnus les uns aux autres, mais tous remplis d'une même attente et d'une même curiosité.

La porte s'ouvrit. Le professeur parut, encore jeune, mais déjà chauve, et monta en chaire. D'un même mouvement, nous disposâmes devant nous nos cahiers de *papier philosophique*. C'est ainsi qu'on appelait alors à Liège un papier que son format bizarre rendait tout à fait impropre à prendre des notes, mais dont, à cause de son nom, chaque étudiant nouveau ne manquait pas de faire l'acquisition, immédiatement après celle d'une casquette, le jour même de son inscription au rôle. Mais le papier philosophique, cette après-midi là, devait rester vierge ou à peu près. Car, dès les premiers mots de la leçon, notre déception, ou plutôt, pour épargner à mes camarades une réprobation qu'ils ne méritèrent peut-être pas aussi complètement que moi, ma déception fut immense, et ma plume s'arrêta bientôt dans mes doigts, déconcertée.

M. Kurth exposait tranquillement que, pour nous initier à la critique et à la méthode, il se proposait de lire avec nous quelques-unes des sources les plus anciennes de l'historiographie du pays de Liège. Nous rechercherions ensemble les rapports qui existent entre elles, les textes dont elles se sont servies. Chemin faisant, nous pourrions rectifier quelques dates et apporter un peu plus de précision dans les diptyques épiscopaux de l'évêché de Tongres. Ceci dit, venait un rapide coup d'œil sur les progrès de l'érudition histo-

rique depuis la Renaissance, servant d'introduction à un petit exposé des règles essentielles de la critique, que le professeur se proposait de faire avant d'aborder le travail pratique.

Je me rappelle encore l'étonnement avec lequel nous entendîmes parler des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, de Mabillon, de d'Achery, de Ducange, de Pertz, de l'*Amplissima Collectio,* du *Gallia Christiana,* des *Monumenta Germaniæ.* Les textes qu'il faudrait lire étaient donc écrits en latin ! Naïvement, la plupart d'entre nous avaient cru jusque-là qu'ils étaient rédigés en vieux français, et nous nous représentions tous les chroniqueurs du moyen âge comme autant de Froissart et de Jehan Le Bel. Quelques-uns de mes camarades avaient lu, comme moi, des extraits de ceux-ci en rhétorique, et le charme que nous y avions trouvé n'avait pas été sans influer sur notre détermination de prendre part aux *Exercices.* Retomber dans le latin, c'était dur ! Ce n'était donc pas à Froissart, c'était à des Sous-Tite-Live que nous allions avoir à faire.

Ainsi raisonnions-nous en descendant les escaliers, et je rentrai chez moi, je l'avoue, fort mécontent et dépité. C'était donc à de vieux textes monastiques qu'on nous renvoyait ! Il allait falloir s'appesantir sur des particularités de grammaire et de style, comparer d'ennuyeuses vies de saints ou des chroniques sans intérêt, borner son ambition à corriger çà et là un chiffre ou quelque détail minuscule. Belle perspective pour des jeunes gens venus tout frémissants du désir de boire à longs traits à la source des idées générales et des vastes synthèses historiques. Presque tous, en effet,

nous avions lu au moins les *Essais* de Taine et nous en étions enthousiastes. Nous croyions avoir entrevu, grâce à eux, les hauts sommets d'où le savant embrasse d'un coup d'œil tout l'ensemble de la vie sociale ; nous avions compté sur le cours d'où nous sortions pour y être transportés tout à fait. Nous étions loin de compte !

Je repris pourtant, mais sans entrain, le chemin du cours la semaine suivante. Je me rappelle que nous y étions beaucoup moins nombreux que le jour de l'ouverture. Cette diminution subite des auditeurs des cours pratiques dès la seconde réunion est un phénomène naturel qui s'accomplit, vous le savez tous, avec la rigueur d'une loi mathématique, et je n'insiste pas. Cette fois, la leçon roula sur les sources de la connaissance historique, sur la valeur respective des témoignages, sur la nécessité de procéder avant tout à une enquête sur l'authenticité des fragments du passé qui se sont conservés jusqu'à nous. M. Kurth illustrait tout cela de quelques remarques très simples. Il nous montrait, par exemple, comment, pour avoir suivi trop souvent sans défiance les récits de Jean d'Outremeuse, on en était arrivé à fausser en bien des points l'histoire de l'ancien pays de Liège. S'adressant à des débutants aussi novices que nous l'étions, ces observations étaient naturellement tout à fait élémentaires : elles ne nous en ouvraient pas moins des perspectives inconnues. Quoi ! l'histoire n'était pas faite ! Nous avions lu Polain, nous avions lu Hénaux et de Gerlache et tous nous croyions en eux, comme nous croyions en nos manuels classiques. Il fallait donc en rabattre ! La besogne de l'historien ne

consistait donc pas seulement à rédiger plus ou moins clairement un récit dont tous les éléments étaient connus! Il fallait donc chercher péniblement dans des textes, dont beaucoup n'étaient pas sûrs, dont beaucoup d'autres étaient encore inédits, les divers détails dont l'ensemble constituait le tableau du passé. L'histoire n'était donc pas quelque chose d'immobile, d'acquis, de donné! Elle se posait donc devant les historiens comme la nature devant le naturaliste! Elle était donc une science! Elle avait donc une méthode!

Et dès lors, ces *Exercices* qui nous avaient paru tout d'abord un stérile passe temps bon pour des antiquaires, où nous n'avions su apercevoir ni attrait, ni portée, se dévoilaient à nous sous un aspect bien différent et prenaient leur pleine signification. La porte du temple s'entr'ouvrait. Nous sentions déjà les premières effluves de l'esprit critique.

Dès lors nous fûmes conquis, et pour ma part, jusqu'au jour où, quatre ans plus tard, je quittai l'Université, je ne crois pas avoir manqué une seule de ces conférences dont la première m'avait si fort déçu.

Après quelques semaines, le cours fut transporté dans le cabinet de travail de M. Kurth. Je revois encore la grande chambre carrée tout entourée de bibliothèques, le bureau encombré de papiers, contre lequel était poussé une table de bois noir où nous nous asseyions. On enlevait les in-folio des *Monumenta* ou du Dom Bouquet des chaises qu'ils occupaient habituellement et l'on prenait place. Il me faudrait le talent de mon cher collègue Fredericq, qui s'est fait, comme chacun sait, une spécialité des portraits de professeurs

belges et étrangers dans l'exercice de leurs fonctions, pour reproduire, en ce cadre familier, la physionomie du cours. J'ai été d'ailleurs trop profondément intéressé par ce qui se faisait là pour avoir eu la froideur et l'objectivité d'un observateur. En remontant dans mes souvenirs, je retrouve cependant très nette et encore vivante, l'impression d'une voix ardente et amie, d'une parole grave mais familière, d'un regard plein de feu et d'enthousiasme, d'une activité se dépensant sans compter.

M. Kurth avait-il dans ce cours une méthode bien précise, je veux dire une méthode arrêtée d'avance, préalablement conçue dans son esprit, bref, une pédagogie? J'en doute beaucoup. Parmi tous les cours pratiques qu'il m'a été donné de suivre en Belgique et ailleurs, celui-ci se distinguait par je ne sais quelle allure poétique qui lui donnait un caractère très particulier. Combien de fois n'avons-nous pas écouté charmés, à propos de l'explication d'un terme technique, d'une note de Ducange, d'une variante de manuscrit, de la filiation d'un texte, notre maître s'animant et s'élevant par degrés, développer devant nous avec une vive éloquence une idée qui venait de le frapper, une hypothèse qui se présentait à son esprit, ou encore nous exposant, à propos d'un auteur ou d'un critique, l'ensemble des idées d'une époque, leurs origines, leurs tendances, leurs fortunes diverses. C'est alors que nous comprenions, que nous voyions, combien il est faux que le labeur de l'érudition précise et minutieuse dessèche l'âme ou paralyse les aîles de l'idée. Ces brillantes et rapides échappées ravivaient notre intérêt, nous rame-

naient pour un moment au grand air, nous faisaient en quelque sorte monter des notes du livre de l'histoire à son texte même. On se sentait, par elles, rafraîchi et encouragé, plein d'un respect nouveau pour l'étude lente et patiente qui, loin d'affaiblir la pensée, la nourrit et la vivifie, et l'on reprenait allègrement la lecture de Heriger, d'Anselme, de Gilles d'Orval ou du *Vita Lamberti*.

Le cours durait deux heures — sur le programme. Combien de fois n'avons-nous pas franchi cette limite! Peu à peu, la lumière s'en allait, les lignes de nos chroniques noyées d'ombre se brouillaient, puis disparaissaient et dans la nuit qui envahissait le cabinet de travail et nous cachait bientôt les uns aux autres, nous restions en place, maître et élèves, lui parlant, nous écoutant, sans songer à allumer la lampe. On se levait pourtant, mais debout, la causerie continuait. « Tenez, voilà un excellent livre sur cette question » disait M. Kurth et, à la lueur d'une allumette, il cherchait dans les rayons de sa bibliothèque le volume qu'il remettait à l'un d'entre nous. Enfin l'on s'en allait et dans la rue, au bruit du souffle haletant des lourdes machines qui, derrière la rue Simonon, remorquaient les trains sur le plan incliné, lentement nous nous éloignions, causant de ce que nous venions d'entendre, débattant les petits problèmes si frêles en apparence d'où sort à la longue la vérité historique, sans sentir la meurtrissure que les lourds in-folios dont nous étions chargés infligeaient à nos bras.

Quand je songe à ce cours, j'admire le talent professoral et le dévouement qu'il a fallu à M. Kurth, pour

mener à bien l'œuvre qu'il avait entreprise. Les exercices pratiques, en effet, avaient ceci de particulier, qu'aux yeux de l'immense majorité des étudiants ils n'étaient pas pratiques du tout. Ils ne menaient à rien, ne préparaient à aucun examen. Les suivre, c'était s'imposer en pure perte — pour ceux qui ne voient dans les Universités que des usines à diplômes — un supplément de besogne. Car M. Kurth exigeait de ses auditeurs un travail actif et soutenu. Les calculs machiavéliques des étudiants qui, en s'inscrivant au cours pratique comptaient acquérir un titre spécial à sa bienveillance, étaient bientôt déjoués. Après quelques semaines, il ne restait plus qu'un petit nombre de fidèles. Mais, en dépit de leur bonne volonté, il fallait, au plus tard, suspendre le cours à Pâques. Chacun de nous avait alors son examen à préparer et nous nous voyions contraints d'abandonner à mi-chemin les recherches commencées.

D'autres difficultés encore existaient. Songez qu'à cette époque il n'y avait à l'Université ni cours de paléographie, ni cours de diplomatique, ni d'histoire constitutionnelle. Les notions auxiliaires les plus nécessaires pour aborder l'étude des sources historiques du moyen âge nous manquaient. Il fallait donc que M. Kurth suppléât à lui seul à toutes les lacunes du programme. Combien d'heures n'a-t-il pas consacrées à initier les plus zélés d'entre nous à tant de connaissances indispensables ! Je me rappelle, pour ma part, avec reconnaissance, les longues après-midi que j'ai passées dans sa bibliothèque à déchiffrer, sous sa direction, des chartes et des manuscrits. Il a été mon premier

maître de paléographie et il doit l'avoir été pour bien d'autres.

Ce n'est pas tout. Aux obstacles que je viens de signaler, il faut ajouter l'ignorance complète de la plupart d'entre nous en fait de langues étrangères. Il était pourtant essentiel, pour pouvoir suivre le cours avec fruit, d'apprendre au moins l'allemand. C'était dur, mais telle était la passion que notre maître nous inspirait pour nos études, que l'on y arrivait cependant, et je pourrais citer plus d'un de mes condisciples d'alors qui apprit dans Wattenbach ou dans Waitz à comprendre la langue de Gœthe.

Vous ne me reprocherez pas, j'en suis sûr, de m'être laissé aller un peu longuement au cours de mes souvenirs, car les exercices historiques inaugurés par M. Kurth, si modestes d'apparence et de débuts si difficiles, furent le commencement d'une grande chose. C'est à eux que se rattachent indissolublement, comme les branches à leur tronc, cette luxuriante frondaison de cours pratiques, qui fait aujourd'hui l'honneur de nos Universités. L'exemple du maître n'a pas été perdu, et il peut légitimement se glorifier de son œuvre et se réjouir de ses résultats.

Plus que toute autre mesure, en effet, l'enseignement pratique a contribué à changer profondément le caractère de nos facultés de philosophie. Notre ancien doctorat, avec son programme exclusivement philosophique et littéraire, formait certes des gens instruits et des esprits distingués : il était incapable de préparer des savants. Au sens propre du mot, les professeurs n'y avaient pas d'élèves. Leur enseignement purement

dogmatique pouvait meubler les intelligences : il ne les éveillait pas au travail critique.

Quel changement depuis lors ! Le doctorat est devenu une pépinière de jeunes érudits. Les maîtres ont pris plus de goût à leur tâche et à la culture de la science. Le concours des bourses de voyage, le concours universitaire sont annuellement encombrés de candidats. Nombre de nos élèves sont déjà avantageusement connus du monde savant. On commence à citer les ouvrages belges à l'étranger, à parler d'une école historique belge ! Et dans la patrie même, que ne pouvons-nous pas attendre de ce réveil des hautes études historiques ! C'est un fait bien connu que le goût très vif que les Belges ont toujours manifesté à l'égard de l'histoire nationale. Depuis le xe siècle, nous pouvons nous enorgueillir de posséder une historiographie plus riche que celle de la plupart des autres peuples et aujourd'hui encore la production annuelle des travaux historiques est chez nous singulièrement abondante. Malheureusement, il faut bien le reconnaître, la qualité de ces travaux n'est pas toujours en rapport avec leur quantité. Les ouvrages faibles, médiocres et franchement mauvais abondent. Les meilleures volontés, faute d'une éducation critique suffisante, n'aboutissent trop souvent qu'à de pénibles échecs. Cette situation est sur le point de prendre fin. Avec nos jeunes docteurs un esprit plus scientifique s'introduit dans les sociétés historiques provinciales. Les amateurs commencent à comprendre qu'il est des besognes qu'il faut laisser aux spécialistes. Peu à peu l'éducation critique du public s'accomplit. Et ce serait ici le moment, si l'heure n'était déjà trop avancée,

de saluer comme un symptôme encourageant de ces tendances nouvelles la création par M. Kurth et ses élèves de ces *Archives Liégeoises* qui auront l'honneur d'avoir été la première des revues critiques d'histoire nationale. D'autre part, depuis l'heureuse création par M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique d'un examen d'archiviste, les élèves de nos doctorats en histoire voient s'ouvrir devant eux une nouvelle carrière où ils pourront rendre à la science d'excellents services. Bref, si bien des progrès restent encore à accomplir, nous pouvons pourtant envisager l'avenir avec confiance et être fiers du présent.

Et cette fierté va de pair avec la reconnaissance qui nous anime à l'égard de celui qui, le premier, a introduit la vie dans notre enseignement historique. C'est à l'initiative de Godefroid Kurth que nous devons la réforme essentielle qui devait entraîner toutes les autres. La petite annonce de 1874 tenait modestement deux lignes; la nomenclature actuelle des cours du doctorat en histoire occupe deux pages de nos programmes. Les premières de ces publications d'élèves dont nous nous faisons gloire aujourd'hui, ont commencé sous ses auspices. Il a ouvert la voie où nous nous sommes engagés, et il nous y précède encore.

Cher maître et cher ami!

Je n'ai pas sollicité l'honneur de prendre la parole au nom des savants, des collègues, des élèves et des amis qui vous entourent. Par un sentiment de délicatesse dont je suis vivement touché, ils ont voulu, sans

tenir compte de son insuffisance, que celui de vos anciens élèves dont les études se rapprochent le plus des vôtres, vous apportât leurs félicitations et leurs remerciements.

J'eusse voulu, pour ma part, et j'eusse souhaité pour vous-même, que leur choix se fût porté sur un interprète plus compétent et plus éloquent. Mais la tâche qui m'est échue ne laisse pas que de m'être chère, puisqu'elle me permet, en terminant, de vous présenter l'expression de mon inaltérable amitié et de ma profonde gratitude.

DISCOURS DE M. PAUL FREDERICQ,

Professeur à l'Université de Gand.

Mon cher Kurth,

Le Comité s'est demandé quelle serait pour vous la forme la plus agréable que pourrait prendre la manifestation de ce jour et quel souvenir vous en semblerait le plus durable.

Nous avons cru qu'un rapport collectif sur l'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans nos Universités belges vous paraitrait peut-être l'hommage le plus délicat que nous puissions vous rendre.

Aussi vos collègues des quatre Universités ont-ils été priés de retracer en votre honneur l'historique de leurs cours pratiques, et tous se sont empressés de collaborer à cette œuvre commune.

Vous voyez ainsi, groupés autour de vous, les

ouvriers de la dernière heure à côté des vétérans, vos premiers compagnons d'armes, parmi lesquels M. Philippson, qui, bien qu'ayant quitté l'Université de Bruxelles depuis des années, a tenu à ne pas manquer à l'appel et nous fait le plaisir de venir exprès de Berlin pour assister à la fête.

Nous ne voulons pas, mon cher Kurth, vous faire passer pour l'inventeur des cours pratiques d'histoire.

Nous avons trop de respect pour la vérité historique et pour vous-même.

Nous savons tous que c'est l'illustre Ranke qui a créé à Berlin, vers 1830, le premier cours pratique d'histoire. Nous savons tous que son exemple a été suivi aussitôt par beaucoup de ses élèves, lorsqu'ils devinrent à leur tour des maîtres de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que les exercices historiques se répandirent dans toutes les universités de langue allemande, même en Suisse, en Autriche et dans les provinces baltiques de la Russie.

Les autres pays suivirent, très lentement d'ailleurs.

En 1868, Victor Duruy, le grand ministre de l'instruction publique, transplanta en France la méthode allemande par la création de l'École pratique des hautes études, où des disciples de l'Allemagne, des Français formés par les élèves de Ranke, tels que les Gabriel Monod et les Thévenin, introduisirent à Paris les cours pratiques d'histoire.

Six ans plus tard, en 1874, la Belgique entra dans la même voie, grâce à vous.

C'est donc à vous, mon cher Kurth, que notre pays est redevable d'avoir imité l'Allemagne peu de temps

après la France et d'avoir devancé sur ce terrain les États-Unis, la Hollande, l'Italie et l'Angleterre.

Assurément, c'est déjà un mérite qui n'est pas mince ; mais est-ce bien là tout votre mérite ?

Reportons-nous, si vous le voulez bien, vers l'époque où vous avez créé chez nous le premier cours pratique historique.

Qu'était alors l'enseignement de l'histoire dans nos Universités ?

C'est à peine si l'on peut dire qu'il y existât vraiment.

Certes, l'histoire de l'antiquité, du moyen âge, de l'époque moderne et l'histoire nationale étaient enseignées dans nos Universités ; mais elles n'y faisaient l'objet que de cours tout à fait élémentaires, destinés aux seuls étudiants de première année, qui, presque tous, traversaient la Faculté de philosophie comme un vestibule conduisant au Droit. Ces cours d'histoire, forcément superficiels, n'étaient ainsi qu'une sorte de prolongement de l'enseignement moyen, rien de plus, comme le constatait à bon droit M. Michel Bréal en 1879, à la suite d'une visite officielle faite aux Universités belges. En 1880, notre collègue de Bruxelles, M. Vanderkindere, écrivait avec amertume : « L'histoire est la Cendrillon de la famille ; on la renferme dans la candidature et on lui ferme l'accès du doctorat. »

De plus, il était d'usage alors que le professeur embrassât tous les ans, dans ses leçons peu nombreuses, toute la matière de son enseignement. Chaque cours était ainsi une sorte de manuel comprimant un sujet trop vaste dans un cadre trop restreint.

« L'élève, disait encore M. Vanderkindere, étudie

l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, sans reprendre haleine un instant ; il parcourt à grands pas cet immense domaine, où il doit voir s'opérer toute l'évolution politique et sociale de l'humanité ; il fait son tour du monde en quatre-vingts jours. » On aurait même pu dire : en quatre-vingts *heures*. Encore tous les cours d'histoire ne comptaient-ils pas ce nombre de leçons.

D'autre part, les cours d'histoire étaient restés, pendant une trentaine d'années, aux mains des professeurs qui avaient été nommés lors de la réorganisation hâtive de nos Universités après la révolution de 1830. C'étaient les Borgnet, les Altmeyer, les Mœller, les David, les Lenz et les Serrure. Nombre d'entre eux ont laissé un nom honorable dans la science ; mais, vers 1870, les uns étaient déjà descendus de leur chaire, tandis que les autres, blanchis sous le harnais, touchant au terme de leur carrière, ne parvenaient plus à dissimuler la fatigue qui les envahissait et paralysait leur enseignement.

C'était, enfin, l'époque des « cours à certificat », et toute l'histoire, sauf celle de l'antiquité, était rangée dans la catégorie des cours à certificat.

Messieurs, il faut avoir vécu à cette époque et avoir suivi des cours à certificat, pour comprendre tout ce que ce titre renferme de choses lamentables.

L'étudiant était obligé d'assister aux cours à certificat, mais il n'avait pas à s'en inquiéter davantage, ni à l'examen ni autrement. On y était obligatoirement présent de corps, mais non d'esprit, hélas ! On y lisait des romans, on y jouait aux cartes sous les pupitres, on y faisait sa correspondance. Ceux qui écoutaient la

leçon du maître étaient les naïfs, d'ailleurs très clairsemés, et ils se sentaient entourés d'une pitié mêlée de mépris. Personne, naturellement, n'eût songé à prendre des notes. C'eût été méconnaître le véritable esprit d'un cours à certificat.

On pense ce que devait devenir le pauvre professeur sous ce beau régime d'enseignement supérieur. L'indifférence absolue des étudiants gagnait le maître, qui avait connu jadis des auditeurs zélés et attentifs, sténographiant toutes ses paroles pour les apprendre soigneusement par cœur et les lui répéter à l'examen. C'était, pour ces vieux professeurs de 1830, une sorte d'écroulement. Ils baissaient la tête avec résignation, faisant leurs cours d'une voix dolente, profondément écœurés eux-mêmes et communiquant cet état d'âme à leurs élèves.

Toutes ces causes réunies et en quelque sorte accumulées avaient agi avec une intensité de plus en plus grande. Aussi une sorte de torpeur, qui semblait incurable, avait-elle envahi l'enseignement historique dans nos quatre Universités, au moment où vous avez eu, mon cher Kurth, la juvénile audace d'y introduire l'enseignement pratique.

Ne pouvant rien attendre du législateur, qui, on le sait, ne comprend pas grand'chose aux problèmes relatifs à l'enseignement supérieur et qui venait du reste de donner sa mesure par la création des cours à certificat ; entouré de collègues fatigués et désabusés par la plus triste des expériences, d'étudiants profondément démoralisés par les cours à certificat ; débutant vous-même dans une chaire universitaire et n'ayant encore

pu conquérir ni autorité ni prestige, vous avez néanmoins eu le courage de sortir de l'ornière où tous restaient embourbés.

Vous reveniez d'un voyage scientifique en Allemagne, où vous aviez vu les cours pratiques dans tout leur épanouissement ; et vous aviez compris aussitôt que là, et là seulement, était le salut.

Jusqu'alors on n'avait offert à nos étudiants que des cours théoriques, bons, médiocres ou même franchement mauvais ; mais jamais aucun de ces cours n'avait pu initier les élèves à la méthode des recherches historiques. Même pour les meilleurs étudiants, suivant les cours des meilleurs maîtres, l'histoire restait une chose mystérieuse, dont ils ne comprenaient pas l'élaboration, et que leur professeur leur donnait toute faite, comme si une sorte de secret professionnel l'empêchait de leur en révéler les éléments, les détours et les dessous.

Au contraire, qu'est-ce qu'un cours pratique? C'est un laboratoire où le professeur travaille au grand jour sous les yeux de ses élèves et les associe à ses recherches.

Créer un cours pratique d'histoire, en 1874, c'était donc révolutionner l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

La chose se fit, du reste, comme toutes les grandes choses : modestement, sans bruit, dans un petit coin de l'Université. Le professeur, ayant trouvé quelques étudiants de bonne volonté, se mit à lire avec eux et à critiquer les sources de l'histoire de la Lotharingie.

De ces travaux du cours pratique sortirent bientôt

plusieurs dissertations du professeur sur quelque point spécial d'érudition, étudié et discuté en commun sous la direction du maître ; et bientôt aussi quelques-uns des élèves possédèrent à leur tour le maniement des outils scientifiques et purent résoudre d'eux-mêmes quelque problème historique. Les deux premiers travaux d'élèves, élaborés ainsi à ce cours pratique, furent la dissertation de M. Léon Lahaye sur *les Normands au diocèse de Liège*, parue en 1876-1877 dans la *Revue de l'instruction publique*, et le mémoire de M. Henri Pirenne sur *Sédulius de Liège*, accueilli avec faveur par l'Académie royale de Belgique en 1882.

D'ailleurs, votre exemple, mon cher Kurth, ne tarda pas à devenir contagieux. En 1877, M. Vanderkindere créa le second cours pratique d'histoire à l'Université libre de Bruxelles ; plus tard, Gand et Louvain suivirent, et dans chaque Université l'émulation s'empara des maîtres et fit créer côte à côte des exercices historiques consacrés aux différentes périodes.

A votre suite, les professeurs belges avaient compris que ce qui manquait à l'enseignement supérieur de l'histoire, ce n'était pas tel ou tel article de loi, tel ou tel règlement, mais l'esprit scientifique des étudiants, et que cet esprit scientifique ne pouvait être réveillé qu'au moyen des cours pratiques. *Laissons venir à nous les étudiants*, telle fut leur devise. Ils les attirèrent dans leur cabinet de travail, dirigèrent leurs études et leurs lectures et leur apprirent la méthode scientifique par des exercices personnels sur toutes les matières historiques, qui pour leurs élèves n'étaient restées jusqu'alors que théorie stérile.

En un mot, ils prouvèrent le mouvement en marchant ; et quand ils l'eurent fait, il fallut bien que le Gouvernement marchât avec eux.

On peut l'affirmer hautement, les cours pratiques ont été l'embryon de toutes les réformes si heureuses qu'a subi l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

N'est-ce pas aux cours pratiques que cet enseignement s'est tout à coup étendu en largeur et en profondeur, si l'on peut dire ?

On y travaille directement sur les sources de l'histoire. Pour dater une charte, on doit s'initier à la chronologie du moyen âge ; pour scruter l'authenticité des actes publics ou privés, il faut apprendre la diplomatique ; pour déchiffrer les pièces originales, il importe de connaître la paléographie. Toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, absolument ignorées alors dans les programmes officiels de notre enseignement supérieur, s'infiltrèrent ainsi dans le vieux cadre des études universitaires par le canal de ces cours libres, si modestes à leurs débuts, dont le jubilaire de ce jour a été le promoteur.

Quand, en novembre 1880, le Gouvernement créa à l'École normale des Humanités de Liège une section spéciale pour l'histoire et la géographie, il reconnut pour la première fois, officiellement, l'existence des cours pratiques, en faisant suivre aux étudiants l'un des deux cours qui existaient déjà côte à côte à l'Université de Liège. Mais, par une bizarre ingratitude, ce ne fut pas celui du fondateur des cours pratiques, que désignait l'arrêté royal.

Quand, en 1884, on réorganisa cette section d'histoire à l'École normale de Liège en même temps qu'on en fondait une seconde, annexée à l'Université de Gand, on y fit une part très large, cette fois, aux cours pratiques et à toutes les sciences auxiliaires de l'histoire qui en étaient le corollaire indispensable.

Et à l'examen final on imposa aux élèves une dissertation scientifique, telle que les cours pratiques l'avaient introduite librement comme couronnement des recherches personnelles.

Enfin, quand, en 1890, le législateur nous dota d'une loi nouvelle sur l'enseignement supérieur, il se borna à verser dans la Faculté de philosophie la section normale d'histoire avec tous ses cours pratiques et à imposer aux docteurs la dissertation écrite, sortie, elle aussi, des cours pratiques.

Tel est, mon cher Kurth, l'aboutissement de l'œuvre collective dont vous avez été le premier pionnier en 1874.

Auparavant, nous n'avions pas, à proprement parler, d'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

Les cours pratiques, introduits par vous, ont relevé le moral des maîtres et des élèves et ont indiqué au législateur et au Gouvernement les réformes nécessaires.

C'est ainsi que nos Universités sont devenues enfin les centres d'un mouvement historique intense, auquel l'étranger rend déjà pleinement justice.

Le rapport que j'ai l'honneur de vous remettre, retrace l'origine et les développements de tous ces laboratoires d'histoire qui, à l'exemple du vôtre, ont été créés successivement à Bruxelles, à Gand, à Louvain et à Liège même, depuis un quart de siècle.

Il vous convaincra que vous n'avez pas semé dans une terre ingrate.

N'est-ce pas là votre plus belle récompense, en ce jour où nous fêtons si cordialement le vingt-cinquième anniversaire de votre féconde initiative?

DISCOURS DE M. PAUL TSCHOFFEN

Étudiant en droit et au doctorat en histoire.

Monsieur et cher Professeur,

Des voix si autorisées ont célébré vos mérites que je craindrais de venir joindre ma note à ce concert de louanges si je n'étais l'interprète de ceux qui vous sont doublement chers ! les jeunes, les étudiants.

Mes condisciples et moi, nous en sommes persuadés, si nos félicitations sont les plus modestes elles ne vous laisseront pourtant pas insensible.

Etudiant, vous l'avez été dans cette même cité de Liège dont vous éclairez cette année les origines du flambeau de la critique historique.

Jeune, mais vous l'êtes plus que nous ; les années n'ont pas neigé sur votre cœur ni refroidi votre intelligence. Combien de fois, pendant les heures trop rapides que vous pouvez consacrer au cours d' « histoire du

moyen âge », nous sommes-nous sentis électrisés par tout l'enthousiasme de votre ardeur, haletant de votre émotion, qui n'aurait pu, nous semblait-il, faire battre qu'un cœur de vingt ans !

Si je devais vous dire, monsieur le Professeur, tout l'affectueux respect, toute la confiante admiration que nous ressentons pour vous, mon discours s'allongerait indéfiniment de la liste de vos qualités ; et nous avons hâte de nous sentir, encore une fois, remués par votre chaude éloquence. Je veux pourtant vous renvoyer un faible écho des hosannas de reconnaissance qui partent de nos lèvres, non seulement pour la science que vous nous inculquez, mais surtout pour les trésors de dévouement que dépense votre grande âme, s'appliquant sans un instant de découragement, malgré la tâche ingrate et l'œuvre difficile, à susciter en nous l'amour du travail, et à nous faire lutter, non pour un intérêt, mais pour une cause : celle de la vérité !

Revenant de ces expéditions lointaines, au cours desquelles ils avaient poussé la bravoure jusqu'à l'invraisemblance, les chevaliers du moyen âge, héros bardés de fer, évocateurs vivants du devoir et de la droiture, rentraient au foyer familial, déposaient l'épée, le heaume et la cuirasse, et, oubliant toutes les gloires amassées sur les terres étrangères, ne dédaignaient pas d'administrer leurs biens, de surveiller leurs moissons et de rendre la justice à leurs paysans.

Dans le domaine de l'intelligence, vous nous offrez le même étonnant spectacle ; qu'à l'étudiant découragé par les difficultés qui le heurtent à chaque pas il faille une parole de réconfort, qu'à celui qui s'égare dans les

impasses de la critique il faille un guide sûr pour lui indiquer, resplendissante aux rayons du soleil, la large voie de la vérité, vous êtes là ; vous descendez les sommets idéals de la science, abandonnant les joies éthérées que vous y goûtez plus que tout autre, vous vous faites petit avec les humbles, vous commentez pour nous les textes trop obscurs, vous lisez avec nous les pages difficiles et ne nous abandonnez qu'après avoir éclairé notre modeste travail d'un des rayons de votre merveilleuse érudition.

Et qu'il me soit permis d'apporter ici l'hommage tout spécial des étudiants du cours de « critique historique ». Nous sommes les privilégiés, Monsieur le Professeur, c'est à nous surtout qu'il appartient de savoir l'inépuisable somme de dévouement que vous dépensez pour vos élèves. Au grand public, dans ces ouvrages qui resteront parmi les plus solides monuments de la gloire scientifique, c'est le *résultat* de vos patientes et minutieuses recherches que vous apportez. Votre phrase, fortement pensée, noblement écrite, ne comporte pas la discussion ; émerveillé du magnifique édifice qui se présente à ses regards, le lecteur ne se demande pas les longues heures d'opiniâtre travail que vous avez consacrées à élever, ou les murs solides et massifs, ou les flèches sveltes et hardies de votre inattaquable raisonnement.

Mais pour nous, quel intense plaisir intellectuel quand, au cours de « critique », vous nous dévoilez vos procédés d'étude, vous creusez devant nous les fondations, vous pétrissez le mortier qui doit sceller les pierres, vous équarrissez les blocs de marbre, de granit,

ou de porphyre qui, réunis, vont vous servir à édifier l'indestructible monument de la vérité historique !

Le cours terminé, votre dévouement grandit encore ; vous nous avez distribué des travaux en nous engageant à demander votre aide ; alors, dans ce grand bureau sévère que nous connaissons tous, recommence pour chacun de nous un cours auquel son intimité donne encore plus d'intérêt ; et quand, de ces leçons et de ces conseils, naît une œuvre capable d'affronter la critique, vous vous effacez avec tant de naturel que beaucoup sont persuadés, nous aussi parfois, que nous en sommes vraiment les seuls auteurs.

Vous n'en êtes que plus grand, Monsieur le Professeur, et chaque ligne produite ainsi, grâce à vous, est inscrite en nos cœurs comme une dette, encore impayée, de reconnaissance.

Nous devons vous savoir d'autant plus gré des recherches minutieuses entreprises avec nous, que nous soupçonnons les terribles assauts que se livrent en vous la froide raison de l'historien et du professeur qui commande l'étude des sources, et la chaude imagination du poète qui, d'un puissant coup d'aile, voudrait s'élever, sans attendre, jusqu'aux plus sereines régions de la philosophie de l'histoire. De ces combats, le professeur sort d'ordinaire victorieux parce que le poète comprend que nous ne saurions le suivre dans cette triomphante envolée ; pour nous, il marche à pas comptés, c'est un sacrifice de plus, nous l'en remercions.

Le poète qui est en vous, Monsieur le Professeur, on l'a un peu oublié dans cette manifestation ; nous le connaissons, nous, nous pouvons l'apprécier dans votre cours

des littératures, et si, bien souvent, à l'issue de ce cours, les pages de nos cahiers sont restées blanches, c'est que nous n'avons pas voulu perdre une de ces syllabes ; nous l'écoutions avec trop d'intérêt pour trouver le temps d'écrire !

Nous devrions parler du poète et du philologue comme de l'historien, mais le temps a marché, et nous ne saurions contenir encore les acclamations qui doivent aller redire, au dehors de cette enceinte, tous les sentiments d'admiration, de respect, de profonde affection, contenus en nos cœurs pour celui qui, en ouvrant une fois de plus en octobre dernier ses cours d'histoire du moyen âge, des littératures et de critique historique, a inauguré la vingt-sixième année de sa gloire.

ADRESSE

LUE AU NOM DES HABITANTS D'ARLON

PAR

M. GÉRARD, Professeur à l'Athénée

Cher Maître,

Les voix de la reconnaissance et de l'admiration s'élèvent de toutes parts, pour célébrer votre prodigieuse activité, votre beau talent avec ses multiples ressources, les grands dons de votre intelligence et de votre cœur, et tout spécialement la valeur et l'éclat de votre enseignement historique.

Depuis vingt-cinq ans, votre chaire est une tribune autour de laquelle une jeunesse d'élite s'émeut aux accents d'une parole puissante, qui vibre toujours pour la vérité, la vertu, l'enthousiasme et la passion du travail. La manifestation de ce jour en témoigne magnifiquement.

L'Université de Liège, la Belgique, les savants de tous les pays se glorifient d'exalter un travailleur incomparable, un maître illustre dont les leçons n'ont

cessé d'avoir dans les âmes un retentissement d'une merveilleuse élévation.

Dans ce concert unanime, une note particulièrement émue part de la ville d'Arlon. Vous êtes, cher maître, un enfant d'Arlon ; votre adolescence et votre jeunesse ont déroulé leur trame laborieuse et poétique dans la cité luxembourgeoise. C'est là qu'a fleuri l'arbre qui, depuis, a donné de si beaux fruits.

Aussi, est-ce avec une fierté toute maternelle que la capitale du Luxembourg acclame aujourd'hui son fils le plus illustre. La gloire qui auréole votre front en cette journée inoubliable, rejaillit sur elle et grandit encore son légitime orgueil. Elle jouit de votre triomphe, elle s'y associe avec tout son cœur. Elle sait que vous lui conservez le plus filial souvenir et que vous lui gardez la meilleure part de votre âme patriotique.

Puisse votre carrière si brillamment parcourue jusqu'ici, compter de nouvelles étapes d'honneurs et de succès.

Ad multos annos, ad laudes usque majores.

DISCOURS DE M. SCHOLLAERT

Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Messieurs,

Dès qu'il a appris l'organisation de la fête de ce jour, le Gouvernement a saisi avec empressement l'occasion qui lui était offerte de témoigner son intérêt pour la prospérité de l'enseignement public et sa reconnaissance envers ceux qui par leur science et leur talent contribuent à en augmenter la réputation à l'étranger.

La manifestation organisée en l'honneur d'un des membres les plus distingués de l'enseignement supérieur ne pouvait laisser le Gouvernement indifférent ; il s'y associe de tout cœur. Je suis heureux d'être son interprète comme Ministre de l'Instruction publique, et c'est avec bonheur que je salue mon ami, M. Kurth, et que je proclame notre admiration pour le grand savant qui honore l'Université de Liège et le pays tout entier. Je me plais aussi à rendre un hommage public aux

convictions sincères et généreuses que M. Kurth a si noblement manifestées dans les mauvais comme dans les bons jours.

Des voix autorisées viennent de vous dire comment ont été fondés les cours pratiques d'histoire. Le Gouvernement a compris la nécessité d'inscrire au programme officiel des Universités cette création de l'initiative privée. Suivant une ligne de conduite qu'il n'a jamais abandonnée, il a voulu prouver ainsi son grand souci des intérêts primordiaux du pays. Cette sollicitude pour tout ce qui contribue à la valeur de l'enseignement public, le Gouvernement l'a manifestée en plusieurs occasions importantes. Permettez-moi de rappeler ici la loi de 1890 sur l'enseignement supérieur, qui a mis les Universités au niveau des premiers établissements scientifiques, la création du grade d'ingénieur électricien, les développements considérables apportés à l'Institut Montefiore, dont le renom scientifique est aujourd'hui universel. Toutes ces améliorations n'ont pu se faire sans une aggravation considérable des charges, plus de sept millions y ont été consacrés et le budget de l'enseignement supérieur public, qui se chiffrait en 1885 par 1.622.120 francs, s'élève aujourd'hui à 2.130.043 francs.

Le Gouvernement n'a pas hésité à contracter ces charges nouvelles, persuadé qu'il était de remplir un devoir impérieux et de répondre aussi au désir des professeurs qui se consacrent sans réserve au progrès des sciences et ont en vue de former des élèves d'élite, capables de remplir dignement leur mission sociale.

Si des lacunes existent encore, le Gouvernement

s'efforcera de les combler ; il est prêt à faire tous les sacrifices dont la nécessité lui aura été démontrée. C'est ainsi qu'il compte créer, à bref délai, un enseignement complet de la géographie. La connaissance des langues modernes est devenue une nécessité de tout premier ordre, une condition essentielle du succès dans les études scientifiques et dans la vie industrielle ou commerciale. Notre activité, celle des jeunes gens surtout, doit nécessairement se tourner vers l'étranger et les contrées coloniales; des cours de chinois, de persan, de russe et d'arabe moderne seront prochainement créés, je les signale particulièrement à ceux qui veulent conquérir le grade d'ingénieur. Messieurs les professeurs ne manqueront pas, je m'en assure, de faire remarquer à leurs élèves l'importance de l'enseignement des langues.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ces sujets étrangers au but de la réunion d'aujourd'hui. Je suis venu à Liège pour associer le Gouvernement à cette fête et apporter à mon excellent ami, M. Kurth, les félicitations de mes collègues. Je l'ai dit en commençant et je tiens à le redire encore, nous n'avons jamais ménagé à M. Kurth notre amitié et notre admiration, vous savez tous combien il mérite l'une et l'autre. Je le prie d'accepter nos félicitations au nom du pays, qu'il relève et qu'il honore vis-à-vis de l'étranger.

DISCOURS DE M. KURTH

Messieurs,

Je voudrais trouver des paroles qui fussent à la hauteur des sentiments que m'inspire cette belle fête, mais vous m'avez rendu la tâche impossible. Pardonnez-moi l'émotion que j'éprouve en présence des proportions imprévues prises par votre manifestation, et permettez-moi de me borner à vous remercier bien simplement, mais avec une sincérité dont, j'espère, vous reconnaîtrez l'accent.

Je remercie tout d'abord mon supérieur hiérarchique, Monsieur le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, qui, en rehaussant de sa présence cette fête de famille, lui a donné presque les proportions d'une fête nationale. Je lui suis profondément reconnaissant, et de sa présence parmi nous, et de l'assurance qu'il veut bien me donner de son amitié.

Je remercie avec les mêmes sentiments de gratitude Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, qui a bien voulu trouver une heure pour me donner, en assistant à cette réunion, une marque de sa sympathie. Il sait le prix que j'y attache et la fierté que j'en éprouve.

Merci encore et tout particulièrement à vous, Monsieur le Bourgmestre de la ville de Liège, que j'ai l'honneur de saluer ici. Vous représentez cette grande et glorieuse cité où s'est écoulée toute ma carrière scientifique, et aux annales de laquelle j'ai consacré une bonne partie de mes recherches. Je suis heureux de voir son premier magistrat apporter ici la preuve de l'intérêt qu'elle leur porte, et j'ose me persuader qu'à cette sympathie pour l'œuvre il se mêle un peu de sympathie pour l'ouvrier.

Merci à Monsieur le Recteur, au chef aimé et vénéré de notre famille académique! Par sa présence, il a voulu associer toute cette famille aux honneurs rendus à un de ses membres. Il m'est doux de la voir représentée par lui, car de tous ceux qui sont ses amis, je suis un des plus anciens et aussi des plus dévoués.

A vous tous, mes chers collègues de Liège et des autres Universités, mes fraternels remerciements! Je suis touché surtout de voir en si grand nombre dans cette fête ceux de vous qui cultivent avec moi le domaine de l'histoire : Bruxelles, Louvain, Gand ont envoyé leurs maîtres, et ceux qui n'ont pu être ici m'ont envoyé leurs regrets les plus affectueux, en sorte que c'est vraiment la fête des historiens belges que nous célébrons aujourd'hui. Ah ! je l'affirme, c'est beaucoup

pour moi de me sentir à ce point appuyé sur la sympathie de ceux-là qui sont le mieux à même de juger mon travail et qui me voient de plus près.

Merci aux vieux maîtres qui m'ont initié à la vie littéraire et scientifique, les uns à l'Athénée, les autres à l'Université. Je compte au nombre de mes chances heureuses celle de pouvoir, à l'âge où me voici, me réjouir avec eux du couronnement d'une carrière dont ils ont guidé les premiers pas.

Merci à tant d'amis que la vie a éloignés de moi et que je revois ici la figure éclairée par le bon sourire d'une vieille affection. A vous surtout, chers camarades de la première heure, je vous tends les deux mains, heureux de retrouver votre amitié d'aujourd'hui fraîche et jeune comme il y a vingt-cinq ans !

Pourquoi ne vous avouerais-je pas, Messieurs, que mon cœur a battu plus vite lorsque j'ai entendu lire l'adresse des Arlonais ? Portez là-haut, mon cher Gérard, sur la colline qu'ombragent les tilleuls sacrés, l'expression du filial souvenir que je garde à ma ville natale.

Je ne remercie pas les organisateurs de cette fête : ils me touchent de si près qu'il me semblerait indiscret de leur adresser des remerciements publics.

Quant à vous, Messieurs les étudiants, vous vous doutez bien, n'est-ce pas ? de la raison pour laquelle je vous ai réservé la dernière place : c'est parce que c'est la meilleure et que je veux vous parler à mon aise. Vous savez le dévouement que je vous porte, et que la grandeur de l'Université de Liège est ma passion. Vous avez voulu me montrer que vos sentiments sont à l'unis-

son des miens, en apportant ici les étendards de toutes vos sociétés. Je voudrais pouvoir adresser une parole à chacune d'elles ; permettez-moi de résumer tout ce que je veux vous dire dans le salut que j'adresse au drapeau de votre Association générale. Merci de l'avoir apporté ici, le drapeau vert de l'Université de Liège! Il arbore une couleur que j'aime, parce que c'est celle de la jeunesse et de l'espérance. Car, vous le savez, moi aussi je suis jeune et plein d'espoir. La jeunesse et l'espérance sont dans mon cœur comme des oiseaux qui ont fait leur nid dans une vieille muraille en ruine et qui, du sein de la maçonnerie délabrée, font sortir l'éternelle chanson du printemps.

Et maintenant que je me suis acquitté, du moins en paroles, du devoir de reconnaissance que m'impose votre belle manifestation, puis-je accepter dans toute sa plénitude l'honneur dont vous me comblez? Je ne le pense pas. Sans doute, j'accepte sans fausse modestie et, si vous le voulez, je revendique même la part qui me revient dans le mérite du progrès accompli par l'enseignement historique au cours de ce dernier quart de siècle.

J'ai commencé sans encouragement et j'ai persévéré en dépit de tous les obstacles, voilà en deux mots ma part, et je m'en contente. Mais la part la plus grande et la plus belle revient sans conteste à mes collègues, les professeurs d'histoire des quatre Universités, qui ont développé et fécondé mon initiative, qui, par de courageux et unanimes efforts, ont produit les résultats définitifs et qui, à l'heure de la récompense, s'effaçant derrière moi, placent sur ma tête une couronne dont il ne me revient qu'un fleuron.

Oui, grâce à cette unanimité dans le dévouement intelligent à l'œuvre commune, l'avenir des études historiques en Belgique est désormais assuré. Les mauvais jours dont on rappelait le souvenir tantôt, j'ose dire que nos Universités ne les connaîtront plus. Et j'en trouve le gage dans la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire, comparé à ce qu'il était il y a un quart de siècle. Aujourd'hui, nous possédons dans nos quatre Universités des ateliers où sous des directions dévouées se fait l'apprentissage du métier d'historien. Nos laboratoires ne manquent jamais d'élèves, et ils produisent des travaux dont nous avons le droit d'être satisfaits. Nos cours pratiques sont des pépinières d'où sortent, outillés et armés selon les derniers progrès, ceux qui doivent entretenir et propager la connaissance de nos annales dans les chaires de l'enseignement supérieur et moyen, dans les dépôts d'archives et dans les bibliothèques publiques. Lorsqu'il s'agira de nous remplacer, on n'aura plus que l'embarras du choix, et nous pourrons nous en aller avec sécurité, nous disant que nos successeurs ne laisseront pas s'éteindre dans leurs mains le flambeau que nous avons allumé. Le Gouvernement, en inscrivant les cours pratiques dans la loi de 1890 et en donnant ainsi une consécration solennelle à notre initiative, veillera pour sa part à ce que cet héritage ne soit pas compromis à l'avenir.

Est-ce à dire que tout est fait et que nous pouvons considérer notre tâche comme entièrement remplie ? Non. Et puisque j'ai l'honneur de parler ici devant Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, je profiterai de l'occasion pour exposer avec une entière fran-

chise les vœux de tous ceux qui ont la responsabilité de l'enseignement de l'histoire dans les chaires universitaires de notre pays.

L'œuvre du législateur de 1890 est incomplète. En rendant les cours pratiques obligatoires, il a oublié de les outiller. Nos collègues des Facultés des sciences et de médecine ont des laboratoires et des assistants. Nous n'avons ni l'un ni l'autre. Nous ne possédons ni locaux que nous puissions mettre à la disposition de nos élèves pour y travailler, ni bibliothèques spéciales qu'ils auraient sous la main, comme dans les séminaires des Universités allemandes. Voilà vingt-cinq ans que je dispute au public le monopole de certains livres de la bibliothèque de l'Université qui sont indispensables à nos travaux quotidiens, et que je dois défendre contre des collègues aussi mal logés que moi le chétif local que je partage avec quatre ou cinq autres cours. Depuis longtemps, nous avons pris, mes élèves et moi, le parti de nous en consoler par des plaisanteries : mais on ne dira pas qu'une telle situation est la plus favorable au progrès des bonnes études.

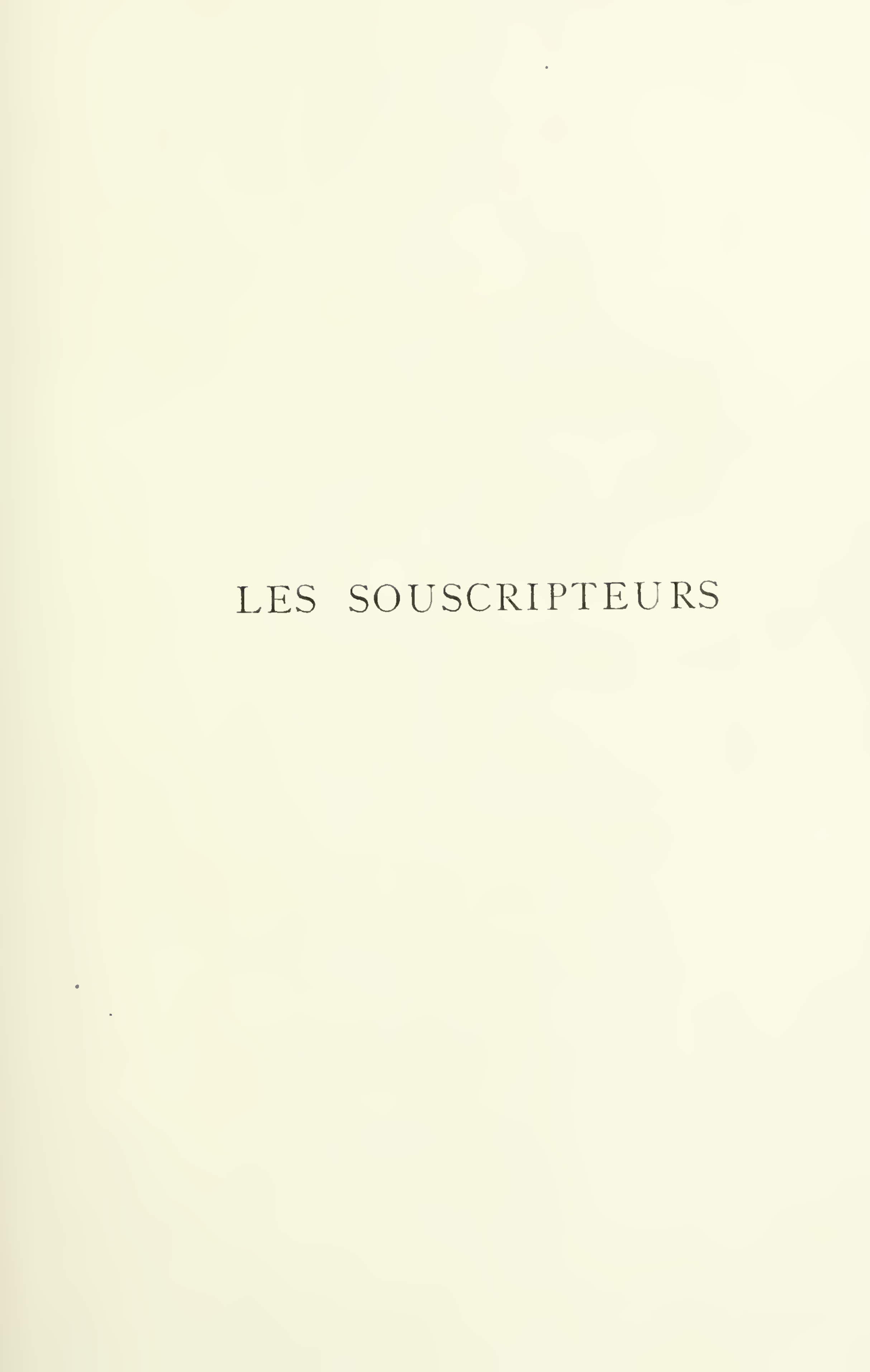
D'autre part, le développement pris par nos études et le caractère de plus en plus pratique qu'elles revêtent ne permet plus au professeur d'y suffire à lui seul. Il faut de toute nécessité qu'il soit secondé par un assistant. Il y a nombre d'années — c'était, je crois, en 1884 — que j'en ai demandé un au gouvernement : la Faculté, le recteur, le conseil académique m'appuyaient ; néanmoins je fus repoussé avec perte. Je revins à la charge quelques années après, et cette nouvelle tentative eut le même sort que la précédente. Si j'insiste encore, c'est en

accomplissement d'un devoir professionnel, et pour qu'on ne puisse pas croire que désormais je me désintéresse de la question. Plus que jamais, au contraire, je reste convaincu que la bonne marche de nos travaux de laboratoire et le bon recrutement du corps professoral réclament impérieusement une institution qui a donné de si excellents fruits dans d'autres Facultés. Aussi je la signale avec confiance à Monsieur le Ministre, qui nous a déjà donné plus d'une preuve de l'intérêt éclairé qu'il porte au développement de l'enseignement supérieur.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de conclure.

Il y a vingt-six ans, je gravissais cette tribune, le cœur un peu lourd, car j'y venais, le premier en Belgique, affronter la dernière épreuve du *doctorat spécial en sciences historiques*. J'en descends aujourd'hui, plein de joie et d'allégresse, car j'y ai vu l'élite scientifique de la nation réunie autour de moi, m'appuyant de ses sympathies et de ses encouragements. C'est là un salutaire et fortifiant spectacle. Il est donc vrai, Messieurs, que notre pays, que nous accusons si souvent d'être exclusivement utilitaire, sait, le cas échéant, se passionner pour un intérêt purement intellectuel ! Il est donc vrai qu'il y a en Belgique des heures bénies où tous les hommes, sans distinction de parti, se groupent fraternellement autour d'une entreprise patriotique, se sentent unis dans le commun amour des mêmes grandes choses ! Oui, je le répète, un pareil spectacle est plein d'enseignements : il est fait pour raffermir le cœur de ceux qui, par moments, plient dans l'aridité du chemin

sous le poids du jour et de la chaleur, et pour enflammer l'enthousiasme de ceux qui, à l'entrée de la carrière, mesurent de la pensée ses fatigues et ses récompenses. Et puis, il honore notre pays! Je me souviens ici d'une parole que le roi Léopold II prononça à Liège, il y a une trentaine d'années, à l'occasion d'une fête de tir international qui avait amené ici un grand nombre d'étrangers. Il formulait le vœu de voir de plus en plus le sol de la Belgique devenir, comme l'ancienne Olympie, un terrain neutre et sacré où toutes les nations se rencontreraient pour rivaliser ensemble dans les joûtes pacifiques de la civilisation. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, je dirai, Messieurs, que de ce vœu du Roi des Belges, vous avez fait une réalité. Grâce à vous, notre vieille salle académique a été aujourd'hui ce sol olympique dont parlait Léopold II. Une espèce de Trève-Dieu réunit dans cette enceinte, autour d'un seul homme, tous les partis, toutes les opinions. Je suis fier qu'il me soit donné d'en être l'occasion : cette constatation sera la joie de mes années déclinantes, et elle suffira à ma mémoire!



LES SOUSCRIPTEURS

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

—

Ancion Mathieu, étudiant.

Andelbrouck Gustave, avocat à Verviers.

Antheunis Louis, étudiant.

Association Générale des étudiants de Liège.

Auvray Michel, receveur académique de l'Université de Liège.

Bacha Eugène, de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Bajard, étudiant.

Balau Sylvain, curé de Pepinster.

Baltus Victor, étudiant.

Bamps Constant, docteur en médecine à Hasselt.

Bastin Jean, étudiant.

Baudru, étudiant.

Becker Jules, professeur à l'Athénée de Bruxelles.

Beco Paul, étudiant.

Beco Toussaint, juge au tribunal de Huy.
Beernaert A., ministre d'Etat, président de la Chambre des représentants à Bruxelles.
Bégasse P., étudiant.
Belpaire E. (Mlle), à Anvers.
Belpaire-Petithan (Mme), à Anvers.
Beltjens René, étudiant.
Becquet Alfred, président de la Société archéologique de Namur.
Berlière Ursmer (Dom), de l'Abbaye bénédictine de Maredsous.
Bernard Emile, professeur à l'Athénée de Liège.
Bethune François (Baron), professeur à l'Université de Louvain.
Bidez J., chargé de cours à l'Université de Gand.
Bischoff H., chargé de cours à l'Université de Liège.
Bocksruth Eugène, à Bruxelles.
Bommerson Ferdinand, étudiant.
Bonnelance Alfred, étudiant.
Borboux, député de Verviers.
Bormans Stanislas, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.
Boseret Georges, étudiant.
Brants Victor, professseur à l'Université de Louvain.
Brassine Joseph, étudiant.
Braun Alexandre, avocat à Bruxelles.
Bréda Louis, professeur à l'Université de Liège.
Brouwers Dieudonné, docteur en histoire à Liège.
Bruyère Edmond, étudiant.
Buisseret Joseph, professeur à l'école normale de Nivelles.

Bure, docteur en philosophie à Liège.
Carlot Armand, étudiant.
Carton de Wiart, Henry, député de Bruxelles.
Castelein (R. P.), à Louvain.
Cauchie Alfred, professeur à l'Université de Louvain.
Charlier Fernand, étudiant.
Chauvin Victor, professeur à l'Université de Liège.
Clerx, étudiant.
Cloes Maurice étudiant.
Cokaiko Jacques, étudiant.
Collard François, professeur à l'Université de Louvain.
Collette Ernest, étudiant.
Collin Joseph, publiciste à Genappes.
Colson, étudiant.
Cordonnier Nicolas, étudiant.
Cornesse Ferdinand, chargé de cours à l'Université de Liège.
Counson Albert, étudiant.
Courtois Léon, étudiant.
Crahay E., chargé de cours à l'Université de Liège.
Crousse (abbé), directeur du Collège de Virton.
Crutzen G., professeur à l'Athénée d'Anvers.
Cumont Franz, professeur à l'Université de Gand.
Cuvelier Joseph, archiviste-adjoint à Bruges.
Dams, étudiant.
Davignon, sénateur de Verviers.
De Baets, chargé de cours à l'Université de Gand.
De Block R., chargé de cours à l'Université de Liège.
de Borman Camille (chevalier), député permanent du Limbourg.

Debroux O., professeur à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles.

de Buggenoms Louis, avocat à Liège.

de Cepeda Raphaël Rodriguez, professeur à l'Université de Valence (Espagne).

de Chestret de Haneffe (baron), à Liège.

de Craene G., chargé de cours à l'Université de Liège.

Degand Paul, étudiant.

Degand René, étudiant.

De Heen P., professeur à l'Université de Liège.

de Hemricourt Richard, étudiant.

Dejace Charles, professeur à l'Université de Liège.

Dejardin René, étudiant.

De Keyser Marie (Mlle), à Anvers.

de Laminne Jules (chevalier), à Liège.

De Lannoy Georges, étudiant.

de la Vallée Poussin Louis, professeur à l'Université de Gand.

Delaveux Georges, avocat à Liège.

Delchambre, étudiant.

Delchef Marguerite (Mlle), étudiante.

Delescluse Alphonse, chargé de cours à l'Université de Liège.

Delhez J., à Dison.

Deliége Léon, avocat à Liège.

de Limbourg, étudiant.

de Limburg-Stirum (comte), député d'Arlon.

de Limburg-Stirum Thierry (comte), à Bruxelles.

de Locht-Labye L., professeur à l'Université de Liège.

Delmer Alexandre, bibliothécaire de l'Université de Liège.

Delmer, étudiant.

Delvaux Henry, député de Bastogne.

Delvaux Lambert, docteur en philosophie et lettres à Liège.

Delvigne Adolphe, ancien professeur d'histoire au Séminaire de Malines.

de Marnix (comte), à Bruxelles.

Demarteau Joseph, publiciste à Liège.

de Mélotte, étudiant.

de Monge de Franeau (vicomte), ingénieur à Argenteau.

Demonty Mathieu, étudiant.

De Moor Désiré, professeur à l'Université de Bruxelles.

Depas, étudiant.

de Pauw Napoléon, premier avocat général à la Cour d'appel de Gand.

de Ponthière Charles, avocat à Liège.

De Puydt Marcel, vice-président de l'Institut archéologique liégeois.

Deronchêne Charles, étudiant.

Derriks Léon, avocat à Roclenge.

de Sélys, étudiant.

Des Marez G., docteur en histoire à Bruxelles.

De Smedt, S. J., bollandiste à Bruxelles.

de Stainlein Saalenstein (Mme la comtesse), à Comblain-au-Pont.

Destexhe, étudiant.

Devosse Antoine, étudiant.

Devigne Arsène, étudiant.

De Villenfagne Jean, étudiant.

Devillers Léopold, conservateur des Archives de l'Etat, à Mons.

De Vrees Daniel, étudiant.

de Warsage, étudiant.

Dewert Jules, professeur à l'athénée d'Ath.

de Witte (Mme la baronne), à Anvers.

Discailles E., professeur à l'Université de Gand.

Dony Emile, professeur à l'Athénée de Mons.

Doreye Max, docteur en droit à Liège.

Doutrepont Aug., professeur à l'Université de Liège.

Doutrepont G., professeur à l'Université de Louvain.

Doutreloux, V.-J. (Mgr), évêque de Liège.

Drion, étudiant.

Drumaux Arthur, préfet des études à l'Athénée de Verviers.

Dubois Jean, directeur au Ministère de l'Industrie et du Travail.

Duchesne Eugène, professeur à l'Athénée de Liège.

du Monceau Arnold, étudiant.

Du Mont Auguste, préfet des études à l'Athénée de Gand.

Dupont H., à Bruxelles.

Dupont, étudiant.

Du Roussaux L., à Bruxelles

Dutron Arthur, professeur à l'Athénée de Tournai.

Duykers L. (Mlle), à Anvers.

Dwelshauvers-Dery, professeur à l'Université de Liège.

Ensch Fritz, étudiant.

Fabri, étudiant.

Fairon Emile, à Pepinster.

Fauquet, étudiant.

Fédération des Etudiants Libéraux-Unis.

Fétis Edouard, conservateur en chef de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Firket Charles, professeur à l'Université de Liège.
Foidart Jules, professeur à l'Athénée de Liège.
Forgeur, étudiant.
Fraipont Julien, professeur à l'Université de Liège.
Fraipont F., professeur à l'Université de Liège.
Fraipont Octave, étudiant.
Francotte Henri, professeur à l'Université de Liège.
Francotte Xavier, professeur à l'Université de Liège.
Francotte Philippe, étudiant.
Fredericq Paul, professeur à l'Université de Gand.
Galopin Gérard, professeur à l'Université de Liège.
Georges H., docteur en histoire à Liège.
Gérard G., professeur à l'Athénée d'Arlon.
Gérard Gustave, professeur à l'Ecole des Cadets, à Namur.
Gérard René, étudiant.
Germaux, étudiant.
Ghinio Martin, étudiant.
Gilbart Olympe, docteur en philosophie à Liège.
Gillard Jules, avocat à Liège.
Gillet Ch., professeur à l'Athénée de Bruxelles.
Gilman, étudiant.
Glemer, étudiant.
Goblet d'Alviella (comte), professeur à l'Université de Bruxelles.
Goblet Nicolas, avocat à Liège.
Goblet, étudiant.
Godart, étudiant.
Gomrée Léon, étudiant.
Gossart Ernest, conservateur à la bibliothèque royale, à Bruxelles.

Gnusé Edouard, libraire à Liège.
Grafé Alfred, professeur à l'Université de Liège.
Graindorge Joseph, étudiant.
Gravis A., professeur à l'Université de Liège.
Grégoire A., professeur au collège de Tirlemont.
Grégoire Marcel, étudiant.
Grégoire, étudiant.
Grosjean Oscar, étudiant.
Groven, étudiant.
Guillermoz P., à Paris.
Halkin Joseph, docteur en histoire à Liège.
Halkin Léon, professeur à l'Ecole des Cadets, à Namur.
Halleux Edmond, étudiant.
Halquin, étudiant.
Hamélius Paul, professeur à l'Athénée de Bruxelles.
Hames Léopold, docteur en philosophie à Liège.
Hanquet Ferdinand, docteur en droit à Liège.
Hanquet Karl, docteur en droit et docteur en histoire à Liège.
Hansay Alfred, docteur en histoire à Liège.
Helbig Jules, vice-président de la Société d'Art et d'Histoire à Liège.
Helbig Charles, industriel à Liège.
Helleputte G., professeur à l'Université de Louvain.
Hennekinne Jules, avocat à Liège.
Henry Auguste, S. J., recteur du Collège St-Servais, à Liège.
Henry Louis, étudiant.
Heptia-Hauzeur, industriel à Liège.
Hermans J., professeur à l'Athénée de Liège.

Heynen Léon, docteur en médecine à Liège.
Horion Alexandre, étudiant.
Hubert Eugène, professeur à l'Université de Liège.
Hubert Herman, chargé de cours à l'Université de Liège.
Huisman Michel, docteur en histoire à Bruxelles.
Huyttens de Terbecq Robert, étudiant.
Jacquemin Paul, à Flémalle-Grande.
Jacquemin Pierre, à Flémalle-Grande.
Jacques-Houssa Paul, notaire à Waremme.
Jongen, étudiant.
Keiffer, préfet des études honoraire de l'Athénée de Liège.
Kerstenne Edmond, étudiant.
Kleinerman Gérard, étudiant.
Kunnen Henry, étudiant.
Knops A., étudiant.
Kugeneer, docteur en philosophie à Liège.
Laloire-de Fabribeckers Edouard, attaché aux archives du royaume, à Bruxelles.
Lambert Jules, éditeur à Namur.
Lambotte Edmond, préfet des études à l'Athénée d'Ath.
Laurent Marcel, étudiant.
Lavallé Léon, docteur en histoire à Virton.
Leclère Léon, professeur à l'Université de Bruxelles.
Ledos, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Paris.
Lefebvre, sénateur de Louvain.
Lefèvre Arthur, étudiant.
Lejeune Alphonse, avocat à Liège.

Lejeune Marcel, étudiant.

Lemaire-Boseret Alfred, professeur à l'Université de Liège.

Lemaire Jules, avocat à Liège.

Lemaire Eugène, étudiant.

Lemire (abbé), député d'Hazebrouck.

Le Paige, professeur à l'Université de Liège.

Lequarré Nicolas, professeur à l'Université de Liège.

Lequarré Denis, docteur en histoire à Retinne.

Lequarré Léonard, docteur en philosophie à Retinne.

Leroy L., chanoine, président du grand Séminaire à Liège.

Lesquoy Lucien, curé-doyen de Marche.

Liben, juge au tribunal de Liège.

Lohest (abbé), aumonier du travail à Saint-Gilles (Liège).

Lohest Herman, avocat à Liège.

Lohest Max, professeur à l'Université de Liège.

Lohest Paul, ingénieur à Liège.

Lohest Pascal, architecte à Liège.

Lonchay Henri, professeur à l'Université de Bruxelles.

Loomans Charles, professeur émérite à l'Université de Liège.

Losseau Léon, avocat à Mons.

Louis, étudiant.

Lounaye Félix, étudiant.

Louwers Octave, étudiant.

Lucas Ch., chanoine-secrétaire de l'Evêché de Liège.

Mabille Léon, professeur à l'Université de Louvain.

Maes Paul, sous-bibliothécaire de l'Université de Liège.

Magin Joseph, professeur à l'Athénée de Mons.
Magnette Félix, docteur en histoire à Mons.
Mahaim Ernest, professeur à l'Université de Liège.
Malieux Fernand, étudiant.
Mansion Paul, professeur à l'Université de Gand.
Maquet, étudiant.
Marcotty Henri, juge de paix à Dalhem.
Maréchal Edouard, chapelain à Kinkempois (Angleur).
Marique, professeur à l'Athénée de Liège.
Martens Charles, docteur en philosophie et lettres et en droit à Louvain.
Masius Voltaire, recteur de l'Université de Liège.
Masoin Fritz, professeur à l'Athénée de Verviers.
Meyers F., professeur à l'Athénée de Tongres.
Mercier D., professeur à l'Université de Louvain.
Merget, étudiant.
Meurice, étudiant.
Michaëlis Jacques, avocat à Arlon.
Michaëlis Ignace, étudiant.
Michel Charles, professeur à l'Université de Liège.
Mignon Paul, étudiant.
Misson Fernand, juge au Tribunal de Namur.
Moeller Charles, professeur à l'Université de Louvain.
Moest Louis, avocat à Liège.
Moïse Nicolas, étudiant.
Monchamp Georges, vicaire général à Liège.
Motte Adhémar, professeur à l'Université de Gand.
Müller Albert, étudiant.
Nélis Jean, étudiant.
Neuberg J., professeur à l'Université de Liège.
Nicolas Louis, étudiant.

Nothomb Albert, étudiant.

Orban Eugène, étudiant.

Orban Oscar, professeur à l'Université de Liège.

Orban de Xivry, gouverneur de la province de Luxembourg.

Orth O., chargé de cours à l'Université de Liège.

Palmers Léon, étudiant.

Papeïans de Morchoven Werner, étudiant.

Parmentier Léon, professeur à l'Université de Liège.

Pastur, notaire à Genappes.

Pergameni Herman, professeur à l'Université de Bruxelles.

Petit, étudiant.

Philippart Paul, étudiant.

Philippson Martin, ancien recteur de l'Université de Bruxelles, à Berlin.

Picard-Balon, éditeur à Namur.

Pirenne Henri, professeur à l'Université de Gand.

Pirotte Simon, étudiant.

Pirson Georges, étudiant.

Pisani, chanoine à Paris.

Polain Alphonse, étudiant.

Poncelet Albert, Bollandiste à Bruxelles.

Poncelet Arthur, avocat à Liège.

Poncelet Edouard, conservateur des archives de l'Etat, à Mons.

Poncelet Emile, avocat à Liège.

Poncelet Auguste, étudiant.

Poncelet Henri, imprimeur à Liège.

Potvin Ch., à Ixelles.

Poullet Prosper, professeur à l'Université de Louvain.

Pourbaix, professeur au Collège de Tirlemont.

Pottier, chanoine-professeur au grand Séminaire de Liège.

Quoidbach François, professeur à l'Athénée de Malines.

Raikem Florent, avocat à Liège.

Ramboux Mathilde (Mlle), à Anvers.

Remouchamps J. M., étudiant.

Regnier Emile, étudiant.

Renkin Jules, député de Bruxelles.

Richard Léon, étudiant.

Roberti Charles, avocat à Liège.

Roersch Alphonse, chargé de cours à l'Université de Gand.

Ronkar Emile, professeur à l'Université de Liège.

Rosel Fr., curé à Anvers.

Rühl Gustave, avocat à Liège.

Rutten Martin, étudiant.

Schaetzen Franz, étudiant.

Scharff Paul, professeur à l'Athénée de Verviers.

Schnitzler Selb Amanda (Mlle), à Anvers.

Schoolmeesters, doyen de St-Jacques à Liège.

Sencie, professeur à l'Université de Louvain.

Seny Stanislas, étudiant.

Sepet Marius, de la bibliothèque nationale à Paris.

Sigogne, chargé de cours à l'Université de Liège.

Siville, étudiant.

Smits, étudiant.

Souffret François, à Jambes.

Staes Paul, étudiant.

Stecher J., professeur émérite à l'Université de Liège.

Steffens Antoine, étudiant.

Stiernet J. B., professeur à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

Struman, préfet des études à l'Athénée de Liège.

Taal (Onze), Cercle des Etudiants flamands.

Tahon Albert, étudiant.

Thisquen Joseph, étudiant.

Thomas Paul, professeur à l'Université de Gand.

Tollet, étudiant.

Tourneur Victor, étudiant.

Troisfontaines Franz, avocat à Liège.

Tschoffen Paul, étudiant.

Union des Étudiants catholiques.

Union Luxembourgeoise.

Vaes Eugène (Mme), à Anvers.

Vaillant Charles, avocat à Liège.

Van Aertselaer J., directeur de l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

Van de Casteele D., conservateur des archives de l'Etat, à Liège.

Vandendroye, étudiant.

van den Gheyn I., bollandiste, conservateur à la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Van den Heuvel Jules, professeur à l'Université de Louvain.

Van den Rydt, professeur à l'Athénée de Liège.

Van der Haeghen F., bibliothécaire de l'Université de Gand.

Van der Haeghen V., chargé de cours à l'Université de Gand.

Vanderkindere Léon, professeur à l'Université de Bruxelles.

Vander Mynsbrugge Emile, attaché aux archives du royaume, à Bruxelles.

Van der Smissen Edouard, professeur à l'Université de Liège.

van der Straeten Ponthoz (comte), à Bruxelles.

van Geert Charles, étudiant.

Van Goubergen L. (abbé), professeur à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

Van Hove, chargé de cours à l'Université de Louvain.

Vannérus Jules, attaché aux archives de l'Etat à Mons.

Van Neuss Henri, conservateur des archives de l'Etat à Hasselt.

van Overbergh Cyrille, directeur général de l'enseignement supérieur à Bruxelles.

Van Veerdeghem F., chargé de cours à l'Université de Liège.

van Zuylen Gustave, à Liège.

Verbrugghe, substitut du Procureur général à Liège.

Verhaegen Arthur, député permanent à Gand.

Verstraeten, étudiant.

Vierset Emile, étudiant.

Viollet Paul, membre de l'Institut, à Paris.

Vollgraff Jean, professeur à l'Université de Bruxelles.

Vosters J., prof. à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

Wagemans Georges, étudiant.

Waltzing Jean-Pierre, professeur à l'Université de Liège.

Warnotte Joseph, étudiant.

Watelet Auguste, étudiant.

Waucomont, professeur à l'Athénée de Mons.

Wauters, étudiant.

Willems Alphonse, professeur à l'Université de Bruxelles.

Willems Joseph, chargé de cours à l'Université de Liège.

Wilmart Charles, à Liège.

Wilmotte Maurice, professeur à l'Université de Liège.

Winants Isidore, étudiant.

Yazidjian M., docteur à Paris.

Zegers Alfred, étudiant.

L'adresse de félicitation lue par M. Gérard, au nom des habitants d'Arlon, a été signée par :

Mlle Alard, professeur à l'Ecole normale.

MM. Anciaux, chef de bureau à l'administration du chemin de fer.

André, chef de bureau au Gouvernement provincial.

Antoine, 1er commis id.

Appelman, avocat.

Arnoldy, instituteur.

Balter, vicaire à St-Martin.

Barnich, directeur de l'école des garçons.

Barth, juge au tribunal.

Beguin, professeur à l'Athénée.

Mlles Bertrand, maîtresse de musique.

Besseling, directrice de l'Ecole primaire.

MM. Birnbaum, professeur à l'Athénée.

Bozet, chef de division au Gouvernement provincial.

Bribosia, secrétaire du Gouverneur.

MM. Bricart, commis au Gouvernement provincial.
Brohez, chef de bureau au Gouvernement provincial.
Brosius, professeur à l'Athénée.
Castin, professeur à l'Athénée.
Caufrier, ingénieur-adjoint au chemin de fer.
Chenot, commis au Gouvernement provincial.
Clérus (frère), directeur des Frères Maristes.
Colas, instituteur.

Mme Colas-Orban, professeur à l'Ecole normale.

MM. Collet, commis au Gouvernement provincial.
de Duve (R. P.), de la Compagnie de Jésus.
Deleau, député permanent, à Martilly.
de Mathelin, id. à Messancy.
Denamur, chef de service à l'Administration du chemin de fer.
Depestre, professeur à l'Athénée.
Deschamps, chef de section à l'Administration du chemin de fer.
Devahif, surveillant à l'Athénée.
Dontaine, inspecteur principal de l'enseignement primaire.
Dormal, surveillant à l'Athénée.
Dreppe, commis au Gouvernement provincial.
Dubois A., 1er commis id.
Dubois, chef de division id.
Duqué, professeur à l'Athénée.
Fabritius, professeur à l'Athénée.
Felsenhart, professeur à l'Athénée.
Feron Olivier (R. P.), pour le R. P. recteur de la maison de la Compagnie de Jésus.
Fortemaison, commis au Gouvernement provincial.

MM. Gaye, préfet des études à l'Athénée.
Gérard, professeur à l'Athénée.
Gindt, greffier-adjoint.
Goblet A., professeur de religion à l'Athénée.
Goffinet (R. P.), de la Compagnie de Jésus.
Grotz, vicaire à St-Martin.
Guelff, inspecteur cantonal.
Guillaume A., avocat.
Guillaume, avoué.
Guillaume, commis au Gouvernement provincial.
Hanck, commis au Gouvernement provincial.
Henckels, pharmacien.

Mlle Hendrickx, professeur à l'Ecole normale.

MM. Hermans, ingénieur en chef au chemin de fer.
Heuertz, ingénieur, sous-chef de section à l'Administration du chemin de fer.
Hollenfelz, avocat.
Hubert, procureur du Roi.
Hubert Ch., avocat.
Jacques, professeur à l'Athénée.
Jeanty J., avoué.
Jérome, professeur à l'Athénée.
Jungers, juge de paix.
Kayser, professeur à l'Athénée.
Keffler, instituteur.
Kesseler, professeur à l'Athénée.
Kneip J., chef de section à l'Administration du chemin de fer.
Knepper, curé-doyen de Saint-Donat.
Knepper, curé-doyen en retraite
Koekelmeyer, instituteur.

MM. Lambert, professeur à l'Athénée.
Lambot, id.
Laurent, directeur au Gouvernement provincial.
Laustrebourg, surveillant à l'Athénée.
Lefèvre, juge au tribunal.
Legrand, professeur à l'Athénée.
Lejeune E., commis au Gouvernement provincial.
Lejeune Martin, docteur en droit, commis au Gouvernement provincial.
Mme Lequeux, régente à l'Ecole moyenne.
MM. Lieffrig, greffier-adjoint.
Linkels, employé au Gouvernement provincial.
Maas J., docteur en sciences.
Marchal, chef de bureau au Gouvernement provincial.
M. Maréchal, député permanent, à Laroche.
Mme Massart-Lejeune, régente à l'Ecole moyenne.
Mlles Mathen, id. id.
Mathen, institutrice.
Mme Maubert-Gindt, régente à l'Ecole moyenne.
MM. Mausen, vicaire à Saint-Donat.
Melon, greffier.
Mertz, commis au Gouvernement provincial.
Meyer, professeur à l'Athénée.
Michaëlis F., commis au Gouvernement provincial.
Michaëlis N., chef de bureau au Gouvernement provincial.
Michaëlis, avocat.
Michaëlis, greffier provincial.
Mme Miller-Thomas, régente à l'Ecole normale.
Mlle Miller, institutrice.

Mlle Molitor, institutrice.

MM. Mortehan, avoué.

Muller, notaire.

Mlle Ney, institutrice.

M. Orban de Xivry, gouverneur de la province.

Mlle Ortmans, professeur à l'Ecole normale et régente à l'Ecole moyenne.

MM. Oungre, professeur de religion.

Oury, président du Tribunal.

Peiffer E., aumônier des Frères Maristes.

Perleau, ingénieur sous-chef de section à l'Administration du chemin de fer.

Pierret, sous-chef de gare.

Pierson, commis au Gouvernement provincial.

Piette, avocat.

Reding E., candidat notaire.

Reuter, avocat.

Robert F., avocat.

Robinet, commis au Gouvernement provincial.

Roeder, docteur.

Rongvaux, chef de bureau à l'Administration du chemin de fer.

Rosley, curé à Thiaumont.

Rouard, chef de gare.

Mlle Rowart, directrice de l'Ecole moyenne.

MM. Sandter, professeur à l'Athénée.

Schilz, curé-doyen de St-Martin.

Schmidt, aumônier.

Schmikrath, greffier.

Schneider, 1er commis au Gouvernement provincial.

Schock, professeur à l'Athénée.

MM. Schockert, commis au Gouvernement provincial.
Schwartz, greffier-adjoint surnuméraire.

Mlle Servais, régente à l'Ecole moyenne.

MM. Sibenaler, 1er commis au Gouvernement provincial.
Simon, commis id.

Mme Sleckx, directrice de l'Ecole normale.

MM. Stiénon, chef de bureau au Gouvernement provincial.
Thisquen (R. P.), de la Compagnie de Jésus.
Vandooren, professeur à l'Athénée.
Warker, id. id.
Winckert, employé au Gouvernement provincial.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L'Origine et les Développements des Cours pratiques d'Histoire en Belgique. . . . . 5 à 148

I. Cours pratique de M. Kurth à l'Université de l'Etat à Liège (1874-1898) 15

II. Cours pratique de M. Vanderkindere à l'Université libre de Bruxelles (1877-1879 et 1887-1891). . 33

III. Cours pratique de M. Philippson à l'Université libre de Bruxelles (1879-1889) 37

IV. Cours pratique de M. Fredericq à l'Université de l'Etat à Liège (1880-1883) 43

V. Cours pratique de M. Thomas à l'Université de l'Etat à Gand (1882-1886) 51

VI. Cours pratique de M. Motte à l'Université de l'Etat à Gand (1882-1896) . . . . , ... 57

VII. Cours pratique de M. Alberdingk Thijm à l'Université catholique de Louvain (1883-1898) . . . 61

VIII. Cours pratique de M. Fredericq à l'Université de l'Etat à Gand (1884-1898) 65

IX. Cours pratique de M. Hubert à l'Université de l'Etat à Liège (1884-1898) 79

X. Cours pratique de la Conférence d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1885-1898) . 85

Pages

XI. Cours pratique de M. Pirenne à l'Université de l'Etat à Gand (1886-1899) 103

XII. Cours pratique de M. Jungmann à l'Université catholique de Louvain (1889-1895) 111

XIII. Cours pratique de M. Francotte à l'Université de l'Etat à Liège (1890-1898) 119

XIV. Cours pratique de M. Lonchay à l'Université libre de Bruxelles (1891-1898) 123

XV. Cours pratique de M. Cumont à l'Université de l'Etat à Gand 131

XVI. Cours pratique de M. Cauchie à l'Université catholique de Louvain (1895-1898) 135

Manifestation du 20 Novembre 1898 . . . . 151 à 198

Discours de M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand 155

Discours de M. Paul Fredericq, professeur à l'Université de Gand 169

Discours de M. Paul Tschoffen, étudiant en droit et au doctorat en histoire 179

Adresse lue au nom des habitants d'Arlon par M. Gérard, professeur à l'Athénée 185

Discours de M. Schollaert, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique 187

Discours de M. Kurth 191

Les souscripteurs 199

Signataires de l'adresse lue par M. Gérard 217

A = Fredericq, Paul

T = L'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans l'enseignement supérieur en Belgique